VOL. XIV—No 36 MONTREAL, DIMANCHE 21 OCTOBRE 1917

Abonnements par la poste :

CANADA $2.00
ETATS-UNIS $2.50
UNION POSTALE $3.00

LE NUMERO . . . . . 5 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE :
REDACTION : Main 7460.
ADMINISTRATION : Main 7461.

REDIGÉ EN COLLABORATION

DROIT AU BUT

Directeur: PIERRE LABROSSE

LE MINISTÈRE RETAPÉ

Les vieilles outres

La sagesse des nations enseigne qu'on ne répare pas les vieilles outres avec de nouvelles peaux, les vieux vêtements avec de l'étoffe neuve. Car le vin ne tient pas dans les outres ainsi réparées et l'étoffe neuve emporte l'ancienne, enseigne la sagesse.

M. Borden doit avoir lu la Bible et la connaître à fond. Et pourtant, s'il y a lu ces recommandations qui ne sont pas d'aujourd'hui, il n'en a tenu aucun compte en réparant son ministère.

Sam. Hughes, en un moment d'humeur, a appelé le nouveau cabinet le *National Trust Cabinet*. D'autres, encore plus francs, l'appellent *"le ministère du péril national."* Au fond, ceux-ci ont plus raison que celui-là: bien que le groupe du *National Trust* représenté déjà dans le ministère par M. White et par d'autres, ait marqué, surtout depuis la coalition, le cabinet Borden de son signe, cela n'empêche pas qu'il soit surtout le ministère du péril national; car à peu près tous les éléments s'y sont réunis pour mettre le pays en danger, comme si les tories, à eux seuls, ne l'avaient pas déjà conduit au bord de la ruine.

"Il faut gagner la guerre"; telle est la devise du nouveau ministère. "Rien n'importe, que de gagner la guerre," disent ses organes, d'un bout à l'autre du pays; et Dieu sait qu'il n'en manque pas. Comme si, tandis que nous travaillerons à gagner la guerre, d'autres problèmes, et non des moindres, n'exigeront pas une solution immédiate et raisonnable !

Parce que ces messieurs disent que rien n'importe, sauf la guerre, suspendront-ils les conditions économiques du pays, éviteront-ils la rareté des vivres, la cherté des aliments, les déficits dans le budget national? Perdront-ils tout cela de vue? Et s'ils le perdent, croient-ils que toutes ces questions disparaîtront parce que nous avons un cabinet d'*union*?

La vérité est autre. Le ministère d'*union* n'est qu'un truc. Il ne s'agit pas pour lui de gagner la guerre. C'est un prétexte. Il a d'autres fins. Ce ministère ne recherche que le triomphe électoral. Il veut empêcher le peuple de s'exprimer librement sur la conscription. C'est à cela qu'il tend. Il parle de démocratie, de liberté, d'intérêts supérieurs de la civilisation. Comme des augures, les nouveaux ministres ne se peuvent regarder, de peur de s'éclater de rire. Toutes leurs formules sont creuses. Au fond, ce qu'ils veulent, cherchent, convoitent, c'est le maintien au pouvoir de leur bande, l'asservissement du peuple. Ils croient l'avoir consommé. Leur presse en est toute réjouie. Le groupe de financiers allié au principal tireur de ficelles du nouveau régime escompte de nouvelles faveurs, une dépense encore plus grande. Pour mettre en vigueur la conscription, il faudra toute une armée de fonctionnaires, et, pour vêtir et armer les conscrits, de nombreuses fournitures. Plus la guerre dure, plus l'argent entre au coffre des compagnies comme la *Canada Cement*, la *Dominion Bridge*, la *Nova Scotia Steel*, la *Ogilvie Flour Mills*, la *Lake of the Woods Milling*, la *Canada Car*, l'*International Nickel*, la *Montreal Ammunition*, la *Sherwin-Williams*, toutes compagnies auxquelles nos politiciens ultra-jingos ne sont pas absolument étrangers. Quelqu'un a appelé le nouveau ministère le *Big Concerns' Cabinet*. Il ne paraît pas que ce soit mal trouvé.

Tiendra-t-il longtemps?

Mais cette coalition étrange, ce groupement fantaisiste d'hommes cueillis aux pôles des opinions politiques et économiques, au Canada, s'imagine-t-on que cela durera? Les pires ennemis sont couchés dans le même lit. Croit-on qu'ils y dormiront longtemps sans se jouer des coudes dans les côtes? Et parce que M. Carvell travaille dans un bureau contigu à celui de M. Borden, qui croira que ce faux ménage vivra longtemps dans l'harmonie?

Il se peut que, d'ici jusqu'après les élections, le ministère du péril national reste uni. C'est son intérêt d'éviter toute querelle intérieure, s'il veut rester au pouvoir. Encore n'est-ce pas certain que, même malgré les lois iniques adoptées au cours de la dernière session, condamnées alors par des députés qui aujourd'hui sont ministres et s'en serviront pour éviter qu'on ne les descende du poste où ils se sont hissés, la combinaison Borden-Carvell-Rowell-Meighen réussisse à remporter la victoire désirée.

Mais si elle le fait, l'ère des conflits familiaux s'ouvrira. Qui gagnera, des protectionnistes ou des libre-échangistes? Ceux-ci se débarrasseront-ils de leurs théories pour plaire à ceux-là? Comment tous en viendront-ils à une entente pour équilibrer provisoirement le budget canadien? Les radicaux comme M. Crerar auront-ils le dessus sur les conservateurs comme M. White? Et parce que les Calder, les Carvell, — s'ils ont été sincères dans leurs dénonciations de M. White, — demanderont des impôts autrement plus lourds sur les profits de guerre, est-ce à dire que les White, les Meighen et les Borden ou même les Ballantyne consentiront à saigner aux quatre membres les *Big Interests* amis du ministère?

Comme les vieilles outres réparées avec de nouvelles peaux, comme les vieux vêtements rapiécés avec de l'étoffe neuve, le ministère Borden pourra tenir quelques semaines, quelques mois, une année, peut-être. Grâce à toute la machinerie qu'il a préparée pour remporter ses élections, il pourra rester maître, en apparence, de nos destinées nationales. Mais cela ne tiendra guère, au choc des intérêts, des convoitises, des ambitions contradictoires. Cela, surtout, ne tiendra certes pas, devant le mécontentement populaire, devant l'indignation grandissante de l'électeur humilié, maltraité, houspillé parce qu'il entend disposer de soi et du pays comme il importe qu'on en dispose, en ayant d'abord en vue les intérêts du Canada.

Aussi, quelque bon matin, l'outre crèvera-t-elle, le vieux vêtement se déchirera-t-il, les ministres du *cabinet du péril national* disparaîtront-ils sous les huées vengeresses du peuple.

Pierre LABROSSE.

UN CANDIDAT

M. Jos. Tarte, le directeur intérimaire de la *Patrie*, — il ne sait plus quel parti son journal doit suivre, de sorte que, ne recevant la direction ni de l'un ni de l'autre, il faut bien qu'il en donne une, entretemps, à sa feuille, — parlait l'autre jour à une grande assemblée *Win-the-War*, à Westmount ; car, en homme qui se respecte, M. Jos. Tarte a son petit hôtel à Westmount.

Puisque M. Jos. Tarte est favorable au groupe des *Win-the-War* et qu'il reste dans la bourgade des *Win-the-War*, pourquoi n'y serait-il pas candidat?

Et s'il n'a pas voulu aller à la guerre, lui, officier breveté de Kingston, anciennement attaché au 65e, il pourrait du moins affronter les shrapnels électoraux.

Mais M. Tarte, le *Win-the-War*, ne voudra même pas affronter le feu de l'électeur.

L'IRLANDE TRAGIQUE

Un article d'Austin Harrison

Austin Harrison, le directeur de la *English Review*, de Londres, est un Anglais d'Angleterre, un conscriptionniste et, jusqu'en ces derniers temps, il était hostile aux réclamations des Irlandais.

Il a fait, en juillet et août derniers, un voyage d'étude en Irlande. Il en est retourné à Londres convaincu de la justesse des réclamations de l'Irlande, effroyé de certains aspects de la situation faite au peuple de cette île et renversé du manque de tact des commandants anglais et des mesures du gouvernement britannique en Irlande.

Mais laissons-lui la parole et traduisons fidèlement une partie,— la plus saillante,— de son remarquable article: *Ireland*, paru dans la *English Review*, livraison de septembre 1917, pages 272-284:

"Tandis que je réfléchissais à Dublin, à la table d'un café, au bord de la rue, un type étrange, un concertina (sorte d'accordéon cylindrique) aux mains passa en boitillant devant nous. Il était en haillons, mais il avait l'allure d'un poète, une tête bien posée, des yeux ardents et mystiques; et comme il commençait de jouer de son instrument d'habitude criard, mais avec une douceur que n'a pas d'ordinaire cette musique, nous lui demandâmes des airs irlandais. Il joua *The Soldier's Song* et, à la demande d'un Irlandais qui n'avait pas visité l'Irlande depuis trente ans, et était en mal de sentimentalité, il exécuta le *Wearing of the Green* et d'autres mélodies du pays; survinrent tout à coup, deux sergents de ville qui lui intimèrent d'arrêter. Nous protestâmes. Nous lui avions demandé de jouer, dîmes-nous. Les sergents de ville ne nous écoutèrent pas. "Cet homme sait que ces airs sont interdits" nous dit-on. Une seconde, nous fûmes estomaqués. Un ou deux hommes, aux alentours, grommelèrent; le musicien leva les bras, fila; nous retournâmes à notre café, froissés, ne comprenant pas, pleins de honte.

"Je dis "pleins de honte", de propos délibéré. Etait-ce là l'Irlande? Était-ce là la civilisation pour laquelle nous déclarons que nous nous battons au nom de la liberté et des nations? Un musicien infirme ne peut jouer sur son concertina des airs irlandais nationaux ! Cela, en plein Empire britannique ! Nous ne protestons pas. Nous parlons de Parnell. Je pense parfois à Yates, en veston de velours dans les salons de Londres. Mais combien peu nous, Anglais, nous connaissons la vérité sur l'Irlande ! Nous y allons pour chasser, pour tirer du gibier, pour visiter le Killarney, faire le "tour du Roi;" nous nous amusons. Nous n'y observons rien, nous ne nous apercevons de rien.

"Mon ami ne s'y comprend plus. "Sommes-nous en Russie?" s'exclame-t-il. Tout le différend des races surgit devant nous. C'est de l'oppression, de l'oppression stupide !.....

"Le lendemain j'en apprends davantage. Je visite les bureaux du journal *The Kilkenny People*, je vois des machines enlevées, d'autres, détruites par les soldats. C'est cet incident qui décida de l'élection où un *Sinn Feiner* battit un nationaliste irlandais. Des soldats bordaient les rues. C'était une opération militaire. L'imprimerie fut mise hors de service empêchant la compagnie qui la publiait de remplir des contrats d'impressions et jetant trente hommes sur le pavé. C'était en fait un acte militaire, accompli par des soldats anglais. Je cause avec le propriétaire, M. Keane, qui, évidemment, est le héros de l'heure. Je parle à son avocat, il se plaint que son offre de cautionnement est rejetée, et ce qui me frappe profondément, c'est la folie de cette œuvre d'oppression; à tel point que, rageant contre notre stupidité anglaise *o ur English stupidity*, je télégraphié à M. Lloyd George, lui demandant d'étudier de nouveau l'affaire.

"Car, je m'en rends compte, ce sont de ces choses qui naît le *Sinn Fein*. C'est cela qui a donné son élection à Cosgrave. En réalité, ce ne fut pas une bataille électorale, quoi que ce fût une circonscription difficile à rallier à la nouvelle politique et que ce fût la première circonscription de ville où le *Sinn Fein* pénétrât. Le *Sinn Fein* était maître de la ville. J'étudie le mouvement. Je vois qu'il est fortement discipliné. L'absence totale d'ivrognerie est remarquable. J'aborde un colossal sergent. "C'est le *Sinn Fein* qui en est la cause," répond-t-il. La discipline est l'essence du mouvement. Il n'y a pas dans toute la place un homme gris; peut-on en dire autant de n'importe qu lle circonscription en pleine élection, chez nous?

"Toutes les jeunes femmes sont du *Sinn Fein*. Dans la procession qui fait le tour de la ville la veille du scrutin, les jeunes filles marchent avec les hommes, cinq par rang, et d'un vrai pas militaire. Il n'y a pas trace de désordre. Les gens sont gais. Les *Sinn Feiners* ont leur police, leurs patrouilles. Le mot d'ordre, c'est "Pas de désordre !" Pas un agent de police n'a quoi que ce soit à faire. L'élection est ridiculement calme, pour le pays des *Kilkenny cats*. Je constate que les officiers anglais, en service d'ordre, au cas d'événements imprévus, n'aiment guère leur tâche. Chaque soldat du régiment a un ami dans la ville, nous dit-on: ces gens, ce sont des gars qui sont déjà allés au front. "Pourquoi", me demandent-ils, comme si j'étais l'auteur de tout cela, "ne leur donne-t-on pas leur gouvernement?" Je le dis avec eux, pourquoi?

"Co grave [le vainqueur *Sinnfeiner* de l'élection] est en train de gagner, mais je n'attends pas le résultat: la conclusion s'impose. Dominant toute l'élection, j'ai vu la figure de l'étranger joueur de concertina boitillant, à qui l'on interdit de jouer les vieux airs irlandais et les jouant sans doute en secret, sur les collines,... et comme j'y pense, une immense indignation m'envahit.

"Tandis que Lloyd George parle au monde de liberté et de démocratie les Irlandais ne peuvent jouer leurs airs nationaux. En ce moment, l'Irlande a pris figure de pays occupé. Dans les échoppes, de jeunes prêtres achètent les photographies des *martyrs* de Pâques. Partout, de la méfiance. Le mystère et les airs mystérieux tuent la liberté d'entretien. L'Irlande m'apparaît tout comme la Russie en 1905. Il y a des espions ici, des contre-espions là. Le mystère devient habitude. Cela devient une farce. Pour le compte de qui le garçon d'hotel est-il espion? Ces deux hommes qui flânent autour de l'hôtel, sont-ce des espions du gouvernement ou du *Sinn-Fein?* Le garçon de table paraît épier. Nos voisins semblent aux aguets. Même les femmes prennent figure d'agents politiques. "Etes-vous du S. S ? [service secret] me demande un ami que je rencontre. J'en croise un autre. Je lui pose délibérément la même question. Il ne la goûte pas. C'est une plaisanterie," lui dis-je. "Nous ne plaisantons pas, ici", dit-il. Une fois de plus, je reste étonné, car j'avais cru que l'Irlande était la terre des plaisanteries et que la pierre blanche d'Erin, c'était le blarney [forme de plaisanterie irlandaise]. Ce soir-là, quelqu'un me téléphone et me dit qu'il va y avoir du chahut.

"M. Cosgrave est revenu à Dublin; il y a des manifestations. A dix heures et demie du soir, nous allons rue Westmoreland [à Dublin] où une foule mêlée attend l'arrivée du candidat *Sinn-Feiner*. Mais la police est en nombre. M. Cosgrave n'apparaît pas. La foule, qui est surtout faite d'adolescents et de jeunes filles, chante des chansons et, peu à peu, se disperse, quand il y a une charge de la police, à coups de bâton. Je ne vois pas de raison spéciale. Sur le pavé gît un jeune homme assommé, qu'entoure un groupe de gens chuchottant. A quelques pas, la police. Le jeune homme reste inerte, — bien assommé. Au bout d'une heure, l'ambulance et le départ vers l'hopital. Quelle méthode ! C'est la cosaque! Je me demande si notre premier ministre gallois, si prompt à l'émotion, connaît le gouvernement par la police, en Irlande. J'ai vu des Cosaques en agir ainsi, à Pétrograd. Je suis confus. Il n'y a pas eu de bagarre. Il n'y a eu aucun prétexte à cette violence, sans excuse. Si quelque individu s'est mal comporté, pourquoi ne pas l'avoir arrêté? Mais assommer un homme, le laisser sur le pavé comme un chien crevé dans la rue, cela me semble singulier, dans cet empire de la liberté! Je n'ai jamais vu la police de Berlin en agir ainsi ! Je me couche tout honteux, ce soir-là. Je parle à un soldat, à l'hôtel. Il rit. "De bons diables les agents de police de Dublin, dit-il, il faut croire que ça les ennuyait d'être tenus debout si tard !"

"Peut-être." Mais pourquoi ce beau groupe d'hommes n'est-il pas au front en train d'assommer les Allemands? Je veux comprendre. Il y a en Irlande 80,000 soldats et 18,000 hommes de police. Voilà l'élément positif. L'autre, c'est le *Sinn Fein*, vague qui submerge le pays, quantité inconnue. Je résume ce que j'ai vu pendant ma semaine; le joueur infirme et ses airs nationaux; le drapeau tricolore; l'élection toute de discipline, les jeunes prêtres, les jeunes femmes; l'homme assommé sur le pavé de Dublin; le quartier pauvre hideux de Dublin, avec ses 30,000 réduits; l'espionnage, le mystère, l'atmosphère de méfiance et de suspicion; la pelouse de Phoenix Park et la charge à coups de bâtons; l'imprimeur me montrant sa linotype brisée; le puits de mine béant de Kilkenny, attendant un chemin de fer depuis un siècle, inexploité à cause de la méprise séculaire...

"Il y a plus. Il y a la famine. On rapporte qu'il y a à Dublin 80,000 personnes vivant presque dans la disette, 80,000—notre garnison en Irlande. La façon dont se fait l'approvisionnement de lait de Dublin est un scandale public, c'est en train de devenir une menace. Une grande proportion de la population y vit de pain et de thé. A cette heure-ci, le pire problème, c'est celui de la préservation des enfants. Il y a aujourd'hui, à Dublin, des enfants qui crèvent littéralement de faim. Nombre d'autres ne mangent pas comme ils le devraient. La mortalité y est élevée. Dublin est indubitablement aux prises avec un problème économique aigu, résultat, en grande partie, de notre négligence des conditions industrielles, de notre indifférence envers un pays qui lutte contre des circonstances défavorables, accentuées par la guerre. C'est cet aspect du problème qui a conduit au *Sinn Fein* les intellectuels de la jeune Irlande. Les évènements de la semaine de Pâques [celle de la révolution de 1916] sont sortis des quartiers miséreux de Dublin. M. Lloyd George le sait-il? Le savons-nous à Londres?

"Partout, en Irlande, des moulins abandonnés, des villes en ruines, des traces d'industries disparues; les carrières sont inexploitées, les moulins à carder aussi, l'herbe jaunit, les ports sont inutilisés. Savons-nous que l'Irlande est un des pays les plus arriérés d'Europe? que l'Irlande paie plus d'impôts que la Suisse? que le monopole des chemins de fer y a tué l'initiative, que nous sommes responsables de toutes ces tristesses? L'accusation est formidable !

"A cette heure-ci, en Irlande, on ne sait ce qu'est le gouvernement. Il procède en secret, d'après des ordres militaires, et, comme d'habitude, de façon excentrique. Les meneurs de la semaine de Pâques sont libérés mais il y a des arrestations chaque jour. Nous supprimons un journal de Kilkenny, mais tous les journaux rapportent les discours de M. de Valera. Pour avoir proféré des paroles qui ne sont que des clichés, pour ses chefs, un individu obscur est arrêté. Nous avons interdit le port de quelque arme que ce soit, — jusqu'à celui du *hurley* [le bâton de hockey], — mais nous n'avons pas saisi les fusils cachés, au su de tous, dans l'Ulster, et que gardent les députés de l'Ulster. Graduellement, les rênes du gouvernement se tendent. Des hommes sont arrêtés à minuit, comme dans la Russie du tsar et chaque arrestation vaut cent recrues nouvelles au *Sinn Fein*. Je ne proteste pas contre le gouvernement. La question du gouvernement, de ce temps-ci est d'une difficulté excessive. Il y en a qui conseillent la répression violente, d'autres, l'indulgence complète; entre les deux groupes, le gouvernement [*Castle rule*] a besogne difficile. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a pas de méthode logique de gouvernement [*there is no consistency of government*]. C'est l'arbitraire. Aucun homme ne sait ce que fera le gouvernement, qui il arrêtera, qui il n'arrêtera pas. Des ordres sont donnés, qui ne sont pas suivis. Il en résulte une amertume croissante, un sentiment d'injustice, du suspicion, une atmosphère de terrorisme. Pourquoi, par exemple, a-t-on traversé en Irlande des automobiles blindées et armées? Est-ce du Milner ou du Bairnsfather? [humoriste anglais]

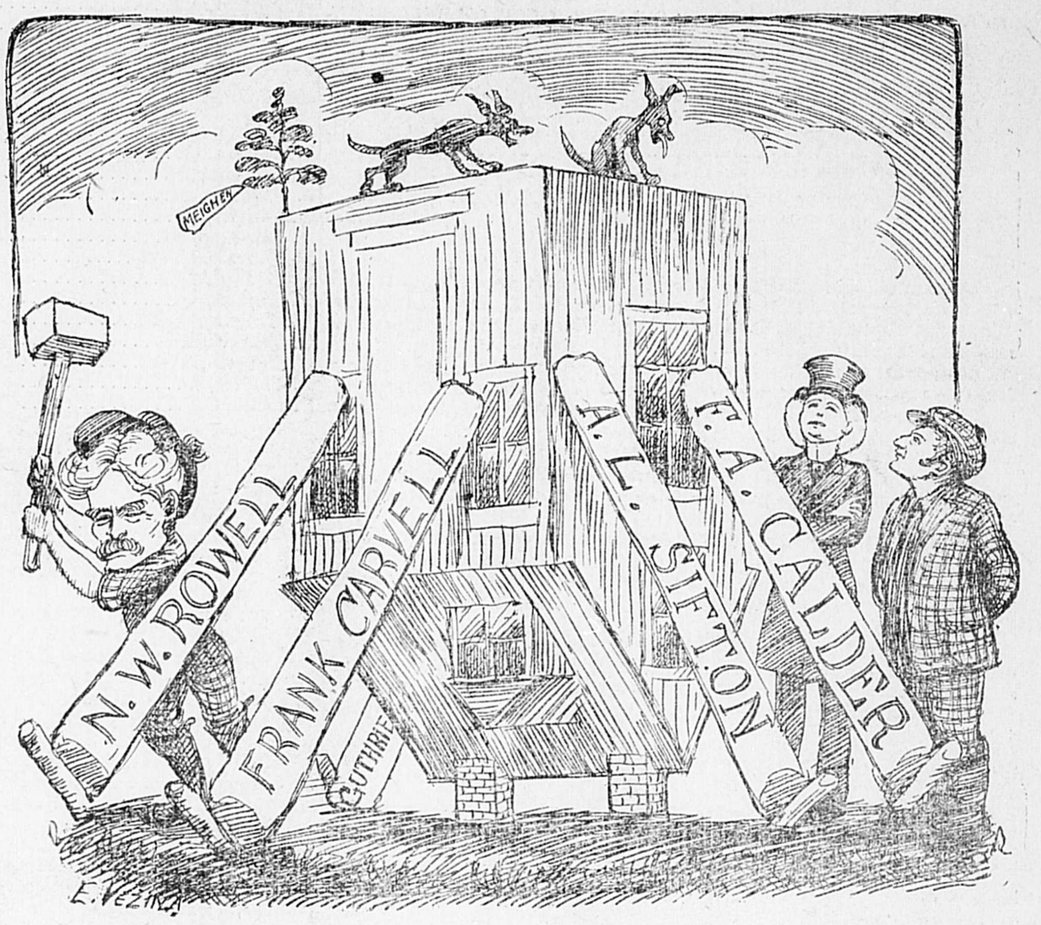
"Puisqu'on a pardonné aux chefs du *Sinn Fein* et qu'on les a remis en liberté, il est totalement illogique d'arrêter leurs suivants, de continuer de traiter le *Sinn Fein* comme si c'était un mouvement révolutionnaire,—ainsi qu'on le fait aujourd'hui. L'emploi de la force brutale est inspiré par l'Ulster, supporté par les *tories* anglais et les députés au parlement".

* * *

Un tel témoignage, de la part d'un Anglais d'Angleterre, qui n'est pas un *Sinn Feiner*, mais un impérialiste, et dont la revue se lit à Londres, à Cape-Town, à Melbourne, à Montréal, à Vancouver, suffit. Il dispense de tout commentaire, quel qu'il soit.

Paul MOREAU.

ÇA TIENDRA-T-IL ?



SIR WILFRID : Drôle de construction, mon ami, drôle de construction!

BAPTISTE : Ça m'a l'air qu'il vous a volé vos poteaux, sir Wilfrid. Et puis tout ça, c'est bâti la tête en bas. Qui est-ce qui va vivre là-dedans?

TOUJOURS DES PEAUX-ROUGES

Evidemment, on nous connait bien, nous Canadiens français, dans certaines rédactions de France, ci non des moindres!

Pendant un temps, Maurice Barrès a parlé des soldats canadiens comme s'ils eussent été des descendants de Peaux-Rouges authentiques. Les *Annales politiques et littéraires* d'Adolphe Brisson, pourtant assez répandues dans nos milieux pour que le directeur eût pu s'aviser que les Peaux-Rouges ne lisent pas le français, d'habitude, ont gentiment reproduit l'article de l'*Echo de Paris*.

Un peu plus tard, ce fut le terne, piètre et lamentable Georges Ohnet, — si bien étrillé une fois par Jules Lemaitre, dans ses *Contemporains*, — qui nous redécouvrit et, comme l'académicien dont il jalouse certes les palmes, vit aussi en nous des Peaux-Rouges authentiques.

Plusieurs journaux ont fait, en France, comme Barrès et Ohnet, — ce sera le châtiment du premier de voir son nom accolé à celui du romancier du *Maître de Forges*, — et nous ont également décerné des brevets d'indiens pur-sang.

Le dernier en date, c'est l'*Excelsior*, un des journaux des boulevards de Paris, assez répandu à cause de ses illustrations, et qui, le 26 août, sous la signature de *Jules Chancel*, publiait un fantastique article sur les soldats canadiens français au front. Après des protestations d'un officier canadien français qui précisa que "les Peaux-Rouges de 1917 ne ressemblent aucunement à ceux de Gustave Aimard et de Fenimore Cooper", l'*Excelsior* parla "des bataillons formés par les descendants des anciens Peaux-Rouges, devenus des soldats très modernes et des chefs dont l'autorité héréditaire est doublement respectée".

Et voilà! Les quelque 25,000 conscrits que M. Borden veut prendre au Québec pour les envoyer au front seront précédés, dans une certaine presse française, et même parisienne, grâce à MM. Barrès, Ohnet et Jules Chancel, d'une réputation de Peaux-Rouges redoutables.

Et dire que c'est un peu pour des gens qui s'imaginent que nous descendons de Peaux-Rouges que nos gars iront se faire tuer en France!

A. V.

UN GRAND HOMME

Allah est Allah et Mahomet est son prophète", disait Mahomet. Après lui, des milliers et des millions de mahométans l'ont répété. Ils ont fini par le croire.

Ça c'est sans doute répété pour le ministre Sévigny à l'*Evénement* et chez l'ancien journaliste montréalais qui y pond des canards tous les jours, Edmond Chassé.

A force de répéter que Sévigny est un grand homme, un grand ministre, un grand patriote, l'*Evénement* et Edmond Chassé paraissent croire que c'est arrivé.

L'autre jour, à Ottawa, Edmond Chassé a réussi à faire croire à un journaliste du *Press-Journal* que "les libéraux de Québec ont la plus vive admiration pour sir Robert Borden et parlent journellement du courage de son collègue, Albert Sévigny".

Il ne restait plus que ça, et c'est fait: Edmond Chassé trouve un imbécile pour le prendre au sérieux!

V[illegible]IONS

C'est le titre d'une plaquette de 88 pages, où notre ami, Marcel Dugas, a réuni ses deux conférences sur Louis le Cardonnel et Charles Péguy. Elle intéressera tous ceux qui suivent d'un peu près les lettres canadiennes-françaises.

La brochure, éditée à la maison Francq, 2, rue Saint-Paul est, se vend "2 fr. 50", porte la couverture. Marcel Dugas nous promet pour bientôt un autre volume : *"Ceux qui chantent"* où il étudiera les oeuvres de Lozeau, de Chopin, de Paul Morin, de Guy Delahaye et de Robert La Roque de Roquebrune.

LES SPORTS

LA LIGUE DE QUILLES PROVINCIALE DE QUÉBEC

ETTE IMPORTANTE ORGANISATION A TENU SON ASSEMBLEE ANNUELLE HIER SOIR A L'HOTEL RIENDEAU SOUS LA PRESIDENCE DU DR BOURGEOIS — TOUS LES CLUBS ETAIENT REPRESENTES.

LE RAPPORT DU SECRETAIRE-TRESORIER.

L'assemblée annuelle de la Ligue de Quilles Provinciale de Québec a été tenue hier soir à l'hôtel Riendeau sous la présidence du Dr Eugène Bourgeois. Tous les clubs étaient représentés à cette réunion et tout s'est passé dans le plus parfait ordre.

Le rapport annuel du secrétaire-trésorier a été adopté sans discussion. Ce rapport a démontré que la ligue Provinciale avait obtenu un magnifique succès l'an dernier et que cette association fondée en 1913 marche de progrès en progrès et qu'elle doit être considérée aujourd'hui comme la plus importante organisation de ce genre.

Après l'adoption du rapport annuel, les officiers pour la saison 1917-18 ont été élus et les préparatifs en vue de la prochaine saison ont été faits.

Avant la clôture de l'assemblée des votes de remerciements ont été donnés aux officiers qui se sont dévoués pour les intérêts de la ligue l'an dernier ainsi qu'aux journaux de la province qui ont prêté leur concours pour faire connaitre davantage cette ligue et pour la publication des rapports des joutes.

Le secrétaire-trésorier a été chargé de préparer le calendrier des joutes pour la prochaine saison qui s'ouvrira probablement le 9 décembre prochain.

Nous donnons ci-dessous le rapport présenté par le secrétaire-trésorier:

QUATRIÈME RAPPORT ANNUEL

Monsieur le président,
MM. les propriétaires de franchise,
Ligue de Quilles Provinciale de Québec.

Messieurs,

C'est pour moi un véritable plaisir de venir aujourd'hui vous présenter le rapport annuel de la ligue de quilles Provinciale car le succès obtenu la saison dernière a sûrement dépassé nos espérances.

D'abord laissez moi vous dire que la plus parfaite harmonie n'a cessé d'exister entre les divers clubs de notre association pendant toute la saison et les rencontres ont été des plus amicales quoique chaque équipe ait eu la légitime ambition de remporter la victoire. Les vaincus ont toujours pris leur défaite en véritables sportmen et les vainqueurs ont été les premiers à féliciter leurs adversaires pour la façon dont ils accueillaient un échec. Chaque joute a été suivie d'une petite fête toute intime à laquelle tous les joueurs et leurs amis étaient invités. Pendant ces agapes fraternelles la plus franche gaieté n'a cessé de régner et les visiteurs partaient toujours en emportant avec eux le meilleur souvenir de ces rencontres.

Messieurs les propriétaires de franchise, il me plaît de noter que vous avez sans cesse fait preuve de beaucoup d'attachement à la ligue et dans les réunions vous avez porté une attention particulière aux délibérations et les mesures qui ont été présentées au cours des assemblées étaient des plus sages et démontraient clairement que vous aviez à cœur le succès et le progrès de notre belle et importante ligue.

Si vous avez fait votre part, messieurs les propriétaires de franchise, et si les joueurs se sont dépensés sans compter pour rendre les joutes intéressantes et contestées, il est un autre sportman, ami du sport des quilles, qui n'a épargné ni son temps, ni ses démarches, ni ses conseils et ses connaissances pour assurer le progrès de notre belle ligue, je veux parler de notre dévoué président, le Dr Eugène Bourgeois.

Notre président me pardonnera si je puis blesser sa modestie par les quelques remarques que je vais faire mais je crois de mon devoir de mettre sous vos yeux tout le travail, ou plutôt une partie du travail, accompli par cet officier au cours de la saison dernière. Le Dr Bourgeois a été pour la ligue Provinciale un excellent agent recruteur car c'est lui qui a fait les démarches nécessaires pour décider les villes de Grand-Mère et Shawinigan Falls à se joindre à nous; c'est encore lui qui a réussi à nous obtenir des prix à d'excellentes conditions et ce qui mérite davantage une mention spéciale, c'est qu'il a dirigé notre ligue dans la voie du progrès depuis près de deux ans, c'est-à-dire, depuis la retraite de M. Arthur Talbot. Le Dr Bourgeois n'a pas regardé de faire plusieurs voyages à Montréal, Shawinigan Falls et Grand'Mère et toujours dans l'intérêt de notre association. Notre président a été d'un précieux concours pour la ligue et je ne doute pas que vous avez vous-même apprécié hautement son mérite.

La saison dernière a été clôturée dignement et tous les joueurs de la ligue ainsi que les partisans de notre association ont gardé un précieux souvenir du magnifique banquet donné à l'Hôtel Riendeau, le 18 mars dernier alors que se fit la distribution des prix. Les récompenses offertes l'an dernier ont été données grâce à votre générosité et vous devez être félicités pour ce beau geste et nos joueurs vous en sont reconnaissants.

Puisque nous en sommes sur la question des prix, laissez-moi remercier ce soir messieurs A. Barbeau, gérant de la Brunswick Balke Callender à Montréal, qui nous a offert une coupe pour le championnat de notre ligue; Gervais et Samson, propriétaires de l'Hôtel Riendeau, qui ont aussi promis une coupe à notre association et qui ce soir nous permettent de nous réunir dans leur salon pour tenir cette assemblée, et M. Villeneuve qui, lui aussi, à fait la promesse de donner un prix à la ligue Provinciale. Ces messieurs sont des bienfaiteurs à qui nous devons dire un généreux "merci."

Comme je le faisais remarquer au début de ce rapport, les joueurs au cours de la saison, mettaient toute leur adresse dans les joutes et aussi la course au championnat a été la plus contestée encore vue depuis la fondation de cette organisation puisque le titre de champion a été gagné dans la dernière joute seulement.

Le club Montréal a, pour la quatrième fois, remporté les honneurs de la ligue avec 27 parties gagnées et 9 perdues. Québec a pris la deuxième position avec 22 victoires et 14 défaites à son crédit. Les autres clubs se classèrent dans l'ordre suivant: 3 Grand'Mère, 4 Trois-Rivières, 5 Sorel, 6 Lévis, 7 Shawinigan Falls.

Comme on peut le constater par la position des clubs, trois villes ont été ajoutées à notre circuit l'an dernier. Sorel, Grand'Mère et Shawinigan Falls. Ces trois clubs ont fait honneur à leur engagement et je ne crains pas de dire qu'ils ont été pour notre ligue de précieuses acquisitions.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Montréal	27	9	.750
Québec	22	14	.611
Grand Mère	20	16	.556
Trois-Rivières	18	18	.500
Sorel	15	21	.417
Lévis	13	23	.361
Shawinigan Falls	11	25	.306

GAGNANTS DES PRIX

Montréal—Championnat		27	9	.750
A. Bédard, M.	Moyenne	190.08	24	4562
H. Boivin, Q.	"	182.	33	6035
W. Bryson, M.	"	181.	30	5459
J. Pelletier, M.	3 parties	646 points.		
A. Wright, Q.	"	641 "		
A. Chrétien, S.	Partie simple	267 "		
F. Fournier, T.-R	"	249 "		
A. Bédard, M.	Moins d'erreurs	13 en 24 parties.		
H. Fortier, Q.	"	20 " 27 "		
W. Duguay G.M.	"	28 " 21 "		
C. Thibeault, S.	"	48 " 36 "		
G. Pellerin, T.-R.	"	41 " 36 "		
L. Paquet, L.	"	45 " 33 "		
Pruneau, S.F.	"	35 " 18 "		

NOUVEAUX RECORDS

Québec—Plus haut total en 3 parties	2969
Québec—Plus haute partie simple	1054
A. Chrétien, Sorel—Plus haute partie simple	267

AUTRES STATISTIQUES

Au cours de la saison dernière, 21,925 boules ont été lancées dans les parties régulières et 212,824 points ont été enregistrés. Il y eut de fait 3,969 strikes, 5,686 spares, 1,513 coups de chandelles et 1,927 erreurs. 148 spares furent faits sur coups de chandelles et deux joueurs ont dépassé la "foul line."

Quarante-cinq joueurs obtinrent 200 et plus et quinze joueurs jouèrent 600 et plus en trois parties. Ce sont les suivants:

200—Bussière, 1; Bédard, 11; Labelle, 4; Boivin, 7; Bryson, 6; C. Gagnon, 5; H. Fortier, 6; Desautels, 1; J. Pelletier, 9; Bellefeuille, 2; Thibeault, 10; Wright, 2; Ranger, 5; H. Labrecque, 8; R. Lamoureux, 1; Ls. Paquet, 7; E. Meunier, 5; Poiver, 1; Fournier, 2; Blouin, 5; J.-B. Parad s, 3; Pellerin, 3; W. Duguay, 2; J. Cardinal, 2; D.-H. Roberts, 2; A. Blais, 3; Ryan, 4; X. Duguay, 4; Mandeville, 6; Dorais, 3; Glen, 2; O. Chrétien, 1; A. Chrétien, 4; Duquet, 1; Roberge, 4; Picard, 1; Gélinas, 1; Pruneau, 1; Bernier, 2; Faucher, 1; Poliquin, 1; Matte, 2; Bittner 1; Villeneuve, 1; Bourassa, 1.

600—A. Chrétien, 1; Fournier, 1; Blouin, 1; Pellerin, 1; Cardinal, 1; A. Blais, 1; Ryan, 1; H. Labrecque, 1; Wright, 1; Fortier, 1; Boivin, 1; Labelle, 1; J. Pelletier, 2; C. Thibeault, 3; A. Bédard, 3.

Je pourrais, messieurs, vous entretenir plus longuement mais je crains d'abuser de votre indulgence et aussi je termine en vous félicitant pour le succès obtenu l'an dernier et j'espère que vous ne vous arrêterez pas en si bon chemin mais que vous tenterez l'impossible jour rendre notre ligue encore plus populaire. Permettez-moi de vous remercier pour l'appui que vous m'avez accordé depuis que j'ai l'honneur d'être secrétaire-trésorier de cette belle organisation et soyez assurés que je me suis efforcé de vous être agréable en me dévouant dans la mesure de mes forces pour la Ligue de Quilles Provinciale de Québec.

Bien à vous,
X. E. NARBONNE,
Secrétaire-trésorier.

Respectueusement soumis à l'assemblée annuelle tenue ce vingtième jour d'octobre mil neuf cent dix-sept.

Montréal, 20 octobre 1917.

LA RÉUNION DE LATONIA

Résultats des épreuves de samedi:

PREMIERE COURSE

1. Swell Combs, 122, Callahan, $4.30, $3.90, $3.40.
2. Betcha, Million, 100, Shilling, $26.80, $17.70.
3. Count Boris, 109, Hunt, $5.80.

Temps: 1.09 2-5.

St-Jude, Frank Burke, Tanlac, Narsola, Jane Frances, Malice, Grand Duke, Vinegarhill et Cracow ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

1. First Ballot, 95, Gruber, $38.-30, $15.00, $7.80.
2. Stephen R, 106, Williams, $5.-60, $4.10.
3. David Craig, 99, Donahue, $7.-10.

Temps: 1.42 1-5.

Bedtime Stories, Gipsey George, Dolina, Commensia, Milestone et Philemon ont aussi couru.

TROISIEME COURSE

1. Lucille P, 103, Gentry, $5.50, $3.20, $2.70.
2. Miss Fannie, 112, Williams, $3.60, $2.80.
3. Irish Gentleman, 106, Connelly, $3.50.

Temps: 1.56.

Marjorie D, Phil Mohr, High Horse, Tarleton P, Erin, Feather Duster ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE

1. Opportunity, 110, Williams, $4.70, $3.00, $2.50.
2. Butterscotch II, 103, Kederis, $4.90, $3.40.
3. Sol Kilsey, 99, Donahue, $3.50.

Temps, 1.13 2-5.

Colonel Vennis, Dick Williams et Fellswoop ont aussi couru.

CINQUIEME COURSE

1. Gipsey Queen, 115, Gentry, $9.60, $5.50, $4.00.
2. Freecutter, 112, Hanover, $12.-40, $9.10.
3. Boniface, 116, Stearns, $6.20.

Temps, 1.13 4-5.

Tex Forman, Clairvoyant, Viva America, Fern Handley, Everest, Broom Peddler, American, Duke of Savoy, Spearlene et Herald ont aussi couru.

SIXIEME COURSE

1—Jovial, 98, Donahue, $7.00, $4.20, $3.30.
2—Surpassing, 108, Kederis, $5.90, $4.20.
3—Duke of Shelby, 105, Cooper, $12.40.

Temps, 1.54 3-5.

Athletic, Girl, The Grader, Lahore, Allen Cain ont aussi couru.

A LA PISTE DE LAUREL

Voici les résultats des épreuves disputées samedi après-midi:

PREMIERE PARTIE

1—Exden, 105, Lauder, $6.90, $4.10, $3.30.
2—Top of the Ware, 105, Collins, $6.60, $4.30.
3—Incog, 96, Walls, $5.60.

Temps, 1.15 2-5.

Kawa, Peep Sight, Night Stick, C. A. Comiskey et Heather Moon ont aussi couru.

DEUXIEME COURSE

1—Welsh King, 139, Barrett, $4.70, $2.90, $2.90.
2—xCaptain Parr, 134, O'Connor, $3.10, $3.10.
3—xShannon River, 148, Smith, $3.10.

Temps, 3.53.

The Brook, Russian Pinion, Crack O'Day et Ojala ont aussi couru.

xEntrée Parr.

TROISIEME COURSE

1—Jack Hare Jr, 130, Peak, $3.30, $3.10, $2.40.
2—Recount, 102, Troise, $5.30, $2.80.
3—Payment, 109, Robinson, $2.40.

Temps, 1.14 2-5.

Gold Tassel, Garrone, Memories, First Troop et Cumsah ont aussi couru.

QUATRIEME COURSE

1—Ticket, 107, Schuttinger, $10.10, $3.10.
2—Naturalist, 108, Keogh.
3—Leochares, 120, Obrien.

Temps, 1.41.

King Neptune a aussi couru.

CINQUIEME COURSE

1—Highland Lad, 101, Lyke, $6.40, $3.90, $2.20.
2—Damrosch, 110, Buxton, $3.90, $3.30.
3—Gloomy Gus, 104, Collins, $2.10.

Temps, 1.42 3-5.

Liring Line et Shooting Star ont aussi couru.

SIXIEME COURSE

1. Silversandals, 94, Walls, $7.60, $3.90, $3.60.
2. Euterpe, 104, Megler, $66.90, $25.40.
3. Nomanager, 110, A. Collins, $6.50.

Temps: 1.51 3-5.

Malheur, Cardome, Mr. Mack, Obolus, Ella Ryan et Cuddle Up ont aussi couru.

SEPTIEME COURSE

1. Monomoy, 105, Buxton, $6.50, $3.50, $2.80.
2. Little Nearer, 116, Lyke, $5.-40, $2.90.
3. Eagle, 104, Troise, $3.20.

Temps: 1.45 4-5.

Star Finch, Orderly et Queen of the Sea ont aussi couru.

CET APRÈS-MIDI AU TERRAIN DU SHAMROCK

Les parties de balle au camp de cet après-midi au Shamrock entre l'Athlétique, de la Ligue de la Cité, et le Ste-Cécile et le Métropole, promettent d'attirer plusieurs milliers de personnes au populaire terrain de jeu de Mile End, surtout si la température se montre clémente.

Le programme sera ainsi disputé:

1.00—Ste-Cécile vs Athlétique.
3.00—Métropole vs Athlétique.

Les amateurs, depuis longtemps, se posent la question suivante: les équipes indépendantes sont-elles inférieures aux clubs de la ligue de la Cité ou sont-elles leurs égales, voire leurs supérieures? Naturellement, les fervents partisans des clubs Ste-Cécile et Métropole répondent affirmativement tandis que les adeptes de la Ligue de la Cité, c'est juste, prennent parti pour leurs favoris et ne croient pas que les clubs de la Ligue de la Cité soient inférieurs même égaux aux clubs indépendants. Il ne restait qu'une chose à faire dans les circonstances, et c'était de conclure des rencontres entre les meilleures équipes indépendantes et des clubs de la Ligue de la Cité. C'est ce qui a été fait, et les amateurs sont conviés pour demain à deux duels d'une exceptionnelle grandeur.

Le Ste-Cécile rencontrera donc l'Athlétique à 1 heure, et alignera pour la circonstance son plus fort "neuf." La batterie, composée de Deschamp et Duplessis, travaillera avec efficacité, et Duplessis sera d'un gros appoint pour son lanceur, parce qu'il connaît tous les frappeurs de Billy Innes. L'Athlétique, lui, mettra Ric Paquette dans la boîte et Art. Mullin. Le vétéran Paquette a livré des assauts sensationnels, cette année, et son "come back" a été similaire à celui de Chief Bender. On peut donc s'attendre à une dure lutte entre les deux lanceurs.

La finale mettra les Métropole, champions indépendants de Montréal, aux prises avec les Athlétiques. On verra Crevier et Fortin travailler pour les Métro, tandis que Billy Innes enverra Ric Paquette une deuxième fois dans la boîte avec Art. Mullin derrière le marbre. Cependant, par précaution, Dan Miller sera gardé comme réserviste pour prendre la place de Paquette au cas où les circonstances l'exigeraient. On comprend que lancer deux parties de suite est une performance peu banale, et que si Paquette réussit à vaincre ses deux adversaires, il aura mérité le surnom de "Iron Man" tout comme Joe Monity et Christy Mathewson. Dan Miller ne sera envoyé dans la boîte qu'au cas où Paquette se ferait blesser ou serait trop fatigué pour terminer la seconde. A tout événement, les 2 parties, au Shamrock, ser[illegible] plus sensationnelles de la s[illegible]n, et les [illegible]mateurs s'y rendront par mil[illegible]ers. Il ne [illegible]vrait pas y avoir un pouce d'spac[illegible] n'occupé pour la circonstance. Les arbr[illegible]es seront Parks et Charrity.

L'ARTILLERIE EST ACTIVE SUR 2 FRONTS

Paris, 20.— Sur les fronts de Verdun et de l'Aisne, l'artillerie est très active, mande le bulletin français d'aujourd'hui:

"Sur le front de l'Aisne, il y a eu action violente de l'artillerie, dit le texte, spécialement dans le secteur de la ferme de Monnejean. Une forte reconnaissance ennemie qui a tenté de s'approcher de nos lignes dans cette région, a été repoussée. L'ennemi a laissé des prisonniers entre nos mains et a souffert des pertes appréciables.

"Sur la rive droite de la Meuse, (front de Verdun), le feu de l'artillerie a été très vif, au nord de Besonvaux et du bois de Caurières.

"Il n'y a rien à signaler sur le reste du front."

COMMUNIQUE DE BERLIN

Berlin, 20. — Il y a eu diminution dans l'intensité du feu de l'artillerie dans les Flandres à cause du brouillard, mande le bulletin officiel d'aujourd'hui.

CIGARETTES
MURAD
AUJOURD'HUI—

dans le moment même, il y a plus de fumeurs qui essaient les cigarettes Murad pour la première fois, que toutes autres marques réunies.

Presque 100 pour cent de ces fumeurs continuent à fumer les Murad.

Ce qui arrive aujourd'hui, est ce qui est arrivé depuis que les Murad ont été introduites sur le marché.

A quoi doit-on attribuer leur immense succès?

Non pas à la publicité—mais à la qualité.

La réclame de cette cigarette est faite par les fumeurs eux-mêmes de l'Atlantique au Pacifique.

Partout—Pourquoi?

GRANDE VENTE
D'ANNIVERSAIRE

A l'occasion du 10ème anniversaire de sa fondation, la Maison Bonin Frères Ltée, 669 Sainte-Catherine est, inaugurera lundi une GRANDE VENTE A 10 POUR CENT D'ESCOMPTE sur toutes ses lignes d'articles pour hommes.

N'oubliez pas l'adresse :

THEO. BONIN, prés.

669 STE-CATHERINE EST.

Tél. Est 3660.

PARC SOHMER

Ouvert tous les dimanches

Vaudeville et attractions extraordinaires. — La musique du Parc, 30 artistes. — 3 heures et 8 heures p. m. — ENTREE : 10 sous.

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

HORAIRE DU SERVICE SUBURBAIN POUR 1916-17.

LACHINE. — Du Bureau de Poste. Service de:—
10 min. de 5.40 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 7.10 p.m.
20 min. de 7.10 p.m. à 12.00 minuit.

DE LACHINE.—Service de:—
20 min. de 5.30 a.m. à 5.50 a.m.
10 min. de 5.50 a.m. à 9.00 a.m.
20 min. de 9.00 a.m. à 4.00 p.m.
10 min. de 4.00 p.m. à 8.00 p.m.
20 min. de 8.00 p.m. à 12.10 a.m.
Dernier extra à 12.50 a.m.

SAULT - AU - RECOLLET ET SAINT-VINCENT-DE-PAUL. — De Saint-Denis à Saint-Vincent.—Service de :—
15 min. de 5.15 a.m. à 8.00 a.m.
20 min. de 8.00 a.m. à 4.00 p.m.
15 min. de 4.00 p.m. à 7.00 p.m.
20 min. de 7.00 p.m. à 8.00 p.m.
30 min. de 8.00 p.m. à 11.30 p.m.
Tramway pour Henderson seulement 12.00 a.m.
Tramway pour Saint-Vincent, 12.40 a.m.

DE SAINT-VINCENT DE PAUL A SAINT-DENIS. — Service de :—
15 min. de 5.45 a.m. à 8.30 a.m.
20 min. de 8.30 a.m. à 4.30 p.m.
15 min. de 4.30 p.m. à 7.30 p.m.
20 min. de 7.30 p.m. à 8.30 p.m.
30 min. de 8.30 p.m. à 12.00 minuit.
Tramway de Henderson à Saint-Denis, 12.20 a.m.
Tramway de Saint-Vincent à Saint-Denis, 1.10 a.m

CARTIERVILLE. — De Snowdon Jct.—Service de :—
20 min. de 5.20 a.m. à 8.40 p.m.
40 min. de 8.40 p.m. à 12.00 minuit

DE CARTIERVILLE. — Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 9.00 p.m.
40 min. de 9.00 p.m. à 12.20 a.m.

MONTAGNE — De l'Ave du Parc et Mont-Royal.—Service de :—
20 min. de 5.40 a.m. à 12.20 a.m.

DE L'AVE. VICTORIA.—Service de :—
20 min. de 5.50 a.m. à 12.30 a.m.
De l'Ave. Victoria à Snowdon, 10 min. 5.50 a.m., à 8.30 p.m.

BOUT DE L'ILE.—De Lasalle et Notre-Dame, service de :—
60 min. de 5.00 a.m. à 12.00 minuit.

TETREAULTVILLE.—De Lasalle et Notre-Dame, service de :—
15 min. de 5.00 am. à 9.00 a.m.
30 min. de 9.00 a.m. à 5.30 p.m.
15 min. de 5.30 p.m. à 7.00 p.m.
30 min. de 7.00 p.m. à 12.00 minuit.

POINTE-AUX-TREMBLES, via Notre-Dame.—De Notre-Dame et 1ere avenue, Maisonneuve, service de :—
15 min. de 5.15 a.m. à 8.50 p.m.
20 min. de 8.50 p.m. à 12.30 a.m.
Dernier tramway additionnel pour le Boulevard Bernard à 1.30 a.m

Les CHAPEAUX en VELOURS marque Woodrow
SONT ARRIVÉS CHEZ
R. & A. MASSE, 255 Ste-Catherine Est près St-Denis

MERICOR LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE. EFFICACE. SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A.J. LAURENCE, MONTREAL

Pour vous, Mesdames

Lettres à une Lectrice

CXXIV

Le jour est lamentable. Une pluie incessante tombe. C'est un déluge sur la plaine et les coteaux. Un brouillard cache jusqu'au clocher de la petite église; et, quand l'Angélus a sonné, c'est à peine si on l'a entendu, ouatées qu'étaient les cloches par la brume épaisse traînant sur la campagne entière. On dirait qu'il n'a jamais fait que pleuvoir. Les chemins sont d'immenses flaques d'eau; et si d'aventure une voiture passe sur la route, le cheval, de ses sabots, soulève des jets de boue qui le crottent jusqu'au ventre.

Depuis trois jours, il pleut ainsi, à croire que les cataractes du ciel sont déchaînées comme au temps de Noé et que les nues recèlent dans leurs flancs tout un fleuve et ne se tariront que quand il aura jeté toutes ses eaux sur la terre.

Pourtant, à quelques arpents, dans la brume, on dirait que quelque chose remue, ce n'est plus une illusion, car voici qu'une voiture se dessine plus clairement, sur le fond gris du brouillard. Un grand cheval au trot, flancs mouillés et fumants, la tire, toute recouverte de toiles cirées. Le guide montre, au-dessus d'une couverture qui lui va jusqu'au menton, un visage barbu, mouillé lui aussi, une casquette ruisselante, malgré la capote baissée. A côté de lui, le visage grave, mais fouetté par la pluie, les yeux méditatifs, c'est monsieur le curé. Comme ils passent à ma porte j'entends faiblement les sons d'une clochette. Il y a quelqu'un de malade gravement, dans les concessions, *et monsieur le curé y va porter le Bon Dieu.*

. . . . . .

Cette voitur le sura route, le prêtre qui s'en va malgré le mauvais temps soulager un malade, le réconforter de la présence divine, tout cela me rappelle les vers d'un grand poète français sur le curé de campagne, son dévouement, son travail, ses nuits d'insomnie, ses jours de labeur, son esclavage volontaire afin de préserver et de sauvegarder les âmes de ses ouailles, lui à qui le Christ a dit: "Pais mes agneaux, pais mes brebis."

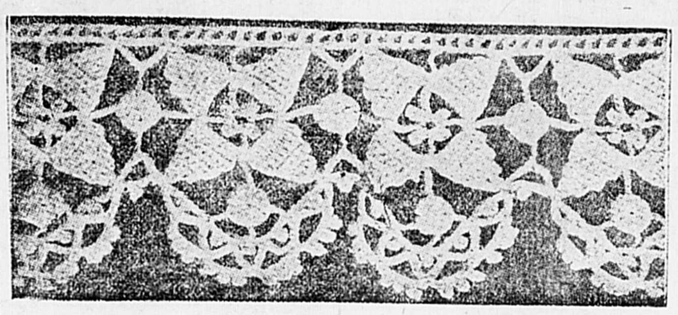
Il y en a comme cela des centaines dans notre province, missionnaires divins, qui, par tous les temps, feront des milles et des milles pour aller exercer leur ministère de paix et de charité. Ce sont des hommes. Mais Dieu les a faits ses ministres et c'est vers eux que nos gens se tournent, aux heures de souffrances et de maladie, quand la mort est là qui tourne autour d'eux et que l'agonie s'approche.

. . . . . .

Voici qu'un pan des nuées se déchire, qu'un pâle rayon de soleil s'y glisse et que les gouttelettes d'eaux, aux fils qui vont d'un poteau à l'autre, le long de la route, semblent des joyaux précieux. Et voici que, la brume s'élevant, un immense arc-en-ciel tend au-dessus de la vallée le prisme arrondi de ses couleurs magnifiques.

PAULE MANCE.

Dentelle imitant le gros Venise



Cette dentelle est exécutée avec du fil de lin No 6. C'est une imitation de la dentelle de Venise.

Commencer par faire les motifs avec cônes: 11 m. ch., 1 m. s. dans la 7e de ces m pour former 1 picot, puis faire trois fois 6 m. ch., 1 m. s., dans la 2e de ces m. pour faire 1 picot; former un rond avec cette chaînette à picots en faisant 1 m. s. sur la m. précédant le 1er picot, 1 m. s. sur les 5 m. ch. suivantes, puis faire trois fois 8 m. ch., 1 d. b. dans la m. ch. entre 2 picots, 8 m. ch., 1 m. s. sur la dernière des 5 m. s., pour terminer le tour. Puis faire les cônes: o 1 m. ch., ½ b. sur chacune des 8 m. ch., 1 m. ch., retourner le travail et faire 7½ b. à cheval sur les précédentes en passant la première, 1m ch., retourner, 6½ b. à cheval sur les précédentes en passant la première, continuer ainsi en diminuant chaque fois d'une m., jusqu'à ce qu'il n'y ait qu'une ½ b., puis faire 1 m. ch et redescendre sur le côté du cône en faisant 1 m. s. sur chaque rang, 1 m. s. sur la d. b. et répéter trois fois depuis O. — Revenir ensuite faire 1 m. s. sur chacune des 8 m. ch. sur lesquelles on a fait le cône, 1 m. s. sur la d. b., puis faire la pastille qui se trouve entre les motifs: 12 m. ch., 1 m. s. sur la 8e de ces m. pour former une boucle sur laquelle on fait 8½ b., 1 m. s. sur la 1re de ces ½ b., 1 m. ch. et revenir faire 2½ b. dans chacune des 8½ b. précédentes, 1 m. s. dans la 1re de ces 16½ b., 1 m. s. dans les 5 dernières m. ch. — 1 m. s. sur chacune des 8 m. ch. sous le cône et faire encore une pastille comme la précédente, 8 m. ch. sous le cône suivant et faire une troisième pastille, 1 m. s. sur les 8 m ch. dans le dernier cône et casser le fil. Aux motifs suivants, ne faire que deux pastilles, puis assembler le motif au précédent en ne faisant que la tige de la troisième pastille; faire 6 m. ch. passer la m. dans la 8e ½ b., de la 1re pastille du motif précédent et revenir faire 1 m. s. sur 5 de ces m. ch. en passant la 1re.

Tous ces motifs étant assemblés, faire au-dessus 3 rangs formant le pied de la dentelle.

1er rang.— :-: 5 m. ch., 1 d. b. dans la 4e ½ b. de la pastille entre 2 motifs, 5 m. ch., ½ b. à l'extrémité du cône, 8 m ch., 1 quadruple b. dans la m. entre 2 cônes, 8 m. ch., ½ b. à l'extrémité du cône suivant, reprendre depuis :-:.

2e rang.— : : 1 m. s. sur chacune des 5 m. ch., de la d. b. et des 5 m. ch. suivantes, 7 m. ch., passer la m dans la 1re de ces 11 m. s.; 1 m. ch. et revenir faire 1 m. s. sur ces 6 m. ch. en passant la 1re, 1 m. s. dans la ½ b. et dans chaque m. suivante jusqu'à la ½ b. au-dessus du 2e cône, puis reprendre depuis : :.

3e rang.— Faire alternativement 1 b. et 2 m. ch. en passant 2 m.

Faire ensuite 2 rangs pour le bord de la dentelle:

1er rang.— :-: 1 d. b. dans la 4e ½ b. de la pastille entre deux motifs, 5 m. ch., ½ b. à l'extrémité du 1er cône, 8 m. ch., 1 d.b. dans la 4e ½ b. de la pastille au milieu de la dent., 6 m. ch.. 1 d. b. dans la 8e ½ b. de la pastille, 6 m. ch., 1 d. b. dans la 12e ½ b. de la pastille, 8 m. ch., ½ b. à l'extrémité du 2e cône, 5 m. ch., reprendre depuis :-:.

2e rang.— :-: 1 m. s. sur chacune des m. du rang précédent, à la 4e des 8 m. ch. faire 1 picot de 4 m. ch., 1 m. s. sur les 3 m. suivantes, puis faire un 1er feston: 10 m. ch., passer la m. dans la 3e des m. s. précédant le picot, 1 m. ch. et revenir faire 1 m. s. sur 9 de ces m. ch. en pssant la 1re o, 1 m. s. sur les 4 m. suivantes du rang précédent, 1 picot, 3 m. s. sur les m. suivantes et faire un 2e feston: 10 m. ch., passer la m. dans la 3e des m. s. précédant le picot, 1 m. ch., passer 1 m. et faire 1 m. s., sur les 5 m. suiv., 8 m. ch. passer la m. dans la 5e m. s. du 1er feston, afin de faire un feston à picots au-dessus des précédents, 1 m. ch., passer 1 m. et revenir faire sur ces m. ch. 2 m. s., 1 picot de 4 ch., 2 m. s., 1 picot, 2 m. s., 1 picot, 1 m.s. puis terminer le 2e feston. Répéter trois fois depuis o, puis continuer à faire 1 m. s. sur chacune des m. du rang précédent, à la ½ b. au-dessus du 1er cône, faire 7 m. ch., passer la m. dans la ½ b. au-dessus du 2e cône du motif précédent, 1 m. ch., passer 1 m. et revenir faire 1 m. s. sur 3 de ces m. ch., 1 picot de 4 m. ch., 1 m. s. sur les 3 m. ch. suivantes, reprendre depuis :-:.

LA GRAPHOLOGIE AU NATIONALISTE

SI SEULE—Ni timbres, ni coupon.

UN QUI CROIT EN LA GRAPHOLOGIE—Impressionnable et imaginatif, il a des enthousiasmes faciles, des préjugés nuisibles et le jugement n'est pas très sûr. C'est un nerveux, d'humeur capricieuse et quelquefois dificile. L'entêtement, l'obstination raide sont indiqués, il est taquin, et porté à contredire beaucoup: autoritaire mais peu persévérant. Sincère, d'une franchise peu défiante, il manque souvent de prudence. Le coeur est sensible, capable d'affections tendres, mais il est exigeant et irritable même avec ceux qu'il aime le mieux. L'ordre laisse à désirer: plusieurs signes de négligence, de précipitation. L'orgueil est susceptible.

A. G. — L'esprit clair, sensé, pratique est également enjoué et vif. La sensibilité est délicate sans rien d'excessif. La bonté est bien marquée mais elle manque de souplesse et de douceur; l'obstination est remarquable et entraîne souvent de la brusquerie.

C'est une volonté énergique, un peu absolue, plus préparée à la lutte qu'à la conciliation. Elle a tout de même de jolies habiletés féminines qui servent bien sa ténacité. Autoritaire, surtout dans l'intimité de la famille active, adroite, ingénieuse, elle a de l'initiative, de jolies qualités pratiques, de la confiance en soi, du dévouement, tout ce qui fait la bonne *maîtresse* de maison. Un peu de vanité et de la coquetterie.

PAULE DE C. — La jolie petite écriture me la fait voir gracieuse, douce, enjouée et gaie quand son ciel est bleu, mais facilement abattue et attristée, car elle est très délicate, sensible et tendre et peu énergique.

La volonté est faible; elle manque de résolution, d'initiative et de fermeté. Par contre, sa souplesse, sa finesse et son tact lui sont très utiles. Constante dans ses affections mais dominée tout à fait par ceux qu'elle aime. Elle a une persévérance égale et douce qui lui serait d'un grand secours, si elle l'appliquait aux choses pratiques; l'ordre est médiocre et l'exactitude n'est pas brillante. Aimable et charmante, elle attire la sympathie de tous.

ORARENRI — Un peu léger, gai, bienveillant, c'est le type du bon compagnon pas gêné, sûr de lui, dépensier quand il a de l'argent, prêt à faire des folies avec les fous, mais subissant facilement les bonnes influences. Il manque de volonté, ou du moins, est-elle si inégale et pleine de lacunes qu'il est souvent désarmé devant les difficultés et les entraînements.

Un peu brouillon; je lui découvre des précipitations et des négligences qui doivent nuire à la perfection de son travail. L'humeur est variable : il a des obstinations maussades, des gaietés débordantes. Il ne raconte pas ses affaires à tout le monde quoiqu'il donne l'impression de n'avoir rien de caché tant il laisse deviner ses impressions. Simple, gai, sans gêne, il n'a ni vanité, ni prétentions, et je ne lui vois aucune susceptibilité. Il plaît et il attire par toutes ses jolies qualités de simplicité et de droiture.

CHERISETTE — Sensible, délicate et impressionnable, ma correspondante est très active, généreuse, impulsive et très énergique. Résolue et autoritaire, elle ne se laisse pas dominer et elle impose ses opinions et sa manière de faire plutôt qu'elle n'accepte celle des autres. Le coeur est bon et tendre, elle est dévouée pratique, et son jugement est excellent, mais elle n'est ni douce, ni souple, et une certaine irritabilité nerveuse peut amener des vivacités et même des petites violences contenues que l'on devine quand même et qui la troublent profondément. Elle tient à ses idées qui sont très absolues et elle contredit et discute vivement. Fière, réservée, luttant contre l'extériorisation de sa grande sensibilité, on ne la connaît bien que dans l'intimité, et plus on la connaît, plus on peut l'apprécier.

REINETTE. — Sensible et orgueilleuse, elle est d'une grande susceptibilité. Elle est très tendre, un peu jalouse et exigeante avec ceux qu'elle aime. Etourdie, ardente, vive, capricieuse d'humeur.

Franche et impétueuse, elle dit souvent des choses qu'elle regrette trop tard.

Elle est positive et le sens pratique se développera certainement. La volonté est résolue et tenace, les impatiences et les vivacités sont nombreuses et l'entêtement est brusque et raide.

Mais c'est une nature généreuse, capable de dévouement et dont l'activité est grande.

Jean DESHAYES

NOTE. — Il arrive quelquefois à mes correspondants de n'envoyer que des timbres sans le coupon, ou le coupon sans les timbres. Pour avoir droit à une analyse il faut remplir toutes les conditions.

LES LETTRES DE FADETTE

Le troisième volume des lettres de Fadette se vend, en librairie ou au *Devoir*, 50 sous l'unité, 55 sous par la poste. Avis a ceux qui en ont déjà les deux premières series.

RECETTES

POTAGE AUX MOULES

Lavez à grande eau une centaine de belles moules, mettez-les dans une casserole avec un verre d'eau où vous les faites cuire pendant cinq minutes. Retirez les moules que vous enlevez de leur coquille et tenez au chaud. Jetez le jus dans un autre casserole où vous avez fait frire un oignon haché; ajoutez de l'eau, du sel, du poivre, du persil haché; un bon morceau de beurre manié avec de la farine. Faites bouillir. Au dernier moment, ajoutez les moules et servez très chaud.

FILET DE BOEUF PIQUÉ A LA BROCHE

Enlevez la peau nerveuse, la graisse, et parez proprement votre filet, dont vous couperez la pointe; piquez-le de lard par-dessus aux deux extrémités, et laissez le milieu sans être piqué; faites-le mariner pendant plusieurs jours avec de l'huile, oignons, persil, jus de citron, cannelle; troussez-le en forme de *S* ou en rond, ou encore en fer à cheval, et faites-le cuire à la broche devant un feu vif, d'une belle couleur; mettez alors dessous la sauce que vous jugerez la plus propre à relever votre bœuf.

FILET DE BOEUF AUX LÉGUMES

Préparez votre filet comme le précédent, et mettez-le cuire dans une casserole avec quelques carottes et oignons, des bardes de lard, un bouquet de persil, du vin blanc, du bouillon et un peu de sel; faites-le partir sur un bon feu; couvrez votre casserole, chargez-la de charbons ardents, et diminuez le feu dessous. Lorsque votre viande sera cuite, passez le fond, prenez-en une partie, que vous ferez réduire avec un peu d'espagnole, et mettez dedans vos légumes cuits séparément, tels que concombres, chicorée, etc. Ce filet peut aussi se servir sur une sauce tomate.

CHAMPIGNONS A LA PROVENÇALE

Épluchez, lavez, laissez égoutter des champignons. Faites-les mariner pendant une heure ou deux avec de la fine huile d'olives, du sel, poivre, un peu d'ail. Sautez-les à grand feu dans de l'huile fine, avec du persil haché; dressez-les entourés de croûtons frits. Exprimez sur les champignons le jus d'un citron et servez très chaud.

CHAMPIGNONS SAUTÉS AU JUS, AUX FINES HERBES

Préparés comme ci-dessus, mettez-les dans la casserole avec un morceau de bon beurre frais, sel, poivre; sautez-les, de temps en temps, pendant douze à quinze minutes; servez.

On ajoute à volonté: jus de viande; persil, ciboules, ail ou échalottes hachés.

MOUSSE GLACÉE A L'ANANAS

Prenez un ananas frais, ou à défaut, un ananas conservé, mais le goût sera moins délicat. Pelez le fruit, coupez-en quelques fines tranches que vous mettez dans un bol saupoudrées de sucre blanc; arrosez de très peu de rhum. Couvrez et réservez. Râpez le reste de l'ananas dans un bol en porcelaine. Ajoutez-y trois cuillerées à thé de poudre de vanille, trois cuillerées à bouche de fin rhum de la Jamaïque et du sucre blanc en quantité suffisante pour rendre le mélange très doux. Mettez ce bol sur de la glace et remuez jusqu'à ce que le fruit soit très froid. D'autre part, mettez sur une terrine remplie de glace pillée un second bol contenant de la crème fouettée, en quantité trois fois supérieure à la quantité de bulbe d'ananas, mélangez en fouettant la crème et le fruit, mettez dans un moule à glace. Fermez hermétiquement le couvercle en entourant la jointure avec une bande de mousseline trempée dans du beurre fondu. Entourez le moule de glace pilée mélangée de sel, un tiers de sel pour deux tiers de glace. Couvrez d'un tapis de laine et laissez à la cave pendant trois ou quatre heures. Au moment de servir, démoulez la crème glacée, garnissez des tranches d'ananas arrosées de leur sirop et servez promptement.

CROUTES AUX PECHES

Beurrez le fond d'une tourtière ou d'un plat qui aille au feu, coupez de larges tranches de pain, et de la longueur du fond de la tourtière ou du plat, mettez ces tranches dans la tourtière, de manière à en couvrir le fond. Prenez des pêches bien mûres, ouvrez-les en deux et en couvrez les tranches de pain, la peau des pêches du côté du pain, et l'intérieur du fruit qui forme coquille en dessus et à découvert; mettez dans chaque moitié de pêche du sucre fin et un petit morceau de beurre frais, ensuite placez la tourtière sur un feu très doux, couvrez-la d'un four de campagne; il faut plus de feu dessus que dessous; réchauffer le four de campagne à plusieurs reprises, et plusieurs fois aussi, semez du sucre fin sur vos pêches. Vos pêches cuites, levez légèrement les croûtes de pain et les servez sur un plat, telles qu'elles étaient dans la tourtière; elles ne doivent pas être attachées; versez dessus le jus qui peut se trouver au fond de la tourtière et servez chaud.

DÉCOUPONS LE QUÉBEC ?

L'autre semaine, un brave orangiste de Prescott exposait à la *Sentinel* que, pour avoir la paix, le Canada anglais devrait morceler le Québec et en distribuer les morceaux entre le Manitoba, l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve. Il s'imaginait de la sorte donner une solution à la question française en Amérique.

Le *Star*, de Toronto, dont l'amour envers les Canadiens-français est plutôt platonique, écrivait peu de jours plus tard, à propos de cet article, la boutade suivante, pas mauvaise du tout:

"C'est un magnifique projet, que ce morcellement du Québec ! Mais il aurait le désavantage, diront d'autres, de laisser encore les Canadiens-français en vie, sur la surface de la terre où ils continueraient de se multiplier, par suite de leur atroce habitude d'avoir de nombreuses familles.

"Les hommes d'État qui approuvent le projet de la *Sentinel* auront un nouveau problème à élucider: celui de la conduite des Canadiens-français dans leur nouveau milieu. La présence de nombreux nouveaux députés canadiens-français dans les législatures du Manitoba, de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick pourrait causer de nouvelles alarmes. Mais il est vrai que, pour empêcher cela, la ressource resterait de défranchiser tous les Canadiens-français, et ce serait chose facile. Le dernier parlement du Canada, qui vient de claquer, l'a prouver.

"Si le problème canadien-français est difficile, il faut en blâmer la nature. C'est elle qui découpe capricieusement et de toutes sortes de façons i rrégulières les feuilles des arbres de nos forêts, au lieu de les tailler en ronds, en trapèzes, en quadrilatères de forme régulière, en triangles équilatéraux. Ainsi les hommes sont différents de forme, de couleur, de grandeur, de race, de langue, de religion et refusent obstinément d'être en tous points uniformes !"

Parions toutefois que *Phreel Ance*, l'inventeur orangiste du partage du Québec, n'a pas saisi la fine ironie de ces lignes, s'il les a lues. On comprend qu'un bonhomme qui n'a d'autre lecture que celle du *Telegram*, de la *Sentinel* et peut-être aussi du *Montreal Weekly Star*, n'ait vu que du grec dans tout ça !

A. V.

CE QUI L'A PRIS?

Les Canadiens-français qui ont lu dans les journaux de mardi l'appel de lord Shaughnessy aux Canadiens-français, à propos de la conscription se sont demandé: "Mais qu'est-ce qu'il a donc ?"

Les Canadiens-français savent quelle attitude tenir à l'endroit de la loi de conscription. Ils n'ont pas besoin des conseils étonnants de lord Shaughnessy.

Les Canadiens-français ne sont pas les seuls à s'étonner d'une loi de conscription. Le *Manchester Guardian* s'en étonnait, lui aussi, il n'y a guère qu'un mois, et, de toutes parts, dans les provinces anglo-canadiennes, on entend parler d'anticonscriptionnistes qui ne sont pas précisément de notre race. M. Aylesworth, l'ancien ministre de la Justice dans le cabinet Laurier, et qui est de Toronto, n'est pas, que nous sachions, un Canadien-français et il n'est pas non plus tout-à-fait conscriptionniste.

Il nous revient qu'en mars 1916, au *Board of Trade*, à Montréal, un monsieur qui s'appelait lord Shaughnessy, et qui parlait sensément, se déclarait, pour sa part, — et nous n'avions encore que 275.000 hommes sous les armes, au lieu des 450.000 qui y sont aujourd'hui, — que nous devions procéder tranquillement — "we must go slow about recruiting."

Qu'est-ce qu'on a fait, depuis, à lord Shaughnessy ? La chronique financière de la *Gazette* parlait récemment, à mots couverts, d'une tentative de chantage faite sur le marché de New-York, par rapport aux valeurs du *Pacifique Canadien*.

Est-ce cette tentative qui aurait décidé lord Shaughnessy à marcher et à nous adresser son communiqué conscriptionniste de mardi dernier ?

A. V.

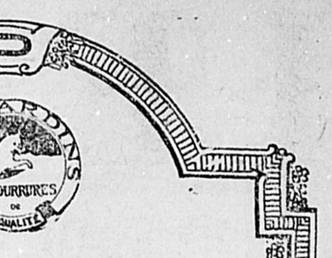
CONSCRIPTIONNISTES

M. Rainville s'intéresse particulièrement, de ce temps-ci, au sort des jeunes gens menacés par la conscription.

Tente-t-il de faire oublier qu'il a voté la conscription, en juillet et août derniers? Le public ne l'oublie pas, lui !

ADORATION NOCTURNE

Les membres de l'Adoration nocturne sont priés de se rendre, ce soir, dimanche, à 7 heures 30, à l'église Sainte-Brigide, rue Maisonneuve, pour la célébration des Quarante-Heures.



Les belles fourrures



Elégance, beauté, qualité, nouveauté sont réunies dans les superbes et nombreux modèles qui se trouvent maintenant exposés dans nos vastes salons et que nous offrons à des prix très modérés.

Parures en lynx, en loup, en renard, en Alaska; manteaux en mouton de Perse, en Hudson, Baltic ou near seal; paletots en fourrure ou en drap; **chapeaux et casques**, etc.; nous avons l'assortiment le plus considérable et le meilleur de tout Montréal.

N'achetez nulle part ailleurs sans être venus nous faire une visite. Si vous ne voyez pas ce que vous désirez, demandez-le. Nous l'avons ou nous vous le ferons.

Prix accessibles à tous, même aux bourses modestes.

Chez Desjardins & Co Limited

130, RUE SAINT-DENIS

Armand Des Rosiers

Ameublements.
Décorations.
Encadrements.
Gravures.

4787, RUE SAINT-DENIS, près Sherbrooke
EST 4690



C'est le service qui compte

Nos nombreux clients en sont satisfaits.

Vous le serez vous aussi.

Vos

travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux,

Confiez-les à des experts en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en rédaction, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimés fournis gratis sur demande.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

DE L'ÉLEVAGE

Un maquignon quelconque, qui a pendant vingt ans été directeur de haras, aux Etats-Unis, vient d'écrire un livre sur les enfants. Il estime que, le meilleur moyen d'avoir de bons ouvriers, c'est d'astreindre les bons ouvriers à épouser des filles de bons ouvriers, et que le meilleur moyen d'avoir des bons jardiniers, c'est d'obliger les bons jardiniers à épouser des filles de bons jardiniers, et ainsi de suite. "Ayons, dit-il, un registre de nos classes ouvrières, faisons en sorte qu'elles connaissent leur valeur, qu'elles s'entre-épousent et nous aurons une excellente classe ouvrière, capable de faire un travail extraordinaire. Produisons des êtres humains aptes au travail dur, aptes à l'exécuter facilement, sans effort, tout comme l'éleveur de chevaux élève des chevaux de trait."

Et voilà! Si la théorie de ce monsieur tient debout, il va falloir nous mettre à nous élever des politiciens propres et honnêtes.

Mais comment et où trouver les fondateurs de ces dynasties?

Coupon graphologique

Esquisse graphologique

de **JEAN DESHAYES,**

— AU —

"NATIONALISTE"

21 OCTOBRE 1917 (*En pour un mois*)

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi.

Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non-rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez : Jean Deshayes, le "Nationaliste", Montréal.

UN CANADIEN - FRANÇAIS EN SERBIE

Récit de la retraite de 1915 par un médecin de chez nous.

Un jeune médecin canadien-français qui a séjourné à titre de fonctionnaires du service sanitaire, en Serbie, de mai à octobre 1915, et qui a pris part à la grande retraite des civils de Serbie, une fois l'invasion ennemie commencée, nous communique,—tout en tenant son nom secret,—le journal de cette retraite précipitée, écrit par sa femme, une jeune Française, qui l'accompagna d'un bout à l'autre, de la retraite et finalement, atteignit Salonique avec lui.

Nous publions aujourd'hui la deuxième partie de ce journal, dont le "Nationaliste" offre la primeur à se lecteurs, dans la première partie, le récit porte sur le départ précipité de Soco Bagna, et sur le trajet jusqu'à Rachka, par des routes effroyables, congestionnées de gens pris de panique. Voici la deuxième :

II

La nuit passée, nous résolûmes, le matin de très bonne heure, d'aller questionner le colonel de la mission, et savoir quel parti il prendrait pour la nouvelle route à suivre. Nous fûmes très gentiment accueillis, mais peu satisfaits de l'entretien. Les bœufs étaient arrivés dans la nuit, fatigués et malades. Une roue de voiture ayant été cassée et arrangée grossièrement avec de la corde, il devenait nécessaire de se débarrasser encore de quelques bagages, et de patienter un jour de plus, afin de laisser reposer les animaux. Sur ce, nous déchargeâmes nos deux valises et, remerciant la mission de ses bontés à notre égard, nous lui fîmes nos adieux.

Il fallait alors se débrouiller seuls et trouver un moyen convenable pour fuir avec nos bagages.

La Providence nous favorisa: à un paysan, nous achetâmes pour cinq cents francs, une vieille voiture et un bon grand cheval. Et à dix heures du matin, presque à plat ventre dans le chariot à bâche, nous faisions suite à la longue file de véhicules, sur la route de HJikovitra.

Les effets des incessants cahots, provoqués par les chemins caillouteux, se faisaient sentir douloureusement. Nous ne pouvions causer tellement nous étions secoués !

Toute la journée qui était splendide, nous fûmes sur les routes. Quand le soleil se coucha nous entrâmes dans la grande ville. Une quinzaine de blanches mosquées, quelques dômes de harems, nous annoncèrent, de loin, son origine turque. Quand nous fumes notre entrée dans la rue principale, nous comprîmes que nous n'obtiendrions pas ce soir-là encore, un asile pour la nuit. La plupart des boutiques étaient fermées: celles qui restaient ouvertes, avaient toutes à leur étalage une même et innommable nourriture grisâtre, toute préparée et cuite; des débris de vieux poissons bouillis avec du pain noir. De ces énormes chaudrons se dégageait une odeur âcre et infecte qui vous prenait à la gorge. A la porte d'une ou de deux boutiques, un Turc sale et écœurant vendait de petites miches de pain (absolument noir) pour cinq francs chacune.

La rue étroite déjà était encombrée de nombreuses voitures (celles des fugitifs) arrêtés là pour la nuit. Et parmi tous ces véhicules, des officiers français circulaient, en quête d'un gîte peu probable.

Notre pauvre Missa (tel était le nom de notre jument) semblait bien fatiguée. Durant huit heures, nous et elle n'avions rien mangé pour gagner plus de temps et entrer dans la ville avant la nuit complète. Je restais dans la voiture, tandis que mon mari allait cogner à chaque porte, vainement. Nous eûmes cependant la bonne fortune de passer devant une auberge, d'où s'élevaient des bruits de voix. La porte entr'ouverte laissait entrevoir une salle assez grande, pauvrement éclairée et remplie de monde. Nous entrâmes là et demandâmes un lit. Le patron rit de bon cœur et nous répondit en un mauvais anglais que nous pourrions peut-être nous en confectionner un sur le pavé de sa grande cour, où maintes voitures étaient remisées. C'était tout ce qu'il pouvait nous offrir.

L'offre était généreuse en un temps de retraite!... Nous dételâmes bien vite le cheval et poussâmes la voiture dans la cour, sous le toit où pratiquement j'y confectionnai, comme nous conseillait le bonhomme, un bon lit de foin. Les oreillers furent remplacés par les valises et de gros manteaux serbes nous servirent de couvertures.

Une place pour Missa avait été princièrement offerte dans l'écurie, où une vingtaine de chevaux étaient occupés à manger. Pareille à ses semblables, la brave bête prit part au vert festin.

Il ne nous restait plus,avant de dormir, qu'à songer à apaiser les exigences de notre estomac. Nous entrâmes à tout hasard dans la grande salle. Devant une trentaine de tables, se tenaient des hommes et des femmes, de différentes nations, attendant une portion de soupe et de viande, moyennant assez d'argent. Parmi tout ce monde, nous reconnûmes quelques personnes avec qui nous avions déjà fait route. Nous causâmes en attendant le repas promis, qui, d'ailleurs, ne se fit pas trop attendre (sans pain, naturellement). J'eus le bonheur de me procurer en plus de ma portion, cinq petites saucisses rôties, que j'enveloppai précieusement dans un papier, en prévoyance de notre déjeuner du lendemain. Le dîner pris nous allâmes nous installer dans notre roulotte d'infortune. Nous y passâmes une bonne nuit, quoique un peu fraîche.

A 4 heures du matin, nous rattelâmes le cheval et primes la grande rue au bout de laquelle nous devions retrouver plusieurs compagnons de route.

La caravane était assez longue et comptait dix-sept voitures de formes différentes au derrière desquelles chacun avait solidement fixé ses biens les plus précieux.

Toute cette journée-là nous trottâmes à travers d'immenses plaines. Assez espacés les uns des autres, quelques soldats, en costumes de paysans, avaient été envoyés sur la route, en cas d'alerte.

Dans l'après-midi, nous découvrîmes une vieille meule de foin humide, à demi pourri; celui-ci étant devenu très rare et par conséquent trop cher, nous le partageâmes loyalement. De très bonne heure nous aperçûmes Pritchina. Une petite pluie fine commençait à tomber et donnait à la ville un aspect infiniment triste. Les malades de deux hôpitaux serbes avaient été transportés dans un champ près de la ville. Plusieurs ambulances stationnaient, des centaines de malades et de blessés étaient étendus sur l'herbe et regardaient passer avec mélancolie les voitures des plus heureux fugitifs.

LA FIN DU "CONFORT"

Pritchina est à peu près semblable à Mitrovitsa, mais un peu moins grande. Ces deux villes et celles qui vont suivre sont d'origine turque. Nous ne serons donc point étonnés d'y voir les mêmes mosquées, les mêmes bâtisses de plâtre; les mêmes indigènes en sheshia rouge, aux larges ceintures de même nuance; les femmes aux cheveux nattés et pendants, aux culottes bouffantes serrées aux chevilles, aux mains brunes, les ongles teints de rouge.

Plus nous avancions plus la misère se faisait grande et dans chaque ville, on essayait de remplacer le pain manquant par différents légumes; dans les rues ruisselantes de pluie, des enfants pieds nus couraient au devant de chaque nouvel arrivant à seule fin de lui offrir des pommes de terre récemment cuites.

Ne nous étant pas dispersés, nous obtînmes du gouverneur de la ville la permission de coucher dans une spacieuse écurie. Les voitures furent remisées aux portes et les chevaux attachés à l'intérieur. Cette écurie attenait à une pauvre maison délabrée, si vieille et aux murs si lézardés que nous ne risquâmes pas d'aller y dormir. Nous préférâmes passer la nuit dans l'écurie mal nettoyée. Sur une épaisse couche d'ordures et de matières nauséabondes, nous nous étendîmes, une ou deux personnes entre chaque cheval. Dans chacun des quatre murs avaient été percées des fenêtres, qui, à ce moment, manquaient de vitres. Nous nous trouvions ainsi dans les courants d'air; par ces ouvertures la pluie rentrait en trombe. Nous ne réussîmes pas à dormir et le lendemain matin nous trouva humides jusqu'aux os, grelottants de froid. La mauvaise odeur du fumier avait pénétré dans nos vêtements et nous laissait pour toute la journée suivante le parfum de ce souvenir.

Ce matin-là, nous dûmes nous séparer: quelques-uns se sentaient mal à l'aise et décidèrent de reprendre la route le surlendemain. Nous ne fûmes plus que cinq: le professeur et ses fils; le docteur Perras et moi.

Il s'agissait d'arriver à Prizeren, la grande ville turque où se termineraient les facilités de notre voyage; le point de départ de la plus terrible route à suivre pour atteindre la Grèce. Prizeren était très éloignée de Pritchina, et deux jours et demi de marche rapide étaient nécessaires.

Nous entreprîmes donc le voyage, tantôt doucement, tantôt très vite. Nous n'avons pas suivi une seule route sans rencontrer des convois de chariots à bœufs. Par intermittence ils se succédaient, douze, quinze, parfois une vingtaine, la plupart étaient requisitionnés par l'armée et transportaient d'une ville à une autre le pain des soldats.

Le voyage s'effectua sans encombre les deux premières journées, si ce n'est que le premier soir, n'ayant trouvé aucune maison charitable pour nous abriter nous décidâmes encore de nous enfouir chacun dans sa voiture. Un seul veillerait sur les chevaux à tour de rôle. Cette nuit fut très froide.

Le deuxième soir à sept heures nous nous trouvions encore très loin du village où nous devions nous reposer.

La nuit descendait vite, un ouragan se préparait... Pris de peur, en pleine montagne, sur des chemins alternativement courts et longs, aux détours dangereux, nous risquâmes une course folle, diabolique. Des tourbillons de poussière s'engouffraient dans les voitures en nous aveuglant. Les chevaux galopaient, bride abattue, seuls maîtres de notre sort, puisque nous ne pouvions plus rien voir. Aucune lumière n'apparaissait dans la nuit. Deux heures durant nous courûmes ainsi au bord de profonds ravins, jusqu'à l'entrée du tout petit village. Le maire nous reçut très aimablement; un de ses domestiques frictionna vigoureusement les bêtes écumantes et leur donna un asile et à manger. Deux ou trois tapis furent étendus par terre, dans une petite salle nue et chauffée exagérément.

La nuit nous parut très courte tellement notre sommeil fut lourd.

Du village on pouvait voir Prizeren. Encore quatre heures de détours montagneux et nous y parviendrions. A midi exactement, nous étions dans la grande rue. Un officier serbe examina nos papiers et, satisfait, nous donna le mot de passe pour entrer dans la ville.

Très grande, en effet, Prizeren nous impressionna par son aspect bizarre et oriental. Beaucoup de soldats allaient par les rues étroites et basses remplir à différentes fontaines de petits flacons de fer. Le tintamarre que faisaient ces bouteilles en se choquant les unes contre les autres rappelaient les tambourins de la musique orientale.

Diverses boutiques étaient encore ouvertes; la viande et quelques comestibles se vendaient encore, à notre grand étonnement... mais ce fut de courte durée!

Nous y restâmes trois jours: le premier nous trouvâmes de quoi manger dans l'unique restaurant —où nous vîmes, à notre surprise, la présence du docteur Watters de Québec ! — de la farine blanexistait encore et l'on confectionnait de tous petits pains, gros comme la moitié d'une main. Chacun ne devait pas en acheter plus de deux. On servait quelques portions de légumes cuits avec un hachis de viande:—mais pour avoir cela, il fallait attendre indéfiniment. Les plus impatients appelaient constamment les trois garçons et leur réclamaient leurs plats; d'autres allaient voir à la cuisine et en revenaient plus impatientés encore; quelques-uns tapaient sur les verres avec leur fourchette, et au milieu de ce brouhaha d'hommes affamés, on entendait quelques bribes de phrases concernant le voyage du lendemain.

Le deuxième jour, il nous fut impossible de nous procurer du pain ou des vivres. Les déjeuners et dîners étant réservés à toute une mission anglaise, on ne pouvait plus compter que sur l'espoir de quelque reste. Le troisième jour les marchands de *chibatchitçés* (mouton haché et très épicé en forme de saucisses et grillé sur des braises) avaient fermé boutique.

Les plus malins, seuls, pouvaient trouver miraculeusement quelque aliment.

Dans le dédale des rues, je trouvais une épicerie, dont la porte de fer, à moitié baissée, laissait apercevoir des déballages de boîtes à conserves. Intriguée j'enfilais sous la porte et rentrais dans la boutique. Parmi des chaudeilles, des porcelaines et des graines, étaient entassées cinq ou six boîtes de farine Nestlé et trois de sardines. Je demandais à les acheter. A mon accent étranger le bonhomme, un vieux juif à mine renfrognée, comprit à qui il avait affaire et me soldа la moitié de sa fin de stock à vingt francs en monnaie; je pris donc les deux boîtes de sardines et trois de farine avec une figure radieuse. J'aurais donné le quadruple d'argent pour obtenir cette manne providentielle. Rentrée dans la petite salle que nous occupions, je confectionnai une sorte de musette dans laquelle j'enfouis cette heureuse réserve et les dix biscuits de soldats, pris à Krouchevatz.

Comme il avait été annoncé qu'après Prizeren, à quelques kilomètres plus loin, aucun chemin n'était voiturable, nous fîmes l'achat d'un bât pour le modeste prix de cinquante francs. Encore avons-nous supplié le marchand pour qu'il se décide à nous le vendre !. Ce dernier voleur attendait-il l'époque de la panique pour quadrupler son prix?

Le 14 novembre au matin, nous partîmes... Sortis de Prizeren nous nous engageâmes à nouveau dans les montagnes. Une file de petits ânes montés par des familles entières et conduits par des Albanais moitié civilisés, suivaient les étroits sentiers. (Le prix du voyage à âne devait monter assez cher et chaque voyageur donnait une somme au départ et une autre à l'arrivée de Débar). Mais beaucoup d'entre eux n'atteignirent pas la ville, la mort ayant fait son œuvre en chemin.

Jamais paysage ne me sembla plus pittoresque ni plus sauvage ! Ces Albanais vêtus bizarrement, la tête entortillée d'un mouchoir de couleur criarde, le buste dans une chemise de toile épaisse et rude, une vaste ceinture rouge où l'on voyait un couteau effilé, un pantalon étroit à en craquer, et les pieds nus; les petits ânes chétifs, au pied sûr pourtant, au poil gris peu soigné, au collier de clochettes aigues. Les fugitifs les enfourchent. Tout ce monde étrange au pied de si hautes montagnes admirables de sauvagerie au faîte jamais foulé, faisait frissonner et donnait une appréhension de terreur. Peu à peu nous avancions. Parfois le chemin montait si haut, au flanc de la montagne, que le commencement de la caravane ne s'apercevait plus.

Par entêtement ou plutôt, pour jouir plus longuement de notre voiture, nous l'avions gardée encore, résignés à l'abandonner à Lioumkoula, puisque de cet endroit il devenait très difficile à l'homme de marcher et d'avancer.

A cinq heures du soir nous arrivâmes au camp. Des centaines de prisonniers autrichiens couchés sur la terre, attendaient l'ordre de partir en avant. Une immense tente était dressée, celle du médecin-major et de son hôpital.

En qualité de docteur, mon mari fut invité ainsi que moi-même, à passer la nuit dans le campement. Un petit dîner de pommes de terre et de gros steak coriace nous fût servi. A sept heures, une pluie torrentielle terrible tomba sur le camp et toute la nuit nous entendîmes ce déluge.

Le matin, avec son horizon de misères atroces, apparut, grisâtre, la terre était devenue glue, des ruisseaux s'étaient formés. Un froid humide et pénétrant nous glaçait.

Le médecin-major nous souhaita beaucoup de courage pour arriver à bonne fin, sur cette route remplie d'obstacles. La voiture, nous la laissâmes là avec quelques larmes.

LE COMMENCEMENT DU CALVAIRE

En route pour le commencement du calvaire: on mit le bât sur notre jument et de chaque côté nous attachâmes une valise.

Nous ne marchions que depuis deux minutes et déjà nous soufflions de fatigue.

Il y avait là une pente qu'il fallait gravir et le sol était collant et glissant. La pauvre Misa avait sa charge et arrivait à peine à poser une jambe devant l'autre. Mon mari portait la lourde musette au dos et moi mon violon. L'instrument était aussi vieux que cher et bon. Je ne devais donc à aucun prix en faire l'abandon.

Première station: un arbre accrocha une valise; le cheval glissa en bas de la pente presque gravie et avec toute sa charge sous le ventre. Premier découragement de mon mari qui, posant à terre son énorme sac, redégringola la colline pour remettre le bât en place.

Nous marchions avec tous les Autrichiens; quelques-uns aidèrent le docteur et ce dernier et l'animal remontèrent la côte. Cette fois-ci ce fut fait ! Mais quelque chose de plus malheureux encore nous attendait. Au haut du terrain s'étendait à perte de vue une immense nappe d'eau. Aucun chemin ! seulement des arbustes émergeants.

Du courage, il en fallait vraiment : Et nous en eûmes !

Le premier pas que je faisais dans ce lac m'arracha un cri d'effroi: l'eau glacée pénétrait dans mes chaussures, me montait le long des genoux et sous mes jupes.

Une parole encourageante de mon mari me décida à marcher. Nous avancions dans l'eau, sans orientation aucune, parmi tous ces prisonniers devenus compagnons d'infortune. Au bout de trois heures de marche mes doigts raidis à la poignée de ma boîte à violon me firent souffrir horriblement. Des milliers de fourmis imaginaires me mangeaient les jambes, empêtrées dans ma robe. Une pluie continuelle avait collé tout autour de ma figure le voile que je portais sur la tête. J'étais aveuglée, transie et faible. Égoïste dans ma souffrance je me lamentais, gémissais et pleurais, suppliant mon mari de me laisser mourir là. Le pauvre homme, hélas, se montrait plus courageux, quoique souffrant davantage. D'une main il conduisait le cheval par la bride et de l'autre il portait le sac de nourriture.

A chaque instant nous butions contre quelques arbrisseaux que l'eau nous cachait. Ce jour-la fut un des plus terribles que nous ayons vus.

Au bout de huit heures, nos souffrances prirent fin. L'autre rive de la mare immense était atteinte et nous marchions dans Bitsogné sur le sol durci par la glace.

Près d'un pan de vieux mur, à l'entrée du village, étaient accroupis cinq ou six Albanais. A notre passage, leur mine sauvage et brutale s'éclaira d'un ricanement moqueur. Notre fatigue était si grande qu'elle emporta tout ressentiment à leur égard. Réellement nous étions piteux à voir tant nos habits trempés collaient à notre corps. Nous ne demandions qu'à nous étendre dans quelque hutte.

Le pope de Bitsogné nous offrit sa maison: étroite masure construite de plâtre, de terre et de paille. Aux quatre murs étaient accrochées de vieilles peaux d'ours; dans un coin, sous une étroite cheminée, se consumaient trois longues branches d'arbre, posées debout sur la braise. Il n'y avait aucun meuble sur le sol de terre battue gisaient quelques nattes d'osier en guise de lit. Une fenêtre en miniature haute de huit pouces éclairait très faiblement l'intérieur de cette masure.

"Pour trente francs — nous dit le pope — vous pourrez passer la nuit ici (y compris une bonne place pour votre cheval ainsi qu'une botte de foin!" Puis il fit des grimaces, posa chaque main sur les oreilles en agitant ses doigts et roucoula quelques secondes sur un air guttural et stupide après quoi il s'en alla.

Nos membres étaient si endoloris que pendant quelque temps nous restâmes assis par terre sans proférer une parole. Une branche d'arbre croula sur la braise rouge et nous tira de notre anéantissement. Nous nous dévêtîmes et étalâmes nos habits sans forme tout autour du foyer. Avec de l'eau et de la farine Nestlé que nous fîmes bouillir près du feu, nous obstînmes notre dîner. Le repas fut délicieux. Réchauffés un peu nous décrochâmes les peaux et nous nous en fîmes de bonnes couvertures pour la nuit.

Notre sommeil fût très lourd !

(A suivre)

INCIDENT DRAMATIQUE

On se rappelle l'incident qui s'est produit à la grande convention libérale de Winnipeg, lorsqu'un groupe de soldats avinés fit irruption dans la salle des délibérations et voulut s'emparer de l'étendard de la convention. Les détails que nous avons eus sur cet incident ont été plutôt maigres.

Il appartenait à M. Donald Downie de Vancouver, ce vétéran libéral et ce vaillant défenseur des Canadiens-français, que nos lecteurs connaissent et qu'ils ont appris à vénérer, de raconter d'une façon dramatique la scène qui se déroula alors. C'est à une réunion libérale qui eut lieu à Vancouver, au commencement de septembre, que M. Downie a fait son récit, que le "Critic" a reproduit.

Nous reproduisons succinctement ce récit, sûr qu'il intéressera nos lecteurs.

Or, le comité des résolutions, composé d'environ cent trente membres, était en séance lorsqu'un groupe de soldats revenus du front, ayant à sa tête un sergent-major, fit irruption dans la salle des délibérations, parfaitement imbibés de whisky de prohibition. Ils firent leur entrée comme une fronde, et, au commandement de leur officier, ils se mirent en rangs.

Ils s'attendaient à rencontrer de la résistance, et ils se préparaient à emporter la place d'assaut et à enlever l'étendard: mais grâce à la présence d'esprit de M. Wade, président du groupe de délégués de Vancouver, le président de la convention leur fit une chaleureuse réception.

Cela les déconcerta. Ils avaient été envoyés par les Sifton-Rogers pour créer du tapage, ils avaient été saoulés dans ce but-là, mais la réception courtoise qu'ils reçurent leur changea les sangs.

A moitié déconfit, le sergent-major se fit leur porte-parole. Il s'exprima à peu près dans les termes suivants:

"Nous sommes des soldats revenus du front. On nous rapporte que vous avez une certaine bannière qui porte une certaine inscription que nous croyons déloyale, et nous sommes venus pour nous en emparer; ce que nous allons faire."

Le moment était critique. C'est M. Wade qui proposa de laisser le major Reilly régler ce différend.

Le major Reilly était vice-président de la convention. Il était un des délégués de l'Alberta, originaire de Sherbrooke. Il savait quand se taire ou quand parler, que ce fût en anglais ou en français. Il revient du front, où il a perdu un bras.

Quand les soldat se lancèrent pour s'emparer de la bannière, il se plaça devant eux, et, levant son bras blessé, il leur dit d'une voix énergique:

"Soldats ! Je suis un soldat de retour du front. Vous dites que vous allez vous emparer de cette bannière. Je dis que vous ne le ferez pas. Elle est sous mes charges et il me reste un bon bras pour la défendre. Quiconque voudra l'atteindre devra passer sur moi. Pourquoi vous êtes-vous battus en France? Pour la liberté ! Eh bien, nous allons la conserver pour le Canada aussi bien que pour l'Europe. Vous êtes-vous enrôlés pour la supprimer?

"Soldats ! On vous a trompés, on se sert de vous, ce n'est pas la première ni la dernière fois. Mais prenez mon avis. On vous a bien reçus ici aujourd'hui. Maintenant, retournez-vous-en comme vous êtes venus. Nous sommes tous de vos amis; nous vous voulons du bien. Ne vous faites pas les outils d'une clique parce que vous perdriez la sympathie et la gratitude que vous méritez. Maintenant, sortez par où vous êtes venus !"

Et le sergent, comme mu par le respect hiérarchique, qu'il doit à un officier supérieur, se tourna vers ses hommes et leur cria:

"Attention ! Eyes front ! About turn ! Quick march !"

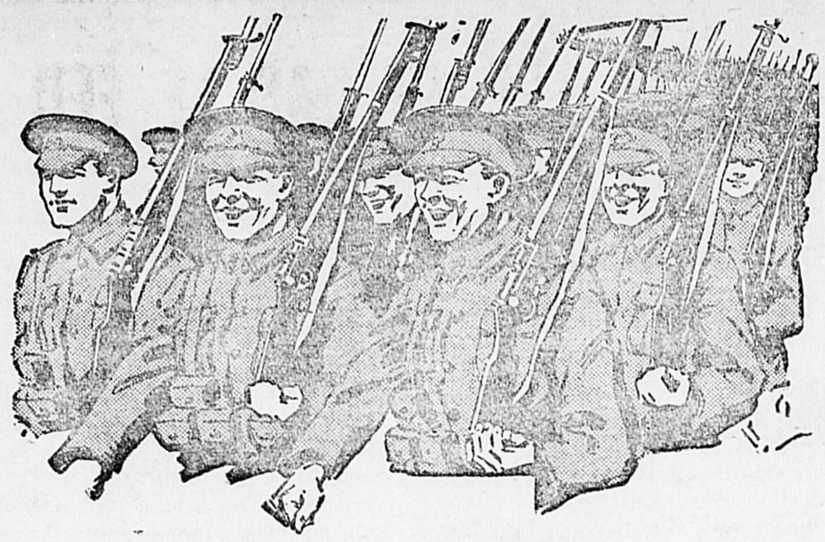
Et les envahisseurs, subjugés défilèrent, maîtrisés et satisfaits.

C'est le temps de s'écrier, avec madame Roland lorsqu'elle traversait la place de la Concorde pour se rendre à la guillotine.

O liberté ! liberté ! que de crimes ne commet-on pas en ton nom !

(*Le Franc-Parleur*).

Le NATIONALISTE publie chaque dimanche un feuilleton des plus intéressants. Le lisez-vous?



CANADA

La classe 1 fournira-t-elle les cent mille hommes?

Il serait très avantageux pour le Canada que la quotité de 100,000 hommes à lever, en vertu de la loi de Service Militaire, puisse être entièrement obtenue de la première classe —c. à d. parmi les hommes âgés de 20 à 34 ans, célibataires ou veufs sans enfant au 6 juillet 1917.

Voilà presque une vérité de La Palice :

En effet, il est reconnu que, de 20 à 34 ans, l'homme est ordinairement à l'apogée de sa force et aussi le plus en état de s'accommoder du changement de la vie civile au régime militaire.

De plus, le service militaire de célibataires et de veufs sans enfants doit entraîner de beaucoup le moindre sacrifice, vu que, relativement, personne ne dépend d'eux. Et dans leur cas, le fardeau financier n'est pas aussi onéreux pour l'Etat, du chef des allocations pour cause de séparation, etc.

Les statisticiens estiment que de la première classe, déduction faite de tous les cas raisonnables d'exemption, le Canada devrait pouvoir fournir 100,000 hommes bons pour le service, de sorte que la population mâle n'aura pas à subir une levée trop sensible.

Les hommes sujets à être inclus dans la classe 1 devraient se présenter immédiatement au Conseil Médical de leur district ; après examen de leur état physique, ils seraient placés dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

Catégorie A—Bon pour le service d'outre-mer dans les unités de combat ;
Catégorie B—Bon pour le service d'outre-mer dans le Corps Médical de l'Armée, le Bataillon Forestier, etc. ;
Catégorie C—Bon pour le service au Canada seulement ;
Catégorie E—Impropre à tout service militaire quelconque.

L'intéressé qui n'aura pas été rangé dans la Catégorie A saura qu'il n'est point sujet à servir immédiatement ; mais il ira au bureau des postes afin de déposer une demande d'exemption, à laquelle sera annexé son certificat médical ; dès lors, il recevra en temps utile un certificat portant exemption jusqu'au moment où ceux rangés dans la même catégorie, par le Conseil Médical, seront appelés à servir.

Tout homme ayant été placé dans la Catégorie A et croyant devoir être exempté, pourra obtenir du maître des postes une formule de requête à cet effet. Cette formule, dûment remplie, sera transmise par le maître des postes au préposé de l'enregistrement pour le district. Ensuite, l'intéressé sera informé du lieu et de l'heure où sa requête aura l'attention du tribunal d'exemption.

Emis par le Conseil du Service Militaire.
227F

A BOUT D'ARGUMENTS

L'*Evénement* doit y être, puisque, sous ce titre, la semaine dernière, il publiait cette petite note, absolument erronée: "M. Georges Pelletier, du *Devoir*, est tout scandalisé d'apprendre que l'on dévêt les jeunes gens qui sont examinés dans les bureaux médicaux. Cette méthode se pratique dans tous les pays du monde où se font des examens médicaux militaires et dans aucun de ces pays on n'a encore réclamé. Sommes-nous des hommes, quoi ? Sommes-nous un peuple de jeunes pensionnaires et de Saintes-Nitouches? Il faut vraiment que ces braves gens du *Devoir* aient peu à dire pour ratiociner de cette manière et pour conclure contre la loi du Service militaire".

Or il est faux que le *Devoir* ait protesté contre le fait qu'on dévêt les conscrits pour les examiner. Il a constaté qu'on les dévêtait *"pour les examiner comme du simple bétail"*, et que *"nos jeunes gens ne sont pas habitués à se promener complètement dévêtus dans des pièces où des dizaines d'autres sont dans un costume aussi primitif."* Il a demandé des écrans derrière lesquels les médecins pourraient examiner les conscrits à leur aise et aussi qu'on chauffât les salles d'examen.

Il faut croire que ce qu'écrivait le *Devoir* n'était pas aussi bête que l'écrit l'*Evénement*, puisque, mardi, M. Loranger, du *Conseil du Service militaire*, a déclaré à Ottawa que les salles seraient désormais chauffées et que, par ailleurs, dans les bureaux médicaux militaires, à la campagne, les médecins examinent les conscrits un à un, dans une pièce où le médecin se trouve seul avec le jeune homme. Dévêtir celui-ci pour l'examiner en particulier et le faire parader nu devant une quinzaine d'autres n'est pas du tout la même chose.

Pour que l'*Evénement* ne s'en soit pas avisé, il faut qu'il ait rudement le ministre Sévigny dans l'oeil. On comprend qu'avec une poutre de cette espèce, l'*Evénement* n'ait plus rien vu!

A. V.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANÇAISE

L'Almanach de la Langue française paraitra vers le milieu de la semaine prochaine avec 128 pages de texte et 40 pages d'annonces. Il contiendra des articles de plusieurs écrivains connus, des indications statistiques précieuses, des conseils populaires, etc. Il se vendra comme l'an passé, 15 sous l'exemplaire, $10 le cent et $75 le mille.

Les commandes doivent être adressées au secrétariat de la Ligue des Droits du français, bureau 12, Immeuble de la Sauvegarde, à Montréal.

INCENDIE RUE DROLET

Vers deux heures et demie ce matin, les pompiers de la caserne de la rue Beaubien furent appelés à l'angle des rues Beaubien et Drolet où ils eurent à combattre un incendie qui détruisit les hangars des immeubles portant les Nos 2750a et 2750, rue Drolet.

L'HISTOIRE DE MON CATARRHE

SIMPLE EXPLICATION

Sans appareil, inhalaison, onguent, lotion, drogues nocives, fumée ou électricité

GUERIT DE JOUR ET DE NUIT

C'est un procédé nouveau, une innovation absolue. Pas de lotions, d'applications d'onguents ou de crèmes dont la seule évoque le spectre de la maladie, pas de destructeur de bacilles ou autre appareil similaire, rien à fumer ou à respirer, pas de traitement à la vapeur, de frictions ou d'injections ; pas de traitement à l'électricité, par vibration ou par massages. Pas de poudre, de taffetas gommé ; nul séjour



à la maison, rien de tout cela. Un procédé nouveau et inédit, quelque chose de délicieux et hygiénique, dont le succès est instantané. Vous n'avez pas à attendre ni à languir tout en dépensant beaucoup d'argent. Vous pouvez vous guérir en une nuit — et je me ferai un plaisir de vous dire comment, — gratuitement. Je ne suis pas un médecin et ce secret n'est nullement une soi-disant ordonnance de médecin — mais je suis guéri, mes amis sont guéris et vous pouvez l'être à votre tour. Vos souffrances disparaîtront sur le champ et comme par enchantement.

Je suis guéri — vous pouvez l'être

Mon catarrhe était sale et dégoûtant. Il me rendait malade. Il minait ma santé et affaiblissait ma volonté. Mes graillonnements, ma toux et mes crachats me rendaient importun à tout le monde ; mon haleine fétide et mon état général faisaient que même les miens m'évitaient secrètement. Je ne goûtais plus les charmes de la vie, mes facultés s'altéraient. Je savais que cette maladie me conduirait à une mort prématurée, parce que jour et nuit je sentais à chaque moment qu'elle détruisait lentement mais sûrement ma santé.

Mais je trouvai enfin une cure et je suis prêt à vous la faire connaître gratuitement. Ecrivez-moi tout de suite.

NE RISQUEZ QU'UN SOU

N'envoyez pas d'argent, mais seulement votre nom et votre adresse sur une carte postale. Dites : "Cher M. Sam Katz : Veuillez s'il vous plaît me dire comment vous avez guéri votre catarrhe et comment je puis guérir le mien." C'est tout ce que vous devez dire ; je comprendrai et vous enverrai aussitôt des renseignements complets et gratuits. Ne retardez pas. Envoyez une carte postale ou écrivez-moi une lettre dès aujourd'hui. Ne songez pas à tourner cette page avant d'avoir demandé ce merveilleux traitement qui peut produire sur vous ce qu'il a produit sur moi.

SAM KATZ, Chambre D.R., 1177
142 rue Mutual. Toronto, Ont.

"The New Realty Company"

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 11 septembre 1917, constituant en corporation MM. Joseph-Lucien Bigras, négociant, de la ville d'Outremont, Joseph Patenaude, comptable, de Montréal, Joseph Leclaire, comptable, de Lachine, Léon Daniel Clément, notaire, de Montréal, et Horace Gohier, négociant, de la ville de Saint-Laurent, dans les buts suivants :

Faire le commerce d'immeubles et de constructeurs dans toutes ses branches, acquérir par achat, bail ou autrement, et posséder des immeubles ; vendre, louer, échanger, céder, transporter ou autrement aliéner tous et chacun des immeubles de la compagnie, en tout ou en partie, et généralement faire le commerce d'immeubles, ou toute partie d'iceux et en disposer et développer, améliorer et disposer, en tout ou en partie de telle propriété en lots à bâtir, rues, ruelles, carrés ou autrement ;

Construire des maisons d'habitation et autres bâtisses sur les dits immeubles ou sur toute partie d'iceux ;

Faire des avances au moyen de prêts, aux acquéreurs ou locataires d'aucune partie des immeubles de la compagnie pour des fins de constructions ou autres améliorations ;

Construire ou aider au moyen d'avances ou autrement dans la construction et l'entretien des chemins, rues, aqueducs, égouts et autres travaux d'amélioration, qui tendraient à rendre la propriété de la compagnie plus accessible et qui en augmenteraient la valeur ;

Accepter, prendre et tenir des hypothèques, obligations, garanties ou charges, pour garantir le paiement du prix d'achat de toute propriété vendue par la compagnie ou tout argent dû à la compagnie par les acquéreurs, locataires, entrepreneurs de travaux, et de tous débiteurs quelconques, ou avances par la compagnie aux acquéreurs, locataires, entrepreneurs de travaux, et de tous débiteurs quelconques ou pour les frais de construction ou autres améliorations ;

Acquérir et posséder toutes affaires, des actions, stock, débentures, ou garanties, dans toute autre compagnie faisant un commerce en tout ou en partie semblable à celui de la compagnie, et en disposer ;

Vendre, céder, transporter ou échanger aucune partie des immeubles, ou autres propriétés appartenant à la compagnie, pour telles considérations et aux termes et conditions que la compagnie jugera à propos ou en disposer autrement et accepter de l'argent, des actions, des obligations, des débentures ou des bons de toute autre compagnie, faisant un commerce semblable à celui de la compagnie, en paiement ou partie de paiement d'iceux ;

Acquérer et posséder toutes affaires, franchises, entreprises, propriétés, droits, privilèges, baux, contrats, immeubles, stocks, biens et autres droits appartenant à toute personne, corporation, société ou compagnie, faisant un commerce semblable à celui de la compagnie ;

Emettre des actions acquittées et non sujettes à appel, des débentures, des bons, des obligations ou autres garanties de la compagnie, en paiement ou partie de paiement pour tous immeubles, ou meubles, droits, ou autres biens acquis par la compagnie, par aucun titre, ou avec l'approbation des actionnaires pour rémunération pour services rendus ou devant être rendus à la compagnie, de quelque manière que ce soit ;

Vendre, louer l'entreprise de la compagnie ou toute autre partie d'icelle pour telle considération que la compagnie jugera à propos, ou en disposer autrement, ou s'unir avec toute personne, société ou corporation faisant un commerce semblable à celui de la compagnie, aux termes et conditions qui peuvent être jugés à propos, et en paiement de la considération d'icelles, accepter de l'argent, ou au lieu de l'argent, des actions acquittées et non imposables, obligations, débentures ou autres garanties de toute telle corporation, personne, compagnie ou société ;

Placer et faire des affaires avec les argents de la compagnie non immédiatement requis en la manière qui pourra être déterminée de temps en temps ;

Distribuer parmi les actionnaires de la compagnie, aucun des biens de la compagnie, et en particulier toutes les actions, obligations, débentures, comptes ou autres garanties dans d'autres compagnies appartenant à la compagnie ou dont cette dernière peut avoir le pouvoir de disposer ;

Construire, acquérir, posséder et exploiter tout système d'aqueduc, dans le but d'aider à l'exploitation des biens de la compagnie, avec droit de vendre ou autrement disposer en faveur de toute autre personne, corporation, compagnie ou société, de l'eau fournie par cet aqueduc en se conformant à toute loi provinciale, ou règlements municipaux à cet égard ;

Construire, acquérir par achat, bail ou autrement, posséder et exploiter une manufacture et un moulin à scie, et manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de bois brut ou préparé ;

Construire, acquérir, par achat, bail ou autrement posséder et exploiter toute carrière de pierre, granit, gravois, de sable et de chaux, posséder et opérer des concasseurs, manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de la pierre brute, taillée ou concassée ;

Faire généralement tout ce qui sera utile ou nécessaire pour parvenir aux fins ci-dessus ;

Les pouvoirs spécifiés dans aucun des paragraphes ci-dessus ne seront en aucune manière restreints ou limités par les déductions ou termes de tout autre paragraphe, sous le nom de "The New Realty Company", avec un fonds social de deux cent cinquante mille piastres ($250,000.00), divisé en deux mille cinq cents (2500) actions de cent piastres ($100.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce onzième jour de septembre 1917.

Le sous-secrétaire de la province,
4237—38-2 C. J. SIMARD.

PAR LE FER ET PAR LE FEU

Roman héroïque, par Henryk SIENKIEWICZ

Traduction du Comte WODZINSKI et de B. KOZAKIEWICZ

No 19 SUITE

— Ah ! vils manants, rebelles, fils de chiens ! Ah ! vous faites cause commune avec Krywonos, brigands ! Vous espionnez par les routes ! Vous arrêtez l'armée du roi ! Vous osez lever vos bras de vilains contre des gentilshommes et des nobles ! Je vous traînerai, les fers aux pieds, je vous ferai écorcher vifs, païens !... L'heure est venue: vous allez expier tous vos crimes !

Un des témoins du marié, vieillard à barbe blanche, mit pied à terre, saisit l'étrier du frénétique Zagloba, puis, incliné jusqu'au sol, se mit à supplier à voix humble:

— Pitié ! illustre seigneur... Faites grâce à de pauvres innocents... Nous le jurons, par le saint nom du Christ, nous ne sommes pas des rebelles, nous venons de marier à l'église orthodoxe notre parent, le forgeron Dmitri, avec cette jeunesse, Xénia... Nous allons en cortège au repas de noces.

— Ce sont de pauvres gens inoffensifs, murmura le sergent.

— Au diable !... Les gueux ! vociférait Zagloba, c'est Krywonos qui les a mariés.

— Peste soit de Krywonos ! clamait le vieillard... Nos yeux ne l'ont pas vu, nos oreilles pas entendu. Grâce, illustre seigneur ! Nous sommes de simples et pauvres gens. Laissez-nous passer; nous connaissons notre devoir, nous ne ferons de mal à personne !

— Vous irez à Yarmoline, les fers aux pieds.

— Nous irons, seigneur, où il vous plaira de nous conduire... Commandez. A nous d'obéir ! Mais, seigneur, dites à vos soldats de nous épargner ! Voyez-nous à vos pieds: nous vous prions respectueusement de vider un coup à la santé des mariés... Buvez, sire, pour la plus grande joie de braves chrétiens... ainsi que nous l'enseigne Dieu en le saint Evangile.

— Ne croyez pas m'avoir gagné à votre cause, quand j'aurai consenti à vider un verre.

— Non, seigneur ! non, s'écria le vieux tout joyeux; nous ne le croirons pas le moins du monde. Hé ! là-bas, la musique... jouez en l'honneur de l'illustre seigneur; l'illustre seigneur est magnanime et bon !... Vous, les garçons, allez tirer le meilleur hydromel pour le magnifique seigneur.

Ils s'élancèrent vers les tonneaux; les tambourins, les fifres, les violons résonnèrent. Le joueur de cornemuse gonfla ses joues, pressa avec ferveur sur son sein le sac de cuir de l'instrument; les garçons d'honneur brandissaient leurs perches enguirlandées... Ce que voyant, les soldats souriaient, se rapprochaient; déjà ils œilladaient les belles filles... Toute crainte avait fui; les clameurs amicales se confondaient: Hou ha !... Hou-ha !

Seul, maître Zagloba conservait encore son air courroucé. Pourtant on lui avait mis en main une quarte d'hydromel remplie jusqu'aux bords. "Ah ! les gueux ! les drôles ! les brigands !" grommelait-il... Ses moustaches trempaient déjà dans la boisson dorée, que ses yeux fulguraient encore; il renversa la tête, et, avec force claquements de la langue, dégusta le nectar. La surprise, puis l'indignation se peignirent sur son visage.

— Seigneur Dieu ! fit-il, en quel temps vivons-nous !... Des vilains boivent cet hydromel digne des cieux... Seigneur, vous le voyez et vous ménagez vos foudres !

D'un seul trait, il vida la pinte.

Maintenant, tout le cortège l'entourait, enhardi, le suppliant de ne pas troubler la fête. Au premier rang, Xénia, la jolie mariée, tremblante d'émoi, éplorée, toute rose et charmante... Elle s'approcha, elle joignit ses mains sur sa gorge gonflée de soupirs: "Grâce, monseigneur !" Zagloba sentit son vieux cœur s'attendrir.

Il desserra son ceinturon, fouilla ses poches, en tira le dernier ducat qui lui restât de la munificence d'Yaréma.

— Tiens ! dit-il, le tendant à Xénia... Que Dieu vous bénisse, toi et ton innocence !

L'émotion lui coupa soudain la voix, car cette belle fille, souple comme une biche, aux sourcils lustrés et noirs, lui rappela la princesse Hélène, qu'il aimait à sa façon.

— Où est-elle maintenant, la pauvrette ? pensa-t-il.

Rendu larmoyant par l'hydromel, il était prêt désormais à serrer tous ces braves gens dans ses bras.

Alors l'enthousiasme du cortège nuptial fut sans limites: on applaudissait le magnanime seigneur, on chantait, on se pressait autour de lui, c'était à qui baiserait un pan de sa tunique. "Il est bon ! il est bon ! Vive le Lakh ! répétait la foule: il donne ses ducats au pauvre monde..... Brave seigneur ! bon seigneur ! gloire à lui..... Qu'il soit heureux !" Le violoneux raclait frénétiquement les cordes; les yeux du joueur de biniou allaient sortir de leurs orbites; les bras des tambours n'en pouvaient plus. Le père de la mariée, qui s'était jusque-là tenu prudemment à l'écart, s'avança à son tour, flanqué de sa femme à droite, de la mère du marié à gauche. Ils saluèrent jusqu'à terre comme devant l'icone sacrée, et l'on invita le seigneur à daigner s'asseoir au banquet nuptial. A l'exemple des vieux, saluaient le marié et la brune épousée. Et Xénia, coquette, se rendait compte que ses prières allaient au cœur du bouillant guerrier.

Les invités, les témoins, les garçons d'honneur insistaient aussi..... La chaumière n'était pas loin; l'illustre seigneur ne s'écarterait guère de sa route; nulle part l'on ne buvait d'hydromel plus savoureux..... Il jeta un regard sur ses soldats: à penser aux régals de tous genres qui les attendaient, ils frémissaient de la moustache comme des lièvres..... Ils n'osaient exprimer leur désir, tenus par la discipline; mais le chef eut pitié de leur supplice..... Quelques instants après, garçons et filles d'honneur, parents et soldats, se dirigeaient, les meilleurs amis du monde, vers la demeure de la mariée.

..... Le père, riche colon, faisait grandement les choses: le vin, l'eau-de-vie, l'hydromel coulaient à flots. Messire Zagloba menait la fête..... Il y eut des cérémonies étranges. D'antiques matrones conduisirent Xénia à sa chambre et y demeurèrent longtemps, enfermées avec elle. Enfin elles vinrent annoncer que l'épousée, après examen, leur avait paru blanche comme une blanche colombe, candide comme un lis. La joie fut unanime: "Gloire ! Bonheur !" Les femmes applaudissaient..... "Eh bien ! ne vous le disais-je pas ?" répétaient-elles... Les garçons trépignaient, puis chacun d'eux, une quarte d'eau-de-vie à la main, dansa, un cavalier seul, devant la porte de la chambre mystérieuse et vida sa coupe en l'honneur de l'épousée..... "Gloire !" Messire Zagloba dansait, lui aussi; la seule prérogative qu'il revendiquât pour sa naissance illustre, c'était de boire deux quartes au lieu d'une..... Puis on invita Dmitri à aller retrouver Xénia... Le marié n'ayant plus de père, le rôle de père fut dévolu à messire Zagloba. Il suivit les deux parents de l'épousée et la mère de Dmitri dans la chambre nuptiale. La salle se vida; les soldats hurlaient dans la cour, imitant par dérision les clameurs gutturales des Tatars: "Allah ! Allah !" et il déchargeaient leurs mousquetons..... Mais la fête ne fut en son plein que lorsque les parents de la mariée revinrent dans la salle commune. Les jeunes gens saluaient la mère de la mariée, inclinés à ses genoux, qu'ils entouraient d'un bras; les femmes célébraient ses louanges: elle avait su garder sa fille comme la prunelle de ses yeux, comme une chaste colombe, comme un lis; après quoi, messire Zagloba la conduisit à la danse. Ils avançaient et reculaient en face l'un de l'autre; le cavalier faisait claquer ses mains, et des échardes se détachaient du plancher au heurt de ses talons. Les invités imitèrent. Les couples tournoyaient dans la salle et dans la cour, garçons, jeunes filles et soldats. Le père de la mariée tira de nouveaux tonneaux; des feux de joie et des torches résineuses refoulaient la nuit envahissante. On buvait à rendre l'âme.

Cramoisi, couvert de sueur, flageolant, messire Zagloba avait perdu la notion du temps et du lieu. Où se trouvait-il ? Que faisait-il ? Les visages des convives lui apparaissaient ainsi qu'à travers une buée; mais on l'aurait roué de coups, qu'il n'aurait pu dire quels étaient ces convives. Il assistait à une noce..... à quelle noce ? Celle de Krétuski et de la princesse Hélène, peut-être ! Il s'arrêta à cette idée agréable et en conçut une joie telle, qu'il se mit à crier: "Vivat ! Vivat ! Messieurs mes frères, aimons-nous !" Il vidait pintes sur pintes. "A vous, messires !" clamait-il, s'adressant aux garçons. "A la santé de monseigneur le duc ! A notre bonheur à tous ! Puissent ces calamités que subit notre chère patrie passer sans laisser de traces !" Alors il versa des pleurs et trébucha contre une barrique. Mais, à chaque pas, nouveaux obstacles: les corps jonchaient le sol; on eût dit un champ de bataille. "Grand Dieu ! s'écriait Zagloba, quelle décadence: il n'y a plus que messire Lasz et Zagloba qui sachent boire." Il levait ses yeux éplorés au ciel; mais alors il lui sembla que les constellations détraquaient leurs chœurs et que les astres désorbités filaient sur d'immenses courbes capricieuses; puis la terre chavira et le héros s'étendit tout de son long sur le sol.

De terribles rêves l'assaillirent. Il lui semblait que des monstres lui écrasaient la poitrine, lui liaient bras et jambes. En même temps, à ses oreilles retentissaient des détonations épouvantables; une lumière éclatante forçait la clôture de ses paupières. Il eût voulu s'éveiller, mais il ne pouvait. Il lui sembla qu'on l'avait saisi, qu'on le portait par les bras et par les jambes. Une angoisse l'étreignit. Il essaya encore une fois de se soulever: en vain. Mais ce suprême effort le réveilla: il ouvrit les yeux. Alors son regard en rencontra un autre: deux prunelles plus noires que le charbon et menaçantes. De nouveau il baissa les paupières, de nouveau les rouvrit. Ces yeux effrayants ne cessaient de le fixer. Tout à coup, de la tête aux pieds, sa peau se fronça et s'horripila sous un fourmillement d'épouvante.

Il avait reconnu Bohun.

CHAPITRE VII

Zagloba gisait garrotté, son sabre contre lui, dans la salle même de ses entrechats. Près de lui, Bohun, assis sur un escabeau, s'amusait de sa terreur.

— Bonsoir, messire ! railla-t-il, dès que sa victime eut les yeux ouverts.

Zagloba, dégrisé du coup, ne répondit pas.

De sa voix impassible, le chef cosaque répéta:

— Bonsoir, messire !

— Brr ! pensa Zagloba; je préférerais le voir furieux.

— Ne me reconnaissez-vous donc pas, monsieur le gentilhomme ?

— Salut ! Salut ! Comment va cette chère santé ?

— Pas mal..... Quant à la santé de Votre Seigneurie, je me charge d'en prendre soin.

— A la grâce de Dieu !

— Vous m'avez soigné en d'autres temps: il convient que je vous montre quelque reconnaissance. Nous sommes de vieux amis..... Vous souvenez-vous de m'avoir si chaudement encapuchonné à Rozloghi..... Hein ?

Les yeux de Bohun étincelaient et ses longues moustaches se distendaient encore dans un terrible sourire.

— S'il m'en souvient ? répondit Zagloba..... Je pouvais alors vous enfoncer mon couteau dans la gorge..... Je ne l'ai point fait, pourtant.

— Et moi, vous ai-je jamais enfoncé un couteau nulle part ? Vous m'êtes trop cher. Je veillerai sur vous comme sur la prunelle de mes yeux.

— Il doit me réserver quelque régal de sa façon, pensa Zagloba.

— Voyez, disait Bohun, comme on se retrouve, lorsqu'on se cherche de part et d'autre.

— A vrai dire, je ne vous cherchais point du tout.

— J'ai à vous remercier de m'avoir amené la jeune princesse à Bar..... Je l'y ai trouvée en bon état..... Je vous inviterais volontiers à ma noce, mais elle n'aura lieu ni aujourd'hui ni demain: nous vivons en temps de guerre... et, d'ailleurs, à votre âge avancé, vos jours peuvent être comptés.

Zagloba, malgré sa fâcheuse situation, dressa l'oreille.

— A votre noce ? grommela-t-il.

— Eh bien ! quoi donc ? Suis-je donc un gueux pour violenter ma belle avant que le pope nous bénisse ?

Zagloba tourna une tête dolente vers Bohun.

— Faites-moi délier, s'il vous plaît...

— Du tout. Il vous faut du calme, mon ami..... Vous n'êtes plus jeune; vous allez entreprendre un très long voyage: le repos vous est nécessaire.

— Où voulez-vous me conduire ?

— Vous êtes mon ami..... Je vous mènerai chez un autre de mes amis, chez le bon Krywonos..... A nous deux, nous prendrons soin de vous.

— J'aurai joliment chaud ! grommela le gentilhomme.

Et ses fourmillements le reprirent.

— Je sais que vous me gardez rancune, commença-t-il après un silence, mais bien à tort, Dieu m'en est témoin... Nous avons passé de bons jours ensemble à Tchérine: nous y vidâmes force coupes; je vous avais voué une affection toute paternelle..... Et maintenant la jeune fille n'est-elle pas entre vos mains ? Que voulez-vous donc de plus ? Ne l'ai-je pas gardée comme un trésor ? Vous l'avez respectée, je vous en fais mon compliment; mais prétendez-vous lui offrir une main teinte d'un sang innocent ? Lui direz-vous: "L'homme qui vous a guidée parmi les foules démentes de Cosaques et des Tatars, je l'ai livré au supplice ? Rougissez de vous-même et faites dénouer ces li..s dont vous m'avez chargé par traitrise.....

Bohun se leva, pâle..... Incliné sur Zagloba, il dit, d'une voix qu'étranglait la fureur:

— Porc immonde, je te ferai écorcher par lambeaux, et cuire à petit feu, et larder de clous !

Dans l'accès de sa rage, il saisit le poignard pendu à sa ceinture, l'étreignit convulsivement; déjà la lame brillait aux yeux du gentilhomme..... Enfin, le Cosaque parvint à se modérer. Il remit le poignard dans sa gaine.

— Hé ! les gars, venez ici ! cria-t-il.

Six Zaporogues firent irruption dans la pièce.

— Prenez cette charogne et jetez-la sous le têt à cochons.....

Les Cosaques enlevèrent messire Zagloba et allèrent le jeter sur un tas de fumier, dans l'étable voisine. Après quoi, ils fermèrent la porte. Le prisonnier était dans les ténèbres. Par les fentes des poutres, par les trous du toit de chaume, ça et là filtrait une pâle lueur. Mais bientôt les yeux de Zagloba s'habituèrent à l'obscurité. Il regarda autour de lui..... Ni porcs ni Cosaques dans l'étable..... Il entendait distinctement, à travers les cloisons, les propos de ses gardiens: l'étable était surveillée

globa et allèrent le jeter sur un tas de fumier, dans l'étable voisine. Après quoi, ils fermèrent la porte. Le prisonnier était dans les ténèbres. Par les fentes des poutres, par les trous du toit de chaume, ça et là filtrait une pâle lueur. Mais bientôt les yeux de Zagloba s'habituèrent à l'obscurité. Il regarda autour de lui..... Ni porcs ni Cosaques dans l'étable..... Il entendait distinctement, à travers les cloisons, les propos de ses gardiens: l'étable était surveillée,

de tous les côtés; messire Zagloba n'en poussa pas moins un soupir de soulagement. Il vivait ! Quand il avait vu luire la lame de Bohun, il avait cru sa dernière heure venue. Mais Bohun lui réservait sans doute une mort plus raffinée.

— Je sens mon cœur défaillir ! Je ne puis bouger ni bras ni jambes..... mon Dieu ! mon Dieu !

Puis messire Zagloba songea que, s'il avait les mains libres de toutes entraves, il lui serait plus aisé de trouver quelque stratagème. S'il parvenait seulement à dégager son sabre de la pression des cordes, le reste irait tout seul. Mais comment s'y prendre ? Il réfléchit.

Toujours couché sur le dos, il se mit à se balancer. A chacune de ses oscillations, il gagnait à peu près un pouce de terrain. Ouf ! cette chaleur ! Ses cheveux se collaient à ses tempes. Il interrompait son labeur, soufflait, le reprenait. Une alerte: il lui semblait qu'un de ses geôliers s'approchait de la porte... Non ! alors il recommençait son manège avec une ardeur accrue..... Il finit ainsi par gagner l'une des cloisons. Maintenant, par des mouvements simultanés ou alternatifs de la nuque, des reins et des talons, il la longeait en la frôlant, pour que la garde de son sabre pût s'accrocher à quelque clou. Mais toujours elle glissait sur l'aspérité ou l'arrachait. Enfin, elle adhéra à un relief plus résistant..... Zagloba imprima à son dos une secousse énergique..... O joie ! un peu d'acier tranchant était à nu. Alors, par une reptation savante, il parvint à dégager du fourreau maintenu par les cordes la lame arrêtée sur l'obstacle. Il réussit ensuite à la pousser dans une fente verticale où il l'immobilisa: dès lors, scier ses liens n'était plus qu'un jeu. Et bientôt il était debout, libre de toute entrave et armé.

Il se signa pour remercier le ciel.

Mais de là à sa délivrance complète, il y avait loin encore.

L'étable était cernée de toutes parts. Une souris n'eût pu sortir inaperçue, et le tonnage de messire Zagloba était considérable.

— Si le Saint-Esprit ne se décide à m'éclairer d'une inspiration soudaine, se disait le gentilhomme, je servirai de pâture aux corbeaux. S'il m'éclaire, oh ! alors, je fais vœu de chasteté pour le reste de mes jours, à l'instar de mon ami Longinus.

Des éclats de voix, au dehors, rompirent sa méditation. Il s'approcha du mur, colla son oreille à un interstice.

Les soliveaux de chêne renforçaient la sonorité des voix comme une caisse de théorbe.....

— Où irons-nous maintenant, père Owsiwuj ? demandait un des Cosaques.

— Sais pas..... A Kamenetz peut-être.

— Bah ! nos chevaux traînent la patte: ils n'y arriveront jamais.

— C'est pourquoi ils se reposeront jusqu'au matin.

Après un silence, la première voix reprit, mais plus bas:

— Il me semble, à moi, petit père, que notre ataman se dirigera de Kamenetz sur Yampol.

Zagloba retenait son souffle.

— Tais-toi, si tu tiens à la vie ! fut la réponse.

Mais l'écouteur entendit des bruits de voix venir d'une autre direction.

— Il y en a de ces vermines ! grommela-t-il.

S'étant installé de ce côté-là, il entendit l'ébrouement des chevaux, et plus bas la voix des gars, couchés sans doute près de leurs montures.

— Hé ! disait l'un, ne pas manger, ne pas dormir, être toujours en selle, et ainsi jusqu'au jour où nous serons empalés par Yaréma.....

— C'est-il donc sûr qu'il vienne ?

— Les gens qui ont pu s'échapper d'Yarmoline jurent qu'ils l'ont vu comme je te vois. Ils en racontent des choses effrayantes: aussi haut qu'un vieux sapin; deux têtes sur un cou de taureau; sous lui, un dragon en guise de cheval.

— Nous n'avons qu'à détaler le plus tôt possible, en emmenant notre Lakh.

— Comment détaler, puisque nos chevaux crèvent ?

— Si nous restons, mal nous en prendra, frères..... Si j'étais l'ataman, on

saignerait ce gros Lakh, et on s'en retournerait, même à pied, à Kamenetz.

— Non; nous le traînerons avec nous à Kamenetz; nos pères les atamans veulent jouer un brin avec lui.

— Le diable jouera d'abord avec vous, grommela Zagloba.

Bohun lui inspirait un tel effroi qu'il se jura de ne pas tomber vivant entre ses mains. Il a maintenant son sabre pour se défendre. Qu'on le hache en menus morceaux, si l'on veut, on ne l'aura pas vivant.

— Si je pouvais, pensait-il, me faufiler de l'autre côté de cette cloison, et sauter sur le dos d'un cheval. La nuit est sombre et avant qu'on se soit rendu compte de ce qui s'est passé..... A travers ces ravines, il est difficile de poursuivre quelqu'un en plein jour. Qu'est-ce que ce doit être dans les ténèbres !

Mais comment sortir de l'étable? Il fallait ou renverser une des cloisons, et, dame ! il ne possédait pas la musculature d'athlète d'un Longinus, ou creuser une voie souterraine, comme un renard.

Mille stratagèmes se pressaient dans l'esprit inventif du gentilhomme.

Aucun ne se précisait.

— Tant pis ! se dit-il..... Je devrai payer de ma peau.

Comme il se dirigeait vers une des cloisons, il heurta de la tête une pièce de bois..... Ses mains tâtèrent l'obstacle: c'était une échelle. Au-dessus de l'étable s'étendait une sorte de magasin à fourrage..... Sans perdre de temps, messire Zagloba gravit l'échelle et se trouva sous les combles.

Il s'assit, souffla quelques secondes, puis lentement tira l'échelle à lui.

— Me voici dans une forteresse..... Si je ne fends en deux la première tête qui se montre, je veux qu'on me fume comme un jambon..... Sapristi ! ils pourraient bien, en effet, me fumer, me rôtir, et faire du suif avec ma graisse.

— Ça s'arrangera, se dit-il.

Il s'approcha du toit et parvint à pratiquer dans le chaume une lucarne, par où il passa la tête.

Il regarda.

A l'orient, une pâle bande éclairait déjà l'horizon..... Le vieux gentilhomme vit, au reflet indécis de ce jour naissant, la cour pleine de Cosaques endormis et de chevaux, et plus loin, sous la garde d'une vingtaine de sentinelles qui, la lance au poing, marchaient à pas égaux, des formes étendues près d'un puits.

— Ce sont mes gens, garrottés comme je l'étais tout à l'heure, murmura-t-il... Bohun les aura surpris pendant leur sommeil, et il les garde pour leur extirper des renseignements. Mon compliment..... je les ai conduits dans la gueule du loup: en voilà un capitaine ! J'aurai honte de me montrer, si le Seigneur me rend jamais la liberté ! Qu'allais-je faire à cette noce? Tout le mal vient de l'ivresse; car si les brigands m'avaient attaqué quand j'étais encore lucide, c'est moi qui aurais enfermé Bohun dans l'étable.

Peu à peu, les chaumières avoisinantes sortaient de l'ombre; le chaume du toit se couvrit d'une teinte argentée. Déjà messire Zagloba distinguait les rouges uniformes de ses soldats ligottés autour du puits, et les peaux de mouton sur lesquelles reposaient les Cosaques.

Un Cosaque se leva. D'un pas lent il traversa la cour, s'arrêtant parfois auprès des chevaux et des groupes de dormeurs..... Il échangea quelques mots avec les sentinelles et enfin s'approcha de l'étable. Messire Zagloba crut un instant reconnaître Bohun; il remarquait, en effet, que les gardes parlaient au Cosaque avec déférence.

— Ah ! si j'avais un mousqueton en main.....

A ce moment, la silhouette releva la tête..... L'aube l'éclaira à plein. Ce n'était pas Bohun, mais Holody, un chef de sotnia que messire Zagloba avait connu à Tchérine, au temps où il fraternisait et festoyait avec ce Bohun qui depuis.....

— Eh bien, enfants ! dit le centenier, le gros enragé ne s'est pas enfui?

— Non, petit père, il n'a pas bougé de la nuit.

— C'est un rusé bonhomme... Voyez donc un peu ce qu'il fait..... il est capable de disparaître sous terre.

— On y va !

— Prenez du foin dans le grenier et donnez à manger aux chevaux.....

Zagloba, quittant en hâte le trou pratiqué dans le chaume, se posta à l'ouverture du grenier. Au même instant il entendit grincer la porte, puis la paille bruire sous les pas des Cosaques.

Il prévoyait que les gars ne le trouvant pas à la place où ils l'avaient jeté la veille, allaient pousser des cris furibonds. Les hommes parcoururent l'étable, silencieux; enfin l'un parla.

— Quelle sorcellerie y a-t-il là? Je ne puis mettre la main dessus.

— Tu n'y vois pas. Bats le briquet, Wassill.

Un instant de silence. Wassill cherchait son briquet. Un autre appela, mais à voix basse:

— Monsieur le gentilhomme ! Où êtes-vous?.....

Le fer battit le silex; une pluie d'étincelles illumina des têtes coiffées de capuces pointus, puis l'obscurité se fit de nouveau.

— Il n'y est pas ! il n'y est pas ! disaient les voix effrayées.

Alors un des Cosaques courut à la porte:

— Père Holody ! père Holody !

— Quoi donc? demanda le centenier.

— Le Lakh n'est plus là !

— Comment ! il n'est plus là?

— Il a disparu sous terre ! Il n'y est plus !

— C'est impossible..... Vous aurez affaire à l'ataman. Il a fui ! Vous avez dû vous endormir?

— Non, petit père, nous n'avons pas dormi. Il n'est pas sorti de l'étable.

— Silence ! ne réveillez pas l'ataman..... S'il n'a pas fui, c'est qu'il s'est caché quelque part. Avez-vous cherché partout?

— Partout.

— Et sous les combles?

— Comment aurait-il pu se hisser sous les combles, puisqu'il avait bras et jambes liés?

— Oh ! les nigauds ! S'il ne s'était pas délié, il serait ici. Cherchez en haut ! De la lumière !

De nouveau les étincelles jaillirent.

La nouvelle se répandait parmi les gardes. Tous accouraient. Les questions et les réponses s'entre-croisaient comme des lames au fort de la bataille.

— Montez aux combles ! montez !

— Et surveillez bien les alentours.

— Ne réveillez pas l'ataman..... Ou nous en verrions de belles !

— L'échelle n'y est plus !

— Apportez-en une autre !

— Il n'y en a pas d'autre !

— Courez à la chaumière, peut-être en trouverez-vous une?

— Oh ! le Lakh maudit !

Les gars coururent chercher l'échelle. Ceux qui étaient demeurés à l'étable levaient la tête vers les combles. Maintenant, par la porte large ouverte, la lumière du dehors dissipait l'obscurité. On voyait l'orifice du grenier, un carré béant et noir.

Des voix conciliantes montaient vers Zagloba.

— Hé ! monsieur le gentilhomme ! Faites glisser l'échelle et descendez. Vous ne nous échapperez pas; pourquoi fatiguer en vain le pauvre monde? Descendez ! descendez !

Silence.

— Vous êtes un homme avisé..... Si cela pouvait vous servir à quelque chose de nicher là-haut, vous y resteriez..... mais non, cela ne vous sert à rien: dès lors vous descendrez de votre plein gré, car vous êtes un brave homme, vous aussi !

Même silence.

— Descendez, ou sinon nous vous jetterons la tête la première dans le fumier.

Messire Zagloba demeurait aussi sourd aux menaces qu'à la flatterie. Il se préparait à une défense acharnée. Il serrait la poignée de son épée, soufflait et mentalement récitait ses prières.

Au lieu d'échelle, les garçons apportaient des lances. On les appuya contre la cloison, pointe en l'air.

L'étable était pleine de Cosaques. Les uns avaient allumé des torches, d'autres apportaient des pieux de toutes sortes, des échelles à chariots. Trop courtes pour atteindre à l'orifice du grenier, ils les attachaient ensemble avec des courroies. D'autres se déclaraient prêts à se hisser le long des lances.

— Attendez plutôt l'échelle, conseillait le centenier.

— Pourquoi ne pas essayer, petit père?

— Wassil grimpera, lui, il est aussi agile qu'un chat.

— Qu'il essaie alors !

Les camarades plaisantaient Wassil.

— Prends garde à toi ! Il a son sabre, il te coupera le cou..... Prends garde !

— Il te tirera à lui par la tête; une fois entre ses pattes, mieux vaudrait avoir affaire à un ours.

Wassil ne se laissait pas émouvoir.

— Il sait bien que, s'il me touchait du bout du doigt, l'ataman l'arrangerait à sa façon, et vous aussi, camarades.

C'était un avis donné à Zagloba, qui ne souffla mot.

Les gars, mis en belle humeur, continuaient à railler Wassil:

— Il y aura un nigaud de moins en ce monde.

— L'autre, là-haut, ne s'inquiète pas de savoir combien nous lui ferons payer ta tête: il est brave, quoique vieux.

— Oh ! oh ! c'est qu'il connait des tours ! c'est un sorcier. Qui sait en quoi il s'est changé là-haut?

Wassil, qui crachait dans le creux de ses mains et s'apprêtait à se hisser, s'arrêta net.

— J'irais bien trouver le Lakh, dit-il, mais pas le diable.

Enfin des petites échelles on en fit une suffisamment haute qu'on appuya à la cloison. Il n'était guère prudent d'y monter, car les échelons frêles et à demi pourris craquaient sous les pieds, le centenier Holody s'y aventura le premier, pour donner l'exemple. Tout en gravissant les degrés, il parlementait prudemment:

— Vous voyez, nous ne plaisantons plus, monsieur le gentilhomme. Qu'il ne vous vienne pas à l'idée de vous défendre: nous finirons toujours par vous avoir, dussions-nous démolir l'étable. Allons ! soyez raisonnable !

Sa tête touchait à l'orifice, elle y disparut. Soudain, le sabre siffla dans les mains de Zagloba: le Cosaque poussa un rugissement effroyable, il chancela et tomba au milieu des gars, le crâne fendu.

— Malheur ! malheur ! criait-on de toutes parts.

Une confusion horrible. Les appels s'entre-croisaient, dominés par la voix tonnante de messire Zagloba.

— Voleurs, ogres, brigands ! Je vous ferai rendre gorge à tous, vermine ! Vous saurez comment châtie le bras d'un chevalier. Ah ! vous enfermez des gentilshommes dans une étable à porcs !

— Malheur ! malheur ! gémissaient les gars.

— Nous mettrons le feu à l'étable.

— C'est ce que je compte faire moi-même, racaille ! Vous rôtirez les premiers.

— Allons-y en force, criait un vieux Cosaque. Tenez l'échelle ferme ! Soutenez-la avec les lances ! Une botte de foin sur la tête, et en avant ! Il nous le faut, mort ou vif !

Le vieux Cosaque montait, suivi de deux autres; les échelons grinçaient, l'échelle craquait, mais elle tint bon, soutenue par vingt bras vigoureux.

Une minute après, trois nouveaux cadavres roulaient sur la tête des Cosaques restés en bas.

Stimulé par le succès, messire Zagloba mugissait comme un buffle, vomissait un torrent d'injures. Les Cosaques furieux, piquaient de leurs lances dans le vide; d'autres montaient les échelons, sachant que là-haut les attendait une mort certaine. Soudain Bohun se précipita dans l'étable. Nu-tête, en bras de chemise, il brandissait son sabre; ses yeux fulguraient.

— Par le toit, païens ! criait-il..... Enlevez le chaume ! Prenez-le vivant ! A sa vue, Zagloba sentit redoubler son courage.

— Viens-y, manant! rugissait-il. Liez-moi ce drôle, et je vous ferai grâce..... Ah ! graine de pendu ! ah ! vilain ! approche ! je t'accueillerai de façon à te rappeler ton père le diable et ta catin de mère.

Mais les chevrons du toit craquaient au-dessus de sa tête. Les gars devaient être en train d'arracher le chaume. Le courage de messire Zagloba n'en fut pas inquiet. La lutte, le sang, l'avaient comme grisé.

— Je mourrai en frappant, se dit-il.

Au même instant, une vive fusillade retentit dans la cour. Une vingtaine de Cosaques se précipitèrent, éperdus, dans l'étable.

— Petit père ! petit père ! criaient-ils à tue-tête, arrivez !

Messire Zagloba écoutait, stupéfait. Il regarda par les fentes du toit: plus personne.

Il crut que, voulant incendier l'étable, les Cosaques déchargeaient leurs pistolets sur le chaume.

Mais, en entendant des vociférations mêlées au galop des chevaux, et des coups de feu, et des hurlements, et le cliquetis du fer:

— Grand Dieu ! s'écria-t-il, serait-ce une bataille?

Et messire Zagloba se précipita vers sa lucarne. Dans la cour, une affreuse mêlée, l'anéantissement de la troupe de Bohun. Assaillis à l'improviste, acculés aux palissades, fusillés à bout portant, frappés à coups de sabre, écrasés sous les sabots, les gars tombaient, presque sans résistance. Les assaillants aux rouges uniformes fondaient sur eux, ne leur laissaient le temps ni de se rassembler, ni de tirer le sabre, ni d'enfourcher leurs montures. Les uns tentaient de se défendre, par petites bandes; d'autres, à la faveur de la fumée, de se mettre en selle; d'autres, jetant leurs armes, bondissaient vers les haies, sautaient à travers les épines. Les cris de "Sauve-qui-peut !" retentissaient de toutes parts. "Frappez ! Tuez !" répondaient les vainqueurs.

Messire Zagloba reconnut le petit officier de dragons, Michel Wolodowski. Sur son cheval bai, entouré de quelques soldats, tantôt il donnait des ordres, brandissant son bâton de commandement, tantôt se jetait lui-même dans la mêlée, et, à peine avait-il croisé son sabre, qu'un ennemi s'abattait à ses pieds, sans même proférer un cri. Oh ! c'était le maître des maîtres, que ce petit Wolodowski ! un vrai soldat qui, tout en donnant de sa personne, surveillait la bataille, semblable à ce chef d'orchestre qui, tout à tour posant là son instrument ou l'appliquant à ses lèvres, dirige ses musiciens tout en faisant sa partie. A ce spectacle, messire Zagloba ne se possédait plus de joie. Il trépignait, soulevant autour de lui des tourbillons de poussière; il applaudissait, il rugissait.

— Frappez donc ! et allez donc ! tannez-leur le cuir ! Hachez, coupez, assommez, saignez, tuez !

Bohun, dans le simple appareil de ses grêgues et de sa chemise, fuyait à cheval, entouré d'une centaine de cavaliers. Messire Wolodowski se précipita à sa poursuite. "Attrape-le ! tue-le ! criait Zagloba, c'est Bohun !" Mais sa voix se perdait dans l'espace. D'un bond Bohun et ses gars franchirent la haie, Wolodowski à leurs trousses. Zagloba écarquille les yeux. Que voit-il? Bohun a gagné la plaine, Wolodowski s'élance dans la plaine..... Son cœur cesse de battre, le souffle meurt dans sa poitrine..... Voici Wolodowski sur le dos de Bohun... Le chef cosaque se retourne, lève son sabre... Ils sont aux prises !... Un instant, la durée d'un éclair, et Bohun tombe avec son cheval, tandis que Wolodowski continue à donner la chasse aux survivants.

Hélas ! Bohun aussi est vivant: il se relève, éperonne sa monture, il disparaît entre les roches.

— Arrête ! arrête ! rugit Zagloba, c'est lui, c'est Bohun !

Mais une nouvelle troupe de Cosaques galope éperdue: elle rejoint le chef adoré, l'entoure, l'enlève et bientôt, fuyards et poursuivants, tous disparaissent au tournant du ravin.

La cour maintenant était déserte. Les gens de Zagloba, enfourchant les montures abandonnées par les Cosaques, s'étaient lancés aussi aux trousses de l'ennemi.

Zagloba fit glisser l'échelle, l'appuya à terre, descendit avec précaution.

— Je suis libre...

Maints et maints Cosaques jonchaient le sol. Parmi eux, quelques uniformes rouges de dragons. Le vieux gentilhomme se dirigea vers la chaumière, il buta sur le seuil contre le cadavre du père de la mariée, et disparut sous l'auvent. Lorsqu'il ressortit, il avait autour de la taille la ceinture en drap d'or de Bohun, où s'implantait un poignard au manche de rubis.

— C'est ainsi que Dieu récompense la vertu et le courage, se disait-il. La bourse du manant se trouvait assez bien garnie... Ah ! le vilain, j'espère bien qu'il n'échappera pas.

Messire Zagloba s'assit sur le seuil de la chaumière, pour attendre le retour de ses amis.

Les dragons réapparurent, Wolodowski en tête. Il piqua des deux, car il venait de reconnaître son ami.

— J'ai donc encore le plaisir de voir Votre Grâce ! s'écria-t-il.

— Ma Grâce, en sa propre personne, répondit messire Zagloba. Dieu bénisse Votre Seigneurie de m'avoir secouru !

— A temps...

Et le petit guerrier serrait avec effusion entre les siennes la main du vaste gentilhomme.

— Comment avez-vous su ma pénible situation?

— Par les paysans de cette ferme.

— Oh ! et moi qui les accusais de trahison !

— Ce sont de braves gens, au contraire. A peine s'ils ont pu sauver leur propre tête... Des mariés, j'imagine... Un garçon et une belle fille... Ils ignoraient, d'ailleurs, ce qu'étaient devenus les gens de la noce.

— Les Cosaques les ont massacrés tous... Le père de la mariée gît là, à nos pieds... Mais, dites-moi, Bohun est-il vivant? A-t-il échappé?

— Quoi ! C'est donc à Bohun que nous avions affaire?

— Oui, ce drôle que vous serriez de si près...

— Je l'ai blessé à la main. Sapristi ! je ne l'ai pas reconnu...

Messire Zagloba prit son compagnon sous le bras et le conduisit à l'étable.

— Venez voir ce que j'ai fait, messire.

Les victimes de Zagloba gisaient sur le fumier.

— Mes compliments !... Mes compliments ! répéta le petit Wolodowski; il n'y a pas à dire, voilà une rude besogne... Permettez-moi de vous avouer, cependant, que je vous trouve meilleur escrimeur que capitaine habile.

— Messire, répondit le gentilhomme, ce n'est pas l'heure de discuter. Remercions plutôt le ciel de nous avoir accordé à tous deux une aussi grande victoire.

Wolodowski considéra son vieil ami avec surprise. Il croyait avoir remporté la victoire à lui tout seul, et voilà que Zagloba en partageait la gloire avec lui. Il hocha la tête et dit seulement:

— Allons, je veux bien.

Une heure après, ayant réuni leurs détachements, nos deux vainqueurs se dirigeaient sur Yarmoline.

CHAPITRE VIII

Bohun se démenait, fou de rage; blessé à la main, foulé aux pieds, il avait laissé échapper un mortel ennemi, compromis sa gloire. Les mêmes hommes, qui, hier encore, sur un signe de lui, se fussent jetés sur Yaréma lui-même, avaient perdu courage et confiance. Lui qui se précipitait sur les galères turques de la mer Noire, lui qui courait sur le dos des Tatars jusqu'à Pérékop, lui qui secouait les torches incendiaires sous les yeux du khan et mettait le feu à ses tentes, lui qui, à Wassilowka, tout près de Lubnié, avait passé au fil de l'épée l'un des meilleurs régiments du duc, fuyait sans casaque, tête nue et sans sabre, car ce petit diable de dragon le lui avait fait sauter des mains à la première passe. Aussi, lorsqu'il se crut à l'abri des regards, le malheureux chef se prit la tête à deux mains.

— Qu'ai-je fait de ma gloire, sanglotait-il, qu'ai-je fait de mon frère-sabre?

(à suivre)

Triolets à ma mie

Puisque je sais que vous m'aimez,
Je n'ai pas besoin d'autre chose.
Mes maux seront bientôt calmés,
Puisque je sais que vous m'aimez
Et que j'aurai les yeux fermés
Par vos doigts de lis et de rose.
Puisque je sais que vous m'aimez,
Je n'ai pas besoin d'autre chose.

Je voudrais mourir à présent,
Pour vous avoir près de ma couche,
Allant, venant, riant, causant.
Je voudrais mourir à présent,
Pour sentir en agonisant
Le souffle exquis de votre bouche.
Je voudrais mourir à présent,
Pour vous avoir près de ma couche.

S'il fallait, comme au temps jadis,
Franchir des monts, sauter des fleuves,
Combattre en plaine un contre dix,
S'il fallait, comme au temps jadis,
Jouer pour vous les Amadis,
Mon coeur bénirait ces épreuves,
S'il fallait, comme au temps jadis,
Franchir des monts, sauter des fleuves.

Jasmins d'Aden, oeillets d'Hydra,
Ou roses blanches de l'Écosse,
Fleurs d'églantier, fleurs de cédrat,
Jasmins d'Aden, oeillets d'Hydra,
Dites-moi les fleurs qu'il faudra.
Les fleurs qu'il faut pour notre noce,
Jasmins d'Aden, oeillets d'Hydra,
Ou roses blanches de l'Écosse.

Sur les lacs et dans les forêts,
Pieds nus, la nuit, coûte que coûte,
J'irais les cueillir tout exprès,
Sur les lacs et dans les forêts,
Hélas! et peut-être j'aurais
Le bonheur de mourir en route,
Sur les lacs et dans les forêts,
Pieds nus, la nuit, coûte que coûte..

CHARLES LE GOFFIC.

ENTRE AMIS

UN ARTICLE SAVOUREUX

Le *Saint-Laurent* (de la Rivière-du-Loup) et l'*Evénement* s'aiment d'amour tendre.

L'autre jour, le *Saint-Laurent* publiait à l'adresse du rédacteur-en-chef de l'*Evénement* l'article suivant, plein de mots doux :

UN SALISSEUR DE NIDS! — VALET SALARIE! — PLUME VENALE!

Le sale et hirsute individu qui tient la plume à l'"Evénement", n'a jamais valu son sel, et valet salarié d'un parti en banqueroute qui l'a ramassé, comme un chien galeux, fouillant les déchets de la rue, pour en faire une espèce d'écrivain à pavé de l'ours, il ose attaquer brutalement sir Wilfrid Laurier au sujet de la rumeur qui veut le faire résigner comme chef du parti libéral.

Rien ne peut nous surprendre de ce journal-torchon qu'on prend avec des gants pour le lever, tant il est écoeurant, ordurier et sale; créchard jusqu'à donner des nausées, servile jusqu'à l'aplatissement, lâche jusqu'à l'abjection, et menteur jusqu'à salir son propre nid s'il le fallait pour sauver la peau de ses maitres, il devrait au moins avoir la décence, s'il n'a plus de pudeur, de ne pas s'attaquer à un homme dont la vie toute de dévouement à son pays et à sa race, est au-dessus de toutes les atteintes des reptiles avachis et salariés du parti des voleurs et des brigands de grands chemins.

Ces gens-là dont le coeur est atrophié par le fanatisme aussi bête qu'aveugle, ne comprennent pas que notre race a besoin de toutes les bonnes volontés et de tous les grands coeurs prêts à servir la plus sainte des causes, vu les attaques qui nous viennent de nos pires ennemis: les orangistes du Canada: et leurs insultes à l'adresse du plus grand des nôtres est un crime hideux, surtout dans les circonstances difficiles par lesquelles nous passons, nous de la race française en ce pays que l'on veut asservir et reléguer à l'arrière plan comme l'on a fait des étrangers que l'on a parqués dans les camps d'internement.

Allez-y de vos insultes, plumes sordides et vénales, sortez votre arsenal de mots veules et lâches, écrivains créchards qui ne connaitrez jamais ce que c'est que d'être honorables dans un métier d'honneur ; salissez de votre bave fétide semblable à la dimace qui enghue tout ce qu'elle touche, les hommes de votre race qui n'ont pas l'heur de vous plaire parce qu'ils obscurcissent votre pâle soleil d'arriviste gavés, après avoir été longtemps dans la dèche: le jour n'est pas loin, où vous sentirez peser sur vous le poids de la honte de votre conduite détestable, et du mépris profond dans lequel votre triste personnalité sera tombée.

Laurier restera grand quand même, tandis que vous aurez encore à vos doigts le fumier de la rue où vous avez été ramassés par ceux qui avaient besoin de portefaix pour accomplir une besogne parfois répugnante, mais rendue acceptable, par la pitance offerte et acceptée. Laurier demeurera dans l'histoire du Canada comme le plus grand des hommes d'Etat de ce pays, tandis que vous, ses détracteurs, il faudra se baisser pour savoir si vous existez encore dans de fouillis des incapables tapageurs qui aurez vécu, en parasites, à la table de ceux qui vous achetaient à tant la ligne d'invectives et d'injures.

Amassez de la boue, empilez l'ordure, collectionnez tous les déchets des rues, apportez à ce monument tous les rebuts des égouts dont votre style a tous les relents, et vous aurez édifié ce qui convient le mieux à vos appétits et à vos aspirations: à Laurier les socles qui mettent en pleine lumière, les vertus et les talents qui ont été l'apanage des hommes dont le nom survit à toutes les attaques.

ARGUS.

A quoi l'*Evénement* répondait en traitant simplement *Argus* de "Gadousier", dans la note suivante:

UN GADOUSIER.

"Un journal modéré, c'est la petite feuille qui s'intitule le "Saint-Laurent". Parce que nous avons dit des principes opportunistes de sir Wilfrid Laurier ce que tout le monde pense, voici quelques épices dont il assaisonne un plat que le dénommé Gauvreau nous sert. Nous pigeons dans le tas.

"Sale et hirsute individu, valet salarié d'un parti en banqueroute, ramassé, comme un chien galeux, fouillant les déchets de la rue, espèce d'écrivain a pavé de l'ours, journal-torchon, qu'on prend avec des gants pour le laver, écoeurant, ordurier sale, créchard jusqu'à donner des nausées, servile jusqu'à l'aplatissement, lâche jusqu'à l'abjection, menteur jusqu'à salir son propre nid, reptiles avachis et salariés du parti des voleurs et des brigands, coeur atrophié par le fanatisme bête et aveugle, plumes sordides et vénales, à mots sales et lâches, écrivains créchards, qui salissez tout de votre bave, fétide comme la limace qui englue, arrivistes gavés, après la dèche, doigts sales du fumier de la rue, portefaix à besogne répugnante, parasites assis à la table de ceux qui vous achètent, ramasseur de boue, collectionneurs de déchets et de rebuts des égouts, etc., etc."

"N'en jetez plus, la cour est pleine! Celui qui a dégobillé de cette façon a passé sa vie, sans doute, à lire Octave Mirbeau, à moins qu'il ait été nommé, sans qu'on le sache, gadousier en chef de la province de Québec."

1,000,000 DE PERSONNES SANS ABRI

Pékin, 20. — Le correspondant de la Presse associée vient de faire un voyage de deux semaines en chaloupe dans les provinces inondées de Shantung, Honan et Chi-Li, et son impression est que les débordements du fleuve Jaune n'ont rien d'extraordinaire et contribuent seulement à activer légèrement le torrent du Grand Canal qui tient Tien-Tsin sous les eaux. Il n'y a pas de danger que le fleuve Jaune reprenne son ancien canal. Le correspondant dit qu'il y a au moins 1,000,000 de personnes sans foyer et sans argent, et qu'au moins 25,000 acres de territoire sont couvertes par les eaux. Les moissons sont détruites. Il y a eu de nombreuses pertes de vies surtout parmi les vieillards et les femmes incapables de gravir les montagnes. Des pluies torrentielles ont fait déborder les fleuves de leurs lits.

Le correspondant a été témoin de familles essayant de labourer des endroits secs ; les bêtes de somme ont été noyées, vendues ou mangées, et les usuriers refusent de prêter de l'argent avant le retour du flot.

La plaine inondée du Chi-Li continue de déverser le trop-plein de son inondation dans le Grand Canal qui inonde Tien-Tsin. La Croix Rouge américaine est à ériger 5,000 maisons de refuge et des étrangers projettent d'endiguer leurs propriétés avant l'hiver. Le chemin de fer Tien-Tsin est couvert d'eau en divers endroits, ce qui rend le transport des secours extrêmement difficiles.

Courrier d'Europe et des pays étrangers

L'APPROVISIONNEMENT DE LA POPULATION CIVILE

LAIT, BEURRE ET FROMAGES

Paris, le 12 septembre. — La section du lait, beurres et fromages de l'Office technique du ravitaillement vient de se réunir pour examiner les mesures à prendre pour enrayer la hausse de ces diverses denrées.

Des explications échangées il résulte qu'avec 22 litres de lait, qui valent en gros 40 centimes le litre, soit au total 8 fr. 80, les fabricants peuvent faire soit un kilo de beurre qui se vend également en gros 7 fr. 20, soit dix camemberts qui valent actuellement au cours du gros 13 fr.

Or ce dernier produit si rémunérateur est de plus en plus réclamé au front, où il trouve toujours preneur, même aux prix les plus invraisemblables, en raison de la commodité de transport qu'il présente pour le soldat.

Rien donc d'étonnant que certaines beurreries, dont quelques-unes fort importantes, se soient transformées en fabriques de camemberts. On en cite une qui débite 60,000 camemberts par jour.

Telle est l'une des principales causes de la raréfection du beurre et du lait, et, à moins d'attenter à la liberté de l'industrie, il semble bien difficile d'y remédier.

Peut-on lutter contre la hausse du fromage, qui entraîne celle du beurre et du lait, en empêchant de vendre le camembert à des prix trop élevés? Ceci dépasse la compétence de l'Office technique.

Bien des expéditeurs se plaignent des prix de vente pratiqués à Paris, notamment au pavillon de gros des Halles centrales, et ont tendance à envoyer leur marchandise sur des marchés plus avantageux.

La question semble presque insoluble. Somme toute, si agréable que soit la dégustation du camembert, celui-ci ne constitue pas un aliment de première nécessité, et la population civile s'accommoderait aisément de se passer de ce fromage, si elle n'avait en tête des soucis plus importants.

LES BOULANGERS ET LE BLUTAGE DES FARINES

Une délégation de la boulangerie du département de la Seine a apporté au ministre du ravitaillement les doléances des professionnels contre la nouvelle réglementation concernant la farine et aussi contre le maintien du blutage à 85%, qu'il faudrait ramener à 80. M. Violette a répondu ne pouvoir prendre la responsabilité de cette modification. Les consommateurs trouveront certainement cette décision aussi regrettable que les boulangers, car elle tend à perpétuer l'usage d'un pain nuisible à la santé et dont se gaspillent chaque jour par suite des quantités considérables.

LES POMMES DE TERRE SONT RÉSERVÉES A LA CONSOMMATION

Le ministre du ravitaillement vient de prendre un arrêté, portant que les féculeries n'auront le droit de travailler que les pommes de terre impropres à la consommation à cause de leur petitesse ou aussi celles atteintes par la maladie.

Tous les tubercules sains et de taille normale trouvés dans les féculeries seront réquisitionnés.

LES MARAIS SALANTS

Paris, 25 septembre.

C'est un morne paysage, que celui des marais salants étendant, à perte de vue, leurs "œillets" corrodés par l'eau amère. Nulle végétation, sinon quelques algues rougeâtres, sur ces espaces où l'onde vient lentement s'épuiser.

Toute une population laborieuse, sauniers et paludiers, arrache à l'Océan le sel, aliment indispensable et non simple condiment. Ces braves gens — ils sont environ 14.000 dans les départements de la Charente-Inférieure, de la Vendée, de la Loire-Inférieure et du Morbihan — vivent de façon pénible et précaire, car il leur faut a collaboration du soleil; suivant que celle-ci est plus ou moins généreuse, la production annuelle des marais oscille entre 12.000 et 200.000 tonnes.

Jusqu'à 1850, les salines de l'Ouest approvisionnaient les deux tiers environ de la consommation française. Le développement des concessions de sel gemme, dans l'Est, faillit créer une concurrence mortelle à cette petite industrie familiale. Les pouvoirs publics intervinrent, et imposèrent aux compagnies minières de n'exploiter qu'en vue des transormations chimiques, les sauniers restant exclusivement chargés de la production du sel de table.

Cet accord a été maintenu et confirmé par M. Desplas, ministre des Travaux publics, lors d'une récente séance de la Chambre. Le ministre a exprimé l'intention d'établir un monopole d'Etat pour la vente du sel domestique, ce qui assumerait au Trésor un surcroît appréciable de ressources, tout en protégeant la population si intéressante des paludiers. Et cette dernière considération n'est pas négligeable.

LA CARTE DU PAIN

Paris, le 28 septembre. — La préfecture de la Seine vient de mettre à l'étude la question de la carte de pain. Elle a en mains les cartes qui lui ont été adressées par le gouvernement et elle va les faire distribuer aux diverses mairies en donnant des instructions qui seront en même temps communiquées à la presse.

Disons que cette carte, qui s'appelle maintenant un carnet, comprend deux feuillets absolument semblables, l'un sera conservé par le titulaire l'autre par le boulanger.

Au recto porte le nom de la commune, le nom du boulanger fournisseur et l'extrait du décret du 3 août 1917 ainsi conçu:

Rations: pain: 1 à 6 ans, 300 grammes par jour; à partir de 6 ans, 500 gr. par jour; si 1 repas est pris au dehors, 300 grammes par jour; si 2 repas sont pris au dehors, 100 grammes par jour.

Ration d'économie volontaire: 300 grammes par jour.

Suppléments: 1er supplément: 200 grammes par jour; 2e supplément (profession active), 200 grammes par jour.

Farine: Rationnaires volontaires: 125 grammes par semaine; enfants au-dessous de 3 ans, 350 grammes par semaine.

Au verso du feuillet, sont inscrits: le nom du consommateur ou chef de ménage, l'adresse, le nom des personnes vivant au foyer, âge, profession, nombre de repos pris en commun, consommation journalière.

Au bas, sera inscrite la consommation hebdomadaire de pain et la consommation de farine, le nom et l'adresse du boulanger désigné par le titulaire du carnet.

Le carnet portera enfin la signature du titulaire et le cachet de la mairie.

Il est à présumer que la carte de pain commencera à fonctionner vers le 15 octobre prochain.

LE CONGRÈS DES PATISSIERS

Les pâtissiers français se sont réunis, hier matin, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, rue Serpente. Un grand nombre de délégués de Paris et des départements étaient présents, M. Robaglia présidait. M. Planque, secrétaire général, prit le premier la parole pour exposer la situation créée aux pâtissiers par le déeret de restriction du 20 janvier 1917, pris par M. Violette. Après lui, M. Probst, de Marseille, exposa la situation des pâtissiers de province ainsi que leurs griefs et leurs revendications.

Après discussion, l'assemblée adopte un vœu tendant à ce que les pâtissiers, tout en respectant la mesure de restriction prise par le décret du 20 janvier 1917, qui leur interdisait de vendre, deux jours par semaine, de la pâtisserie, de la biscuiterie et de la confiserie, puissent ouvrir leurs magasins, ces deux jours, pour y vendre d'autres articles.

LE PRINCE DE CONNAUGHT AUX INVALIDES

Paris, le 28 septembre. — Une prise d'armes a eu lieu hier après-midi, en l'hôtel des Invalides. Il s'agissait d'une remise de décorations britanniques par le prince Albert de Connaught. Cette cérémonie exceptionnelle avait attiré une nombreuse affluence d'officiers alliés, anglais, américains, belges, etc.

Le prince de Connaught a remis au général Dubail, gouverneur militaire de Paris et ancien commandant du groupe des armées de l'Est, le magnifique collier de grand-croix de l'ordre de Saint-Michel-et-Saint-George. Cette décoration comporte à l'ordinaire un grand-cordon une plaque et un collier. Pour cette cérémonie, seul le collier a été remis à son nouveau titulaire.

Le prince Albert de Connaught a remis ensuite la croix de compagnon de l'ordre du Bain — ce qui équivaut à la croix de chevalier — au général Vidalon, ancien chef du cabinet du ministre de la guerre, sous-chef de l'état-major de l'armée; la croix de compagnon de Saint-Michel et-Saint-George au lieutenant-colonel d'artillerie Paul Dhé, sous-chef du cabinet du ministre de la guerre, et au colonel Coffee, directeur de l'artillerie; les insignes de l'ordre du Service distingué à divers officiers et la croix militaire à plusieurs sous-officiers.

LA VENTE DE L'ALCOOL

Paris, 28 septembre.

Les restrictions apportées à la vente de l'alcool semblent avoir été bien comprises et consciencieusement appliquées. Cependant, il est naturel que des difficultés d'application se produisent.

Le préfet de police, consulté par le président du Syndicat de l'Epicerie française lui a fait connaître que "la vente des spiritueux à emporter, fixée à deux litres au minimum pour chaque espèce, peut s'effectuer en bouteilles ou flacons d'une contenance qui ne sera pas inférieure à 50 centilitres, pourvu que la totalité des bouteilles ou des flacons de même espèce, achetés par la même personne, représente une capacité au moins égale à deux litres. Toutefois, les bouteilles d'une contenance de 90 centilitres à un litre sont considérées comme répondant à l'unité de capacité et peuvent être vendues par deux bouteilles à la fois."

Ainsi, rien n'empêche que le minimum de deux litres soit obtenu par le groupement de plusieurs flacons de même espèce. Ajoutons, d'ailleurs, qu'aucun texte ne justifie l'opinion prétectorale, pour ce qui est de l'exclusion des récipients contenant moins de 50 centilitres.

INDEMNITÉS DE CHERTÉ DE VIE

Paris, 25 septembre.

Entre employeurs et salariés, la bonne entente est plus naturelle, plus facile et plus durable qu'on n'est souvent porté à le croire. Il suffit que les éléments en présence soient vraiment professionnels; que n'interviennent ni amateurs ni politiciens...

La *Typographie française*, dans un récent numéro, cite deux exemples d'amélioration de traitement obtenue, sans agitation ni grève, par des ouvriers imprimeurs.

A Amiens, une première allocation de "vie chère," s'élevant à 0 fr. 50 par jour, avait été accordée il y a huit mois par les patrons. La prolongation des hostilités amena les ouvriers à demander, il y a quelque temps, que cette indemnité fût majorée d'un franc. La question ayant été posée par lettre à chacun des patrons, la Fédération du Livre envoya sur place un délégué qui négocia et transigea.

Le lendemain, dimanche 8 juillet, les typos assemblés acceptaient l'accord intervenu. Le franc de supplément de vie chère était obtenu, en concédant toutefois à l'établissement d'un palier, soit 0 fr. 75 de suite et 0 fr. 25 au 1er décembre. A cette date, le bordereau se trouvera donc augmenté de 9 francs par semaine.

Il n'y avait pas eu rupture, et c'est une bien belle chose au fond, car du raccommodage n'est jamais solide, et pour l'avenir c'est à considérer d'autant plus que ce que nous nommons *indemnité de vie chère* aujourd'hui se nommera tarif demain, de l'avis même des patrons.

A Bordeaux, un bon nombre d'ouvriers des grands quotidiens ont obtenu, dans des circonstances à peu près analogues, une indemnité de vie chère d'un franc par jour.

LE PROCÈS DU BACCALAURÉAT

Paris, 25 septembre.

C'est un petit événement, au milieu des grandes commotions de l'heure, que cette résolution par laquelle la Faculté des Sciences de Paris demande que les facultés soient déchargées des examens du baccalauréat. Mais ce petit événement aurait de grosses conséquences, s'il marquait la désuétude des parchemins officiels et la fin prochaine du mandarinat.

Les savants éminents qui ont émis ce vœu, sous la présidence du doyen Appell et sur les conclusions de M. Ernest Picard, président de l'Académie des Sciences, allèguent, non sans raison, que les événements actuels vont encore imposer à nos facultés de nouveaux devoirs: "Les étudiants et les auditeurs étrangers viendront, après la guerre, plus nombreux encore que par le passé. Il importe que nos maitres ne soient pas distraits de leurs véritables devoirs par des besognes étrangères à leurs fonctions."

Un autre motif de la réforme projetée a été exposé, dans le *Correspondant*, par M. Georges Hersent, l'ingénieur bien connu, au cours d'une remarquable étude sur *la Réforme de l'éducation nationale*. M. Hersent montre que les milieux universitaires doivent se pénétrer des besoins réels de notre économie nationale; il réclame "que les conseils universitaires à tous les degrés, ainsi que les commissions de l'instruction publique et de l'enseignement technique, soient dorénavant très largement ouverts aux représentants des professions actives du pays, qui devraient logiquement en composer la moitié des membres."

Et M. Hersent condamne à son tour la manie du diplôme:

"Proposer comme activité à la jeunesse, de treize à dix-sept ans, l'obtention du baccalauréat est une lourde erreur d'éducation... Lutte contre le baccalauréat considéré comme une fin en soi."

UNE PREUVE

Une preuve que les gens s'intéressent à tout ce qui a trait au coût élevé de la vie, c'est qu'un libraire montréalais vient de commander plusieurs douzaines d'exemplaires de *Tout est cher... Pourquoi?* de M. Georges Pelletier. Cette brochure, qui se vend 25 sous l'unité, frais de port payés, sera d'un grand service aux gens qui veulent, avant l'ouverture de la campagne électorale, se documenter de façon impartiale sur les causes réelles de la cherté des vivres. On peut se la procurer en s'adressant à l'auteur, au *Devoir*, ou aux principales librairies de la ville.

Les personnes prudentes

en quête de placements de tout repos, choisissent—de nos jours—de préférence à tout autre genre d'obligations, des débentures municipales ou scolaires.

Nous leur offrons et recommandons, sujettes à vente antérieure,

Les débentures suivantes

Pour rapporter au porteur **UN RENDEMENT de 6% et plus**

$ 6,000—Commission scolaire catholique de Montréal, 5% — 30 ans. Echéance: 1er février 1947. Dénomination: $1,000.

$ 10,000—Ville Laval de Montréal, 6% — 25 ans. Echéance: 1er septembre 1941. Dénomination: $1,000.

$ 10,000—Municipalité scolaire de Pointe aux Trembles, 6%—25 ans. Echéance: 1er mai 1942. Dénomination: $1,000.

$ 60,000—Ville Pointe aux Trembles, 6% — 25 ans. Echéance: 1er mai 1942. Dénominations: $500 et $1,000.

$175,000—Ville Saint-Laurent, 6% — 10 ans. Echéance: 1er mai 1927. Dénomination: $1,000.

Ces débentures peuvent être livrées à la banque de l'acheteur à quelque endroit que ce soit, en Canada ou à l'étranger

Renseignements supplémentaires sur demande

BEAUSOLEIL, LIMITÉE
AGENTS FINANCIERS
263, RUE SAINT-JACQUES - - - - MONTREAL

International Business College
214 STE CATHERINE O., MONTREAL
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
LE JOUR ET LE SOIR
Fondé 1865 ANGUS CAZA, Princ. Tel. Main 3100

L'EAU RIGA GUERIT CONSTIPATION HABITUELLE

Diplôme en hygiene publique.—Heures: 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m.—Tél. Saint-Louis 3275
Dr JOS.-N. CHAUSSÉ
Médecin-chirurgien.—Maladies de la peau
708, PARC LAFONTAINE, MONTREAL
Angle de la rue Marquette

New-York, 20. — La Croix Rouge a annoncé aujourd'hui que par le torpillage du navire anglais "Wentworth", deux millions et demi d'articles pour les hôpitaux et de vêtements, envoyés par les dames de la Croix Rouge américaine aux soldats français blessés, aux réfugiés et aux hôpitaux américains en France, ont été perdus. Cette perte sera comblée.

La valeur de la cargaison se montait à $300,000. C'est la première fois que la Croix Rouge subit une perte dans ses approvisionnements à la France.

"LA COMPAGNIE DE PRODUITS GENERAUX, LIMITEE"

AVIS est donné au public que, en vertu de la loit des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du 3 octobre 1917, constituant en corporation, MM. Joseph Campeau, marchand, Charles Pilon, gentilhomme, Nelson Clement, gentilhomme, Emery Bédard, ingénieur, Antonio Roy, comptable, de Montréal, dans les buts suivants:

D'acheter des terres à bois, de faire du bois de constructions générales, des dormants, des poteaux de télégraphe, du bois pour la pulpe, du bois de chauffage, du charbon de bois, du bois de couleur, de la potasse, de revendre ou échanger ces terres après les avoir dépouillées de leur bois, ou d'y faire de la culture intense, de semer, planter des chênes, des hêtres sur les parties de ces terres ainsi déboisées qui seront absolument incultes, d'acquérir, posséder, acheter, vendre, échanger des propriétés immobilières et acheter, vendre, échanger et exploiter des propriétés minières pour toutes fins généralement quelconques de la compagnie; de bâtir sur icelles tout ce que la compagnie jugera utile à ses opérations, de fabriquer un composé scientifique pour nettoyer tous récipients vaporisateurs et les lavages généralement quelconques, de fabriquer les essences de bois quelconques et d'en faire des composés marchands; de faire l'élevage des animaux en général, de mettre en conserve les viandes, fruits et légumes, d'acquérir tous biens meubles et créances que la compagnie jugera utiles pour la poursuite de ses affaires et en disposer par aliénation ou autrement d'acquérir toutes actions, débentures, ou hypothèques de toute autre compagnie, société, ou particulier par aliénation, ou autrement, de tirer, faire, accepter, exécuter et émettre des billets promissoires, lettres de change et autres instruments négociables et transférables, sous le nom de "La Compagnie de Produits Généraux, Limitée", avec un fonds social de vingt mille piastres (20,000.00), divisé en deux mille (2000) actions de dix piastres ($10.00) chacune.

La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal.

Daté du bureau du secrétaire de la province, ce troisième jour d'octobre 1917.

Le sous-secrétaire de la province,
C. J. SIMARD.

ST. LAURENT GARMENT, LIMITED

AVIS est donné au public qu'en vertu de la première partie du chapitre 79 des Statuts revisés du Canada, 1906, désigné "Loi des compagnies," il a été délivré, sous le sceau du Secrétaire d'Etat du Canada, des lettres patentes en date du 4e jour de septembre 1917, constituant en corporation Joseph Oscar Lefrançois, Louis Saint-Arnaud, et François-Xavier Drapeau, comptables, Louis Emile Nadeau, commis-voyageur et Zéphirin Filion, avocat, tous de la cité de Montréal, dans la province de Québec, pour les fins suivantes:—

(a) Importer, exporter, manufacturer, acheter, vendre et faire le commerce de vêtements de tous genres, gants, chaussures, mitaines, mocassins, tricots, bonneterie, sous-vêtements et exercer en général et dans toutes ses spécialités l'industrie de manufacturiers ou marchands de vêtements, gants, chaussures, tricots, cotonnades et lainages; agir comme tanneurs de peaux de mouton, de veau, de cheval, de vache ou toute autre sorte de peaux et agir aussi comme toudeurs de laine; agir comme filateurs, tanneurs, blanchisseurs et finisseurs de laine et comme marchands de ces sortes de marchandises;

(b) Acquérir par achat, bail, échange ou autrement et détenir, posséder, aliéner et céder autrement toute propriété mobilière ou immobilière et en effectuer le paiement en deniers comptants ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnies ou partie en deniers comptants et partie en obligations acquittées de la compagnie;

(c) Demander, acheter, louer ou acquérir autrement tous brevets, marques de commerce, procédés, inventions mécaniques, concessions et choses de même nature, ou toute part ou tout intérêt en ces choses, conférant un droit exclusif ou non exclusif ou limité de se servir de tout renseignements secret ou autre au sujet d'une invention pouvant être utilisée pour l'une des fins quelconques de la compagnie ou dont l'acquisition sera censée profiter directement ou indirectement à la présente compagnie, et utiliser, exercer, développer, permettre l'usage ou faire valoir autrement la propriété, les droits ou renseignements ainsi acquis;

(d) Acquérir toute industrie d'une nature semblable ou d'un caractère identique à celle que la compagnie est autorisée à exercer, ainsi que sa clientèle, et les payer en deniers comptants ou en obligations ou en actions acquittées de la compagnie ou partie en deniers comptants, ou partie en obligations ou partie en actions acquittées de la compagnie;

(e) Agir en qualité d'agents pour les commerçants, marchands et manufacturiers de toutes marchandises, effets et articles de la nature ou du genre de ceux mentionnés précédemment;

(f) Exercer toute autre industrie, manufacturière ou autre que la compagnie jugera pouvoir convenablement exercer en rapport avec son industrie ou qui semblera directement ou indirectement de nature à augmenter ou rendre profitable aucun des droits de la compagnie;

(g) Acquérir et assumer la totalité ou aucune partie des affaires, propriétés et passif, d'aucune personne ou compagnie exerçant une industrie que cette compagnie est autorisée d'exercer, ou possédant aucune propriété convenant aux objets de cette compagnie;

(h) Prendre ou autrement acquérir et détenir des actions de toute autre compagnie, ayant des objets en tout ou en partie similaires à ceux de cette compagnie, ou exerçant toute industrie pouvant être conduite de manière à être profitable à cette compagnie directement ou indirectement;

(i) S'associer ou conclure des arrangements quelconques au sujet du partage des profits, la fusion des intérêts, la coopération, les risques communs, les concessions réciproques ou autrement avec toute personne ou compagnie exerçant ou engagée ou se proposant d'exercer ou de s'engager dans une entreprise ou transaction que cette compagnie est autorisée à exercer ou entreprendre, ou toute industrie ou transaction capable d'être conduite de façon à profiter directement ou indirectement à cette compagnie; prêter des fonds, garantir les contrats ou autrement aider telle personne ou compagnie, et prendre ou acquérir autrement des actions et valeurs de toute telle compagnie, et les vendre, les détenir, les réémettre, avec ou sans garantie, ou en disposer autrement;

(j) Aider au moyen d'avances de fonds, garantie de contrats ou autrement toute personne ou compagnie exerçant une industrie semblable ou en partie semblable à celle de la présente compagnie ou toute personne ou compagnie avec laquelle la présente compagnie aurait des relations d'affaires;

(k) Vendre, disposer de la totalité ou d'une partie de l'entreprise de la compagnie, pour la compensation que la compagnie jugera à propos, et en particulier pour les actions, débentures ou valeurs de toute autre compagnie ayant des objets en totalité ou en partie semblables à ceux de la compagnie;

(l) Distribuer entre les actionnaires, en espèces, par voie de dividendes ou bonis ou de toute autre manière appropriée, tous biens de la compagnie ou tous produits de la vente ou de la disposition de toute propriété de la compagnie;

(m) Conclure des arrangements avec aucune autorité municipale, locale ou autre qui seront de nature à permettre d'atteindre les objets de la compagnie, ou aucun d'eux, et obtenir de ces autorités, tous les droits, privilèges et concessions que la compagnie jugera convenable d'obtenir, et exécuter, exercer et se conformer à tous tels arrangements, droits, privilèges et concessions;

(n) Promouvoir toute compagnie ou compagnies dans le but d'acquérir tout ou partie de la propriété et des engagements de cette compagnie, ou pour toute autre fin de nature à profiter directement ou indirectement à la présente compagnie;

(o) Payer en totalité ou en partie, pour tous biens, franchises, privilèges, avantages commerciaux, baux ou droits de toutes sortes acquis par ou pour la compagnie et pour travail exécuté, et, avec l'approbation des actionnaires pour services rendus, par l'émission d'actions acquittées de la compagnie ou d'obligations et partie en actions;

(p) Acheter, souscrire ou acquérir autrement et céder et disposer autrement des actions, obligations, débentures ou autres valeurs de toute corporation ou compagnie, nonobstant les dispositions de l'article 44 de la dite loi;

(q) Prêter des fonds aux clients et autres ayant des relations d'affaires avec la compagnie et garantir l'exécution des entreprises par toutes telles personnes;

(r) Tirer, faire, accepter, endosser, exécuter et émettre des billets à ordre, lettres de change, connaissements, mandats et autres instruments négociables ou transférables;

(s) Faire connaître les produits de la compagnie par tels moyens qui seront jugés opportuns et en particulier par des annonces dans les journaux, circulaires, par l'achat et l'exposition d'oeuvres d'art et d'intérêt, la publication de livres et périodiques et par la distribution de prix, récompenses et dons;

(t) Rémunérer, avec le consentement des actionnaires, toute personne, maison ou corporation pour services rendus à la compagnie en plaçant ou en aidant à placer ou en garantissant le placement de toutes actions, obligations ou autres valeurs de la compagnie ou en relation avec la formation ou à la promotion de la compagnie ou la conduite de ses affaires;

(u) Vendre, améliorer, gérer, développer, échanger, louer, céder, faire valoir ou disposer autrement de la totalité ou d'une partie des biens et droits de la compagnie;

(v) Faire toutes les choses ci-dessus en qualité de principaux, agents, entrepreneurs ou autrement, et soit seuls ou conjointement avec d'autres;

(w) Faire toutes les autres choses se rattachant aux objets ci-dessus ou de nature à les atteindre;

(x) Les pouvoirs accordés dans chacun des paragraphes de la présente charte ne seront limités ni restreints par induction ou déduction des termes d'aucun autre paragraphe.

La compagnie exercera son industrie par tout le Canada et ailleurs, sous le nom de "St. Lawrent Garment, Limited", avec un capital-actions de trois cent mille dollars, divisé en 3,000 actions de cent dollars chacune, et le principal lieu d'affaires de la dite compagnie sera en la cité de Montréal, dans le province de Québec.

Daté du bureau du Secrétaire d'Etat du Canada, ce 6e jour de septembre 1917.

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée).
J. N. Cherrier, gérant général.

TOUTES LES DERNIÈRES NOUVELLES DU SAMEDI

LE NATIONALISTE

MONTRÉAL, CANADA ET ÉTRANGER
(Fils spéciaux : Ottawa et Québec.)

LES RUSSES IMPUISSANTS

L'AMIRAUTE RUSSE PRETEND QUE TOUTE LA FLOTTE DE LA BALTIQUE NE POUVAIT SANS DANGER PRENDRE PART A LA BATAILLE DU GOLFE DE RIGA.

Pétrograd, 20. — L'amirauté russe prétend, dans un communiqué, que la flotte moscovite de la Baltique ne pouvait prendre part toute entière à la défense de l'île d'Oesel sans abandonner la responsabilité de la défense du golfe de Finlande.

Le communiqué dit de plus que les Teutons emploient, pour conquérir l'île de Dago, les troupes qui ont pris Oesel, montrant ainsi que l'envahisseur exécute cette opération avec le minimum de forces.

Le ministère de la marine russe vient de publier un autre communiqué au sujet de la bataille navale de mercredi, dans le golfe de Riga :

"Mardi soir, une escadre ennemie de vingt navires a pénétré dans le golfe de Riga, et à neuf heures, le lendemain matin, elle a été découverte comme elle se dirigeait vers le nord, à travers les chenaux au sud du détroit de la Lune. L'escadre comprenait deux vaisseaux du type Koenig. Notre détachement, sous le commandement de l'amiral Boehireff, qui hissa son pavillon sur le navire "Bayan", se dirigea à toute vitesse le long de la côte est du détroit de la Lune, pour livrer combat à l'ennemi. Les torpilleurs qui nous précédaient se replièrent devant celui-ci.

"A 9 heures 30, l'ennemi ouvrit le feu sur nos torpilleurs, et notre détachement, sortant du chenal, prit la position de combat. Comme il approchait de l'ennemi, le croiseur "Bayan" fut attaqué sans succès par un sous-marin ennemi.

"A 10 heures 30, notre détachement engagea l'ennemi qui se trouvait hors d'atteinte de nos navires de type démodé. A midi, en vue de la supériorité de l'ennemi et de l'arrivée de nouveaux renforts à son actif, l'amiral Bakhireff donna le signal de la retraite et ordonna au détachement de se replier derrière le détroit de la Lune. Le vaisseau "Slava", dernier de la ligne, qui avait été grièvement atteint au-dessous de la ligne de flottaison, s'enfonça à l'entrée profonde du détroit de la Lune. Le reste de l'escadre entra dans ce détroit. Une partie de l'escadre ennemie ouvrit le feu contre les batteries de la Lune et de Werder, et les réduisit au silence. L'ennemi souffrit quelque dommage. Après avoir canonné nos batteries, l'ennemi entra dans la partie sud de la passe de Kiwast. Pendant ces mouvements, le croiseur "Amiral Makaroff", et quelques contre-torpilleurs à l'intérieur du détroit de la Lune, protégèrent le chenal et l'entrée de la baie de Kassar, et restèrent en cet endroit pendant tout le cours de la journée de jeudi, près de la côte de l'île d'Oesel, et tentèrent à plusieurs reprises de gagner l'intérieur de la baie de Kassar."

Le reste de la déclaration n'ajoute rien à celle précédemment publiée sinon qu'un torpilleur allemand, accompagnant le gros de l'escadre, alla se frapper contre une mine russe et coula à pic.

CE QUE DIT BERLIN

Berlin, 20. — On annonce aux quartiers généraux de l'armée allemande que les opérations allemandes contre l'île de Dago, au nord du golfe de Riga, ont été exécutées conformément aux plans de l'état-major.

RECUL DES RUSSES

Pétrograd, 20. — La partie sud du détroit de la Lune et l'île de la Lune ont été abandonnées par les Russes sous la pression supérieure des forces navales ennemies, mande-t-on officiellement aujourd'hui.

LES VICTIMES DES RAIDERS BOCHES

LES BOMBES DES ZEPPELINS QUI ONT SURVOLE LONDRES, VENDREDI SOIR, ONT TUE 27 PERSONNES ET EN ONT BLESSE 53.

Londres, 20. — Juste au moment où il semblait que les Allemands avaient abandonné le zeppelin comme arme d'attaques contre l'Angleterre, en raison de la défense effective qui avait été établie contre eux, une autre flotte de zeppelins a pénétré au-dessus des comtés du nord et du nord-est, et a atteint en dernier lieu la limite de la région de Londres.

Les bombes lancées par les raiders ont tué 27 personnes et blessé 53 autres. C'est le chiffre des pertes pour tous les district survolés. Des logis comme des maisons d'affaires ont souffert certains dommages, dit le bref communiqué publié à ce sujet.

Tous les grands raids de ces dernières semaines ont été exécutés par des aéroplanes, qui ont démontré qu'il est extrêmement difficile de les attaquer les soirs de clair de lune qu'ils choisissent pour leurs incursions.

Le correspondant de l'agence Reuter aux quartiers généraux de l'armée anglaise en France, télégraphie que les quatre zeppelins abattus en France étaient des aéronefs qui avaient pris part à l'incursion au-dessus de Londres, vendredi soir.

On croit, ajoute le correspondant, qu'un cinquième zeppelin a été détruit à Bourbonne-les-Bains. (Ceci se rapporte probablement au communiqué annonçant la destruction d'un zeppelin près de la frontière alsacienne.)

DESJARDINS COMPARAIT

L'AGENT DU GOUVERNEMENT EST ACCUSE DE CONSPIRATION, DEVANT LE JUGE LANCTOT. — Me PELISSIER LE DEFEND PROVISOIREMENT. — L'ENQUETE PRELIMINAIRE A ETE FIXEE A LUNDI PROCHAIN.

Charles Desjardins l'agent fédéral accusé de conspiration, et arrêté aux Trois-Rivières, vendredi soir, à la demande de Me Paul-Emile Lamarche, a comparu samedi avant-midi, devant le juge Lanctôt, et son enquête a été fixée à lundi, le 22 novembre, à dix heures de l'avant-midi. Desjardins a été remis en liberté conditionnelle sous deux cautionnements de $1,000 chacun, basé sur des propriétés foncières. Cette arrestation a provoqué toute une sensation à Montréal. Comme tous ont pu le remarquer, le "Devoir" a été le seul journal à annoncer cette nouvelle.

Me Pelissier, un des avocats du gouvernement fédéral, comparaissait provisoirement pour le prévenu Desjardins.

La demande faite au juge Lanctôt par Me Paul-Emile Lamarche, de fixer cette enquête au lundi (demain), a été combattue par Me Pelissier qui allégua que le temps était bien court, puisqu'il n'y avait qu'une période d'un jour et demi entre la date de l'arrestation de Desjardins et l'enquête. "Donnez-nous au moins le temps de lire la plainte, dit-il."

Me Lamarche ne l'entend pas de cette oreille. "Je suis prêt, déclare-t-il, à procéder lundi. Le terme des Assises de novembre approche et il ne faut pas qu'un retard dans la date fixée pour l'enquête préliminaire, nous fasse perdre notre droit d'aller aux Assises de novembre."

L'avocat du gouvernement et provisoirement celui de Desjardins, suggère que les journées de mardi ou de mercredi lui iraient, et que pour sa part, il ne pourrait être prêt qu'un de ces jours.

A cela, Me Paul-Emile Lamarche répond qu'une enquête n'a pas besoin autant de préparation qu'un procès.

Me Pelissier piqué, répond qu'il sait tout cela et se déclare surpris qu'on ait attendu si longtemps avant de procéder dans le cas de Desjardins. "Pourquoi n'a-t-on pas agi plus tôt, puisqu'on ne voulait pas sauter le terme de novembre?

Me Paul-Emile Lamarche. — Si j'ai attendu de faire cette cause, c'est que d'autres qui devaient la faire, ne l'ont pas faite. Il ne me plait pas énormément de venir me trainer devant le tribunal de police."

Me Pelissier trouve que l'on veut aller bien rapidement.

Le magistrat Lanctôt fixe donc l'enquête à lundi. "Ce jour me convient, car je n'ai aucune cause devant moi. Actuellement, il s'agit de l'enquête du poursuivant. Les autres journées de mardi, mercredi, jeudi et vendredi, les rôles sont très chargés."

A ce moment, M. Honoré Giroux, inspecteur fédéral, fait son entrée dans la Cour. Me Lamarche se lève alors et demande au juge Lanctôt d'assigner M. Giroux, car il en aura besoin lundi.

Le juge y acquiesce immédiatement et après avoir fixé le montant des cautionnements, on ajourne cette affaire à lundi.

DÉCLARATION DE M. PAINLEVÉ

L'ALSACE - LORRAINE DEVRA ETRE RENDUE A LA FRANCE.

Paris, 20 (Retardée). — Dans le début qui a précédé le vote de confiance par la grande majorité de la Chambre des députés, hier, plusieurs députés ont critiqué la politique du ministère, lui reprochant de l'incohérence et du manque d'énergie.

"J'ai déjà dit en exposant nos buts de guerre, a répliqué M. Painlevé, que nous sommes déterminés à obtenir la restitution quelle que soit l'issue des combats. Pour cela, nous devons pousser la guerre jusqu'au bout."

Le premier ministre a nié qu'il ait agi en juriste dans l'affaire Malvy-Daudet. Les accusations de M. Daudet étaient en dehors du cadre de l'enquête judiciaire de sorte que le gouvernement a pu les relever et les réduire à néant. "Nous sommes désarmés contre la calomnie, a déclaré l'orateur, ajoutant que le gouvernement a entrepris de se servir du décret du 4 août 1914 qui accorde au gouvernement les pouvoirs les plus étendus pour empêcher des attaques contre le régime républicain ou le moral de la nation."

LES FORCES NAVALES ALLEMANDES A RIGA

Pétrograd, 19. — Les troisième et quatrième escadres de guerre allemandes et probablement aussi la cinquième escadre ont pris part aux opérations dans le golfe de Riga, d'après le communiqué officiel de l'amirauté russe, publié ce soir. Ces trois escadres comprennent les deux tiers de la flotte allemande. Parmi les unités se trouvaient le croiseur de combat "Moltke", de 22,526 tonnes, et plusieurs sous-marins.

KERENSKY AU FRONT

Pétrograd, 20. — On annonce officiellement que le premier ministre Kerensky a quitté Pétrograd pour le front de combat.

LA SIGNATURE DES BREFS ÉLECTORAUX

ZEPPELIN ABATTU A REMBERVILLERS

Paris, 20. — Un zeppelin en flammes a été abattu hier soir à Rembervillers, près de la frontière alsacienne, et deux autres ont été forcés à atterrir. Ils faisaient partie d'une escadrille se composant d'un grand nombre de zeppelins qui a volé par-dessus les Vosges.

LES CAUSES DE LA DÈCHE MUNICIPALE

LE LEADER DU CONSEIL SE PROPOSE DE LES FAIRE CONNAITRE SOUS PEU DANS UNE LETTRE QU'IL FERA PARVENIR A LA PRESSE.

L'échevin Larivière a déclaré, il y a déjà quelque temps, qu'il irait, lui aussi, de son petit projet de réforme municipale, mais qu'il attendait pour lui donner le jour de connaitre l'opinion publique à ce sujet. Comme tous les principaux corps publics de la ville ont fait leurs suggestions, nous avons demandé, samedi midi, au leader du conseil, de bien vouloir nous dire ce qu'il en pensait.

"Vous ne le saurez que la semaine prochaine. Je suis à préparer, dit-il, une longue lettre à la presse dans laquelle, à l'instar du sénateur David, je touche du doigt les principales causes de la dèche municipale."

* * *

Lady Forget a eu une longue entrevue avec le maire, au cours de la matinée de samedi. Nous n'avons pu cependant en connaitre l'objet immédiat. Aux questions que nous lui avons posées, elle s'est contentée de répondre :

"Je viens quêter."

* * *

L'arrestation d'Alphonse Desjardins a créé sa petite heure de sensation, samedi midi, à l'hôtel de ville. Tout le monde en parlait.

A LA BOURSE DE MONTRÉAL

LES GAINS ET LES PERTES SONT EN NOMBRE A PEU PRES EGAL. — SEANCE MODEREMENT ACTIVE.

La matinée d'hier, samedi, a été modérément active, comparativement au train coutumier des affaires depuis des mois. Les cours enregistrent tantôt des gains, tantôt des pertes, en nombre à peu près égal, mais ceux-là paraissent généralement plus larges. On croit sentir des velléités de relèvement et, en quelque direction que les valeurs se dirigent, leur marche manque évidemment d'assurance.

L'Iron, la vedette de la séance, fait l'objet d'un nombre respectable d'opérations à des cours variant de 56 à 56 et demi, clôturant à 56 3-8 ; les actions Steel of Canada s'inscrivent à 52 1-4, contre 51 3-4 antérieurement ; les Dom. Bridge font un pas en arrière, à 129 ; les Steel of Canada le priorité s'échangent à 85 1-4 ; les Smelters terminent à 25 1-8, contre 25 et demi vendredi ; des fractions de lots s'établissent à 71 ; les Shawinigan trouvent preneur à 110, niveau précédent ; les actions hors cote Tramway Power descendent à 29 1-4 ; les Quebec Railway font 15 ; les Brompton Paper s'ajoutent une fraction, à 41 3-4 ; les Detroit Railway, par contre, perdent une fraction ; les Riordon Paper gagnent un point et demi, passant de 121 à 122 ; les Penmans s'élèvent de 65 à 57 et demi, en cours de séance ; les Brazilian atteignent 37 ; les Canadian Car se vendent 17 ; les Can. Steamship font des progrès notables, à 40 et demi, en clôture.

Les obligations (debentures) Tramways se négocient à 72 3-4 et les bons Asbestos trouvent acquéreur à 72.

LE CABINET FRANÇAIS SERA RECONSTRUIT

Paris, 20. — La reconstruction du ministère français est, dans l'opinion de la presse française, inévitable désormais, en dépit du vote de confiance de 369 contre 95 d'hier. La signification exacte de ce vote a été expliqué succinctement par M. René Renoult, président du groupe des socialistes radicaux, quand il a dit : "Je vote "confiance" parce que je considère qu'il serait souverainement injuste de ne pas reconnaitre les grands services rendus par M. Painlevé comme ministre de la guerre."

UN EMPRUNT DE GUERRE ALLEMAND

Amsterdam, 20. — La somme de 12,430,000,000 de marks a été souscrit au septième emprunt de guerre allemand, mande une dépêche de Berlin, qui ajoute que ce chiffre ne comprend pas les souscriptions du front.

LA DATE DES ÉLECTIONS

Ottawa, 20. — L'annonce des élections, déclare M. Borden, est différée à la semaine prochaine. On mentionne encore comme date probable, le 17 décembre, mais il se peut que l'on arrête le choix sur une date proche de celle-là, telle que le mercredi 19 décembre, par exemple.

LE DUC EST DE RETOUR

LA RENTREE DU GOUVERNEUR A OTTAWA DONNE A PRESAGER QUE LA DATE DES ELECTIONS VA ETRE FIXEE SANS RETARD. — L'ATTITUDE DE M. LAURIER.

Ottawa, 20. — Le gouverneur général est revenu, hier soir, de son séjour à Halifax et l'on s'attend à ce qu'il donne aujourd'hui sa signature aux brefs électoraux ce qui fixerait définitivement la date des élections. On croit toujours que ce sera le 17 décembre qui sera choisi et l'on assure même que l'arrêté ministériel nécessaire a été adopté au conseil des ministres au commencement de cette semaine avant que les quatre ministres de l'Ouest se fussent partis pour Winnipeg.

Les journaux ministériels affectent ce matin, de publier ce que M. Geo. P. Graham, principal lieutenant de sir Wilfrid aurait prononcé, des paroles favorables au cabinet d'union et à la conscription. On dit que M. Graham est dans la situation la plus difficile de tous les libéraux anglais et qu'il ne sait comment en sortir. Il ne s'est pas séparé nettement de son chef, mais il a cependant pris la défense des libéraux qui font partie du cabinet Borden et déclare particulièrement qu'il est ridicule de mettre en doute la sincérité d'un libéral avéré comme M. M. W. Rowell.

On croit savoir que la réunion n'a pas été des plus harmonieuses et que la fermeté de M. Laurier ne manque pas de créer du malaise dans les rangs de ses partisans anglais. Il aurait insisté longuement hier soir sur ce qu'il aurait appelé le "péril nationaliste" et le danger de diviser le pays sur des questions de race et de religion.

Sir Wilfrid a répété l'expression de sa confiance dans le volontariat si l'on s'y prenait plus habilement que ne l'ont fait les ministres de M Borden et il a aussi rappelé sa promesse de consulter les autorités britanniques dès qu'il sera ramené au pouvoir, sur les besoins principaux de la Mère-Patrie et la meilleure façon dont le Canada peut apporter une aide efficace.

Sur la question du rappel de la loi de conscription, M. Laurier aurait refusé catégoriquement de s'engager, se contentant de dire qu'il va prochainement publier un manifeste qui contiendra l'expression de sa politique à ce sujet.

Les conservateurs vont même jusqu'à dire que M. Laurier n'a pas rédigé moins d'une demi-douzaine de manifestes dont aucun n'a encore donné satisfaction à ses aviseurs ordinaires.

Tout en défendant dans une certaine mesure les ministres libéraux unionistes, M. Graham n'en a pas moins déclaré qu'il n'appuiera pas un gouvernement qui favorise les profiteurs de guerre aux dépens des intérêts du peuple. Cette attaque contre la politique générale du gouvernement constituait la contrepartie de ses paroles précédentes et indique bien que le lieutenant libéral est embarrassé et ne pourra prendre d'attitude définitive que lorsque sir Wilfrid aura publié son manifeste et choisi son champ de ci, et l'on s'attend ce soir à une déclaration du premier ministre annonçant les noms des membres du cabinet de guerre, du comité des questions nationales intérieures et enfin la date à laquelle auront été fixées les élections. En dépit des vantardises de M. Crothers qui a assuré à ses électeurs de Saint-Thomas, Ont., qu'il continuera à administrer le ministère du Travail après les élections, une note officielle publiée aujourd'hui laisse entendre que le représentant du travail organisé dans le cabinet sera plutôt Robertson, jeune et robuste télégraphiste, qui a été appelé au Sénat il y a quelques mois pour flatter le sentiment ouvrier. Sa nomination au ministère du Travail en ferait un ministre exempt de l'obligation électorale, mais on ne voit pas que M. Robertson soit qualifié pour administrer un département aussi important. Les conservateurs français de la capitale font mousser la candidature de M. Nap. Champagne, tandis que ceux de langue anglaise tiennent à M. Chabot, l'ancien député, dont les sympathies sont toutes de leur côté. Cet imbroglio doit se dénouer vendredi à la réunion du club conservateur.

A SAINTE-JUSTINE

La grande fête pour Sainte-Justine se continuera durant les jours de lundi et de mardi, à l'arsenal du 65e régiment.

Le succès qui est apparu au début se maintient et augmente tous les jours. Le public veut donner et donne à celles qui nous dévalisent avec un sourire et une boite de chocolat.

A tous, à toutes de s'y rendre et de verser une obole à cette oeuvre si belle, si louable et vraiment nationale.

PROTESTATION CONTRE LA PIRATERIE

Washington, 20. — Le sénat colombien vient d'adopter une résolution protestant contre la campagne sous-marine sans frein de l'Allemagne, mande le département d'Etat, qui en est avisé par Perry Belden, le chargé d'affaires américain à Bogota.

LE GÉNERAL BARATIER TUÉ AU FRONT

Paris, 20. — Le général Auguste Baratier a été tué dans une une tranchée de première ligne. Il était capitaine dans l'expédition du général Marchand qui occupa Fachoda en 1898, ce qui amena des démêlés avec lord Kitchener. Le capitaine Baratier est connu dans le monde littéraire pour ses nombreux récits d'aventures en Afrique.

Le général Baratier était un des *Africains*, un des officiers français qui, avec Marchand, explora l'Afrique, le Congo, la Côte d'Ivoire, et fit partie de la colonne qui rencontra Kitchener à Fachoda, il y a plusieurs années.

Alors qu'il était colonel, le général Baratier écrivit plusieurs récits d'exploration, dont *A Travers l'Afrique*, *Au Congo* (souvenirs de la Mission Marchand), et *Les Epopées africaines*, qui eurent un grand succès de librairie.

En 1892, il était déjà en Afrique, à Maourdia, en 1894, il rencontrait Marchand sur la Côte d'Ivoire, à Grand-Bassam, puis il allait en mission dans le Baoulé, et en 1898, au Caire, il recevait avec Marchand l'ordre de reculer à Fachoda, où il s'était rendu avec le rival de Kitchener, au cours de la mission Congo-Nil.

Depuis le commencement de la guerre, il a occupé des postes importants et a été souvent mentionné dans les dépêches. Il a reçu des décorations et il a assisté à la participation glorieuse aux combats de ses troupes d'Afrique, qu'il a célébrées surtout dans ses *Epopées africaines*.

13 NAVIRES ANGLAIS SONT COULÉS

BERLIN PRETEND QUE TOUT UN CONVOI A ETE COULE ET LONDRES DIT QUE TROIS ONT PU SE SAUVER.

Londres, 20. — L'Amirauté vient publier sur l'incident de la Mer du Nord le communiqué suivant:

"Deux corsaires allemands très rapides et très puissamment armés ont attaqué des convoyeurs dans la Mer du Nord vers le milieu du jour entre les Iles Shetland et la côte de Norvège, mercredi. Deux destroyers anglais, qui formaient l'escorte anti-sous-marine, ont attaqué les vaisseaux et ont combattu jusqu'à ce qu'ils fussent coulés dans un combat inégal.

"Leur geste courageux a retenu les corsaires allemands assez longtemps pour permettre à trois navires marchands de prendre la fuite."

"Tous les officiers et hommes d'équipage du *Mary Rose* et du *Strongbow* (les deux torpilleurs) ont été perdus."

Le communiqué ajoute qu'il est faux que le combat ait été livré dans les eaux territoriales des iles Shetland.

LA VERSION DE BERLIN

Berlin, 20. — Un communiqué de l'Amirauté allemande porte qu'un convoi de treize navires en route pour l'Angleterre et venant de Norvège a été attaqué par des unités légères de la flotte allemande et que par suite de cette attaque tous les navires du convoi, y compris deux destroyers anglais, ont été coulés à l'exception d'un petit steamer de pêche qui a pu se sauver. Les forces allemandes n'ont subi aucune perte.

BOLO PACHA SORT DE L'INFIRMERIE

Paris, 20. — La santé de Bolo Pacha, incarcéré sous l'inculpation d'espionnage, s'est rétablie, et il sera transporté demain de l'infirmerie de la prison à la prison de Paris. Le délégué du bureau du procureur général de la république a décidé que les cinq millions de francs placés par Bolo dans l'entreprise du "Journal", qui doivent être placés au bureau des consignations et des dépôts, doit être porté au crédit de Bolo et non pas à celui du séquestre nommé par le ministre de la justice pour administrer les propriétés de Bolo.

BOLO ET LA RÉVOLUTION AU MEXIQUE

Paris, 20. — Le baron Cuenin, autrefois secrétaire particulier du duc de Norfolk, qui a fait hier une déposition devant le capitaine Bouchardon, le magistrat enquêteur militaire, dit le "Petit Parisien", a révélé que Bolo Pacha a joué l'un des rôles les plus importants dans la révolution du Mexique. Bolo Pacha, d'après le baron, était assisté de diverses autres personnes, notamment de Hugo Sherer, de Moïse Mendelssohn, et avait l'appui de Disconto Gesellschaft. L'objet de ces machinations, ajoute le témoin, était de permettre à l'Allemagne d'établir un protectorat sur le Mexique.

DÉLÉGUÉS RUSSES A LA CONFÉRENCE ALLIÉE

Pétrograd, 20. — Malgré l'opposition des maximalistes ou Bolsheviki, le conseil central des ouvriers et soldats a décidé d'envoyer deux délégués à la prochaine conférence des Alliés qui sera tenue à Paris.

Londres, 20. — Le "Daily Chronicle" dit qu'il a été prié d'annoncer que lord Northcliffe n'a aucunement l'intention d'abandonner le poste de chef de la mission britannique aux Etats-Unis.

ON RECHERCHE L'EXEMPTION

LES FORMULES CONTINUENT D'AFFLUER CHEZ M. GODIN ET BIEN PEU DE CONSCRITS ACCEPTENT DE SERVIR DANS L'ARMEE — UN PEU PARTOUT — LES BUREAUX MEDICO-MILITAIRES.

Aux bureaux du registraire provincial, Me Eugène Godin, les demandes d'exemptions à tout service militaire continuent d'affluer. Durant la journée de samedi, on en avait reçu environ un millier. Comme on peut le constater, le métier des armes n'a guère d'adhérents dans les milieux anglais comme dans les français, et ce qu'il y a de notable, c'est que la plupart des patrons, qui, hier, étaient conscriptionnistes et voulaient envoyer tout le monde sur les champs de bataille de l'Europe, sont les premiers à demander aujourd'hui qu'on exempte leurs employés pour telles ou telles raisons.

Une autre chose remarquable encore, c'est qu'un grand nombre de jeunes gens demandent des passeports, afin de quitter le Canada.

Me Godin doit, d'après de nouveaux ordres reçus d'Ottawa, contresigner ces passeports, mais les possesseurs doivent avoir satisfait au préalable à toutes les exigences de la loi militaire.

Ceux qui ne doivent pas répondre au premier appel des armes n'ont pas besoin d'un passeport, ni ceux qui sont âgés de plus de 45 ans.

On raconte qu'un vieillard de 75 ans s'est présenté pour avoir un sauf-conduit, ces jours derniers. La réponse qu'on lui a donnée l'a ravi.

Hier après-midi, tout le personnel masculin et féminin était en demi-congé. Seuls, MM. Godin et J. Charles Petitclerc étaient au poste, en train de répondre à plusieurs personnes qui sont obligées de quitter le pays pour raison de commerce ou autre.

Ailleurs, dans le Canada, les exemptions à tout service militaire sont aussi nombreuses. Que le lecteur juge plutôt :

Halifax, 20. — Sur 508 hommes qui ont signé les formules d'exemptions ici, au bureau de poste, 91 demandent à servir et 417 réclament l'exemption complète à tout service militaire.

Winnipeg, 20. — Sur 2,528 formules qui ont été signées jusqu'à hier, dans tout le Manitoba 347 demandent de s'enrégimenter, et 2,181 l'exemption complète.

Le nombre de ceux qui se présentent à l'examen médical, dans les différents bureaux d'examen médico-militaires, à Montréal, a diminué de près de 25 pour cent durant la journée de vendredi, si on le compare avec les jours précédents. On n'a disposé que de 584 examens, lorsque au début de la semaine dernière on en comptait 700, 800 et même 900.

Selon la coutume adoptée depuis quelque temps, la classe A est très, très en évidence, et arrive bonne première.

Le tableau suivant le prouvera amplement :

	A	B	C	D	E	Tot.
Av. Union	48	11	26	8	29	122
Rue Craig	59	20	20	3	22	124
65e rég.	24	21	5	8	8	66
Pte St-Chs	23	1	10	3	4	41
Maisonneuve	13	11	11	6	9	50
Westmount	19	12	10	3	10	54
C. volant, Imp. Tobac.	20	4	8	6	13	57
C. volant, T. Davidson	16	1	10	2	7	36
Bur. spéc.	14	8	7	4	2	40
Totaux	236	89	107	42	110	584

Jusqu'à date: Classe A, 4,492 ; classe B., 1,412; classe C., 1,734 ; classe D., 529 ; classe E., 2,178. Grand total: 10,345.

Le "Devoir", édition de jeudi (18 octobre 1917), demandait dans un "bloc-note", aux autorités militaires, d'établir des bureaux d'examens médicaux du soir, afin de permettre aux ouvriers de ne pas manquer à leur ouvrage, ce qui leur fait perdre une partie de leur salaire.

Ce voeu, à partir de demain (mardi) sera réalisé. Le major McTaggart nous a déclaré, samedi après-midi, que dès la semaine prochaine, des bureaux commenceraient à fonctionner.

Les propriétaires d'usines, de manufactures, d'établissements industriels n'ont qu'à le demander, et le major McTaggart leur fixera un soir.

DEUX PLAQUES COMMÉMORATIVES

La maison J. B. Rolland & Fils célèbre aujourd'hui le 75ème anniversaire de sa fondation. Comme cet anniversaire coïncide avec le 275ème de la fondation de Montréal, les directeurs de la compagnie feront installer, aujourd'hui, sous les auspices de la Société Historique de Montréal, deux plaques commémoratives.

La première de ces plaques rappèle que Montréal fut fondée en 1642 et qu'en 1659, Judith Moreau de Bresoles, Catherine Macé et Marie Maillet, premières religieuses hospitalières collaboratrices de Jeanne Mance, vinrent habiter l'Hôtel-Dieu, qui s'élevait sur une partie du site occupé par la maison Rolland.

La deuxième plaque annonce que la maison Rolland fut fondée en 1842 par M. J. B. Rolland, sénateur, né en 1815, mort en 1888.

DISSOLUTION DE LA 4ème DOUMA

Pétrograd, 20. — En raison des élections pour l'assemblée constituante fixées par décret au 25 novembre, le gouvernement provisoire a ordonné la dissolution de la quatrième Douma, déclarant nuls et sans valeur les mandats accordés à la députation.

TÉMOIGNAGE DE M. FLAVELLE

LE PRESIDENT DE LA Cie WILLIAM DAVIES DONNE SA DEPOSITION, SAMEDI MATIN, A L'ENQUETE HENDERSON SUR LES PROFITS EXORBITANTS DES FABRICANTS DE BACON.

Toronto, 20. — Sir Joseph Flavelle, président de la Cie Wm Davies, a comparu comme témoin principal, samedi matin, à l'enquête Henderson sur les profits exorbitants des fabricants de bacon. Il a donné une explication précise de sa fameuse déclaration : "Au diable, les profits !" qu'il lança à un moment où les manufacturiers canadiens hésitaient à faire les déboursés nécessaires pour exécuter rapidement des contrats de guerre ; mais M. Flavelle ne voulait point parler de la Cie Wm Davies.

C'est au retour d'un voyage en France que M. Flavelle aurait déclaré : "Si ces profits (des manufacturiers) devaient figurer en ligne de compte avec tout ce que j'ai vu et ce que je vous ai dit, alors vos profits devraient aller au *diable*, à qui ils appartiennent !" Et M. Flavelle de dire à l'enquête : "Je suis encore prêt à renouveler ces déclarations aujourd'hui."

Au cours de son témoignage, sir Joseph Flavelle a accepté toute la responsabilité du procédé nouveau de mise en conserve ('post curing'), procédé qu'il a lui-même favorisé et introduit à la fabrique Wm. Davies, afin de faire une concurrence aux fabricants danois. Et ce procédé, tout en augmentant le poids des viandes d'une façon sensible, a permis à la compagnie de maintenir le haut pavé du marché à Londres et de réaliser par ricochet, de gros profits.

Le témoin ignore tout des prétendus privilèges spéciaux dont la compagnie aurait joui auprès du ministère de la guerre en Angleterre. Ces privilèges n'existent point, assure-t-il, et il ajouta que jamais il n'a entrepris des démarches pour en établir.

En outre, il déclara que les prix ne sont point plus élevés en Canada qu'en Angleterre, parce que le marché anglais était beaucoup plus avantageux que celui du Canada. Toute la difficulté provient de ce que les qualités inférieures étaient acceptées en Angleterre et non au Canada. "Nous sommes un jeune pays si imprévoyant", a remarqué sir Joseph Flavelle.

M. Flavelle se défendit des attaques de corruption portées contre lui, sur la réputation d'intégrité qu'on lui a reconnue depuis 25 ans, et aucune question, même la plus intime, au sujet des transactions qu'il a accomplies durant cette période ne saurait lui causer d'embarras.

Il faut remarquer cependant que depuis qu'il a accepté le poste de président de la Commission impériale des Munitions, il s'est peu à peu désintéressé des affaires de la Cie Wm. Davies, au point qu'il ne lit même pas les dépêches que les directeurs lui envoient, concernant la marche des affaires de la compagnie. Mais il n'est point prêt à accepter les sommes considérables portées à l'article des profits, et même à l'actif, à moins qu'elles ne soient véritablement réelles.

GUYNEMER AU PANTHÉON

Paris, 20. — La Chambre des députés a écouté en silence, hier, la proposition de M. Lasies, à savoir que pour honorer la mémoire du capitaine Guynemer, le fameux aviateur français, une inscription soit placée au Panthéon. La proposition a été votée à l'unanimité, tous les députés s'étant levés au moment du vote.

M. Jacques Dymesnil, sous-secrétaire d'Etat pour l'aviation, a annoncé que dans chaque école d'aviation, il y aura aujourd'hui une cérémonie en l'honneur de Guynemer.

Avis aux abonnés

Faites remise par chèque payable au pair à Montréal, par mandat-poste, par mandat de banque ou d'une compagnie de messageries; et, si vous ne pouvez vous procurer rien de cela, envoyez votre argent par lettre recommandée. Tout argent ainsi transmis l'est aux risques de l'envoyeur.

Afin d'être sûrs d'obtenir leur journal régulièrement, les abonnés qui veulent faire changer leur adresse doivent donner leur ancienne adresse aussi bien que la nouvelle, qui peut être modifiée sur demande de l'abonné aussi souvent qu'il le désire.

Le Devoir ne fournira pas gratuitement d'anciens exemplaires du journal remontant à au delà d'une semaine de la date de leur publication.

Adressez toutes les lettres et dépêches d'affaires à l'Administration du Devoir, Montréal. S'il s'agit de nouvelles ou d'articles ou de communications au public, il faut adresser au Devoir, à Montréal, Rédaction.

Les manuscrits non insérés ne sont jamais rendus.

Toute plainte adressée "Gérant-général" pour l'administration, et au "Secrétaire de la rédaction", pour les articles et les nouvelles, sera l'objet d'une prompte enquête.